

MÉTÉO



Aujourd'hui: les stratus se dissipent en partie durant la journée. Au-dessus, le temps restera ensoleillé. Demain: brouillard en plaine, dissipation partielle l'après-midi. Sinon temps généralement ensoleillé et doux.

Lac des Brenets 750,69 m					Lever 8 h 14	Coucher 17 h 10
Lac de Neuchâtel 429,00 m	8°	-1°	2000 m		12 h 11	3 h 15

Fête à souhaiter: Marcel

**PROCEUR DE LA CONFÉDÉRATION SUR LA SELLETTE**

La presse zurichoise dominicale se déchaine ▶ 4

**HABITANTS ICI, FANTÔMES AILLEURS**

Les requérants d'asile faussent le recensement neuchâtelois ▶ 15

**NUIT D'ENFER**

Val-de-Travers: un paysan coincé sous son tracteur ▶ 20

**DÉMISSION DE G.-A. HOURIET**

Adieu Parlement, Sangliers et Jura bernois ▶ 23



**OPINION**

**Simple tueurs**

Prison à perpétuité pour les terroristes d'Action directe. La peine maximale.

Le verdict est accepté comme naturel par presque tout un chacun.

De l'intellectuel au manœuvre, l'unanimité est telle qu'elle constitue l'unique surprise.

Contestataires et rouspéteurs, les Français, sous le règne de Mitterrand, seraient-ils devenus les champions du respect, les preux chevaliers de l'amour des lois?

Il y a dix ou quinze ans à peine, l'indulgence ou, en tout cas, la tolérance à l'égard de l'anarchisme fleurissait entre de nombreux pavés.

Alors que l'Allemagne sévisait avec vigueur contre la Bande à Baader et ses émules, que l'Italie organisait la lutte contre les Brigades rouges et tutti quanti, l'intelligentsia d'outre-Jura hésitait. Elle accueillait presque à bras ouverts les théoriciens pénilsulaires du terrorisme.

D'où provient dès lors la métamorphose?

Un spécialiste américain de la lutte antiterroriste, Brian Jenkins, a déclaré un jour: «Le terroriste d'un homme est le combattant de la liberté d'un autre homme».

Jusqu'il y a peu, beaucoup de Français ressentaient profondément cette constatation. Elle les contraignait à nuancer leur condamnation. Leur exigence morale les obligeait à considérer que si criminelle et si odieuse qu'elle fût, il y avait, dans la philosophie d'une Meinhof ou d'un Negri des revendications éthiques qui ne permettaient pas de les assimiler à des simples criminels ou à des complices de ceux-ci.

Les membres d'Action directe n'ont pas réussi, eux, à exprimer une théorie politique qui puisse non pas les justifier, mais expliquer leur action, mais lui donner une logique, mais fournir l'illusion qu'ils combattaient pour une certaine idée de la liberté.

Leur attitude, lors de leur procès, a renforcé l'évidence que la stratégie de l'ancêtrement de l'adversaire ne résout rien, que l'assassinat à des fins politiques, en supprimant le dialogue, est non seulement stupide, mais encore inutile.

Quelle différence y a-t-il, en conséquence, entre les membres d'Action directe et des tueurs?

Aucune, sinon peut-être qu'ils ont fortifié certains milieux de droite dans la conviction qu'il convient de limiter les droits civils et politiques des citoyens pour combattre plus efficacement la contestation. Y compris celle qui a choisi de dialoguer.

Willy BRANDT

**Boat people, ou l'art de se remplir les poches**  
Le Vietnam reconnaît avoir organisé des départs

Le quotidien officiel du parti communiste vietnamien au pouvoir a admis que l'Etat a organisé les départs de Vietnamiens, qui ont quitté leur pays par bateau en 1978 et 1979, à une période où l'exode atteignait des proportions de crise dans les pays qui accueillent les réfugiés.

C'est à l'occasion d'un article sur le procès de responsables vietnamiens qui ont profité de ce programme pour remplir leurs poches que le quotidien Nhan Dan a reconnu l'organisation par l'Etat des départs de «boat people».

Les sept accusés ont reçu des condamnations le 20 décembre allant de 5 ans à 20 ans de prison, publie Nhan Dan dans son édition du 25 décembre reçue à Bangkok samedi.

**POUR DES «RAISONS FAMILIALES»**

Le quotidien précise que le gouvernement avait décidé d'aider les personnes qui souhaitaient partir pour «des raisons familiales».

Mais les responsables de ces départs, qui étaient jugés le mois dernier et qui devaient aider les émigrants dans leurs formalités de

départ, en ont profité pour récolter abusivement de l'or, qu'ils n'ont pas reversé à l'Etat.

**LE PRIX FORT**

Jusqu'à présent, les autorités vietnamiennes avaient toujours nié les accusations des Occidentaux, selon lesquelles les Vietnamiens avaient organisé les bateaux de réfugiés, accordant le passage aux Chinois et autres groupes indésirables, qui payaient le prix fort pour fuir.

**288.000 VIETNAMIENS**

Plus de 288.000 Vietnamiens sont arrivés dans les pays voisins en 1978 et 1979 selon les chiffres de l'ONU. Les responsables vietnamiens avaient déclaré en 1979 à la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois qu'ils prendraient des mesures pour stopper l'exode. (ap)



Un groupe d'anciens marines est arrivé samedi à Hanoï. Ils vont aider à nettoyer des régions minées depuis 20 ans. (Bélino AP)

**Sans trop convaincre**

**Le HC La Chaux-de-Fonds renoue avec la victoire**



Jean-Luc Schnegg a disputé un bon match contre Champéry.

(Henry-a)

**SPORTS 6 - 7 - 9 - 11 - 13 - 14**

**«Un crime reste un crime»**  
Peine maximale pour les assassins du président de Renault

Quatre terroristes français du groupe d'extrême gauche Action Directe (AD) ont été condamnés samedi à la prison à perpétuité, peine maximale en France, pour l'assassinat, le soir du 17 novembre 1986, du président de la firme automobile Renault, Georges Besse.

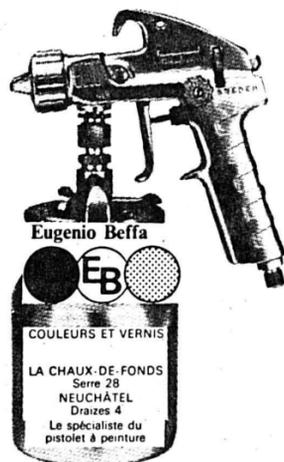
Nathalie Ménigon, 31 ans, Joëlle Aubron, 28 ans, Jean-Marc Rouillan, 36 ans, et Georges Cipriani, 38 ans, dont le procès s'était ouvert lundi dernier, ont été reconnus coupables de ce meurtre commis à visage découvert en pleine rue à Paris. Les deux femmes avaient été identifiées par plusieurs témoins comme celles ayant tiré sur Besse. Les deux hommes ont été reconnus coupables de complicité.

Ce procès a été interprété comme un symbole de la fin du terrorisme français d'extrême gauche, incarné par ce petit groupe passé de l'activisme à l'assassinat au fil des alliances nouées avec le terrorisme européen.

La sentence a été lue devant un box vide, les accusés ayant refusé de comparaître. Ils étaient jugés par une cour d'assises spécialement formée pour les affaires de terrorisme, dont le jury au lieu d'être populaire est composé de magistrats afin d'éviter les menaces sur les jurés.

Il a suffi d'une heure et quart de délibéré à ce jury pour décider de leur culpabilité.

La peine est assortie de 18 ans de «peine de sûreté», c'est-à-dire que les condamnés devront purger intégralement ce temps incompressible, et sans compter les lourdes peines de prison qu'ils accumulent déjà pour d'autres meurtres ou hold-up. Cette condamnation est exactement celle demandée par l'accusation. (ats, afp)



L'ÉVÉNEMENT

Maudit des dieux

Bangladesh: deux trains nez à nez sur la même voie. L'accident bête et méchant. Une centaine de morts. Catastrophe, une de plus, dans ce pays accoutumé aux malheurs comme Sophie aux mésaventures.

Depuis les années 70, l'après-indépendance, le Bangladesh y est, dans la dèche. Pauvre parmi les plus pauvres. La misère, au quotidien et au superlatif. A tel point que l'enfer de Calcutta, pour beaucoup de ces anciens Pakistanais, fait figure d'exil doré, sans cesse convoité. Ils sont plusieurs millions d'ailleurs, parmi les Bangladeshis, qui ont franchi la frontière indienne. Les cloaques de la Cité de la Joie en guise de nirvana. Car la misère indienne est objectivement moins pire, disent-ils.

Maudit des dieux, ce coin de terre. Même l'eau sacrée, ici, se fait démoniaque. Les grands fleuves de la mythologie hindoue passent par là, comme des puissances maléfiques et meurtrières, qui noient les hommes, emportent les maisons, dévas-

tent les récoltes. Et ne fertilisent plus rien.

L'ancien Pakistan oriental était le quatrième producteur mondial de riz. Le troisième de jute. Aujourd'hui, il est nation en déroute, que des soutiens financiers et étrangers maintiennent quelques cheveux hors de l'eau.

L'armée conserve au pouvoir, vaille que vaille, un quasi dictateur, le général Ershad. Les coups d'Etat, pourtant se sont succédés, étouffant toute velléité de reprise économique.

Damnè, le Bangladesh. Irrémédiablement condamné à servir d'exemple inhibiteur aux indépendantistes et autonomistes de la Grande Péninsule voisine?

Jusqu'à aujourd'hui, les charmes et les misères de l'ancien Bengale oriental ont laissé l'Inde de glace. Mais les millions de réfugiés qui déferlent à Calcutta commencent à irriter la Nouvelle Delhi. Et il n'est pas exclu que certains événements se produisent, instillant l'idée qu'un changement de régime pourrait atténuer certains malheurs et réanimer quelque instinct protecteur chez l'ancienne patrie pour l'enclave sortie de son giron.

Christiane ORY

Catastrophe ferroviaire Deux trains se percutent au Bangladesh

La pire catastrophe ferroviaire de l'histoire du Bangladesh s'est produite hier dans le nord du pays lorsqu'un train de voyageurs circulant à 80 km/h est entré en collision avec un train postal, faisant au moins 110 morts et 1000 blessés.

Les deux convois se sont percutés près de la gare de Tongi, située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Dacca. Sous la violence du choc, les deux locomotives et quatre wagons ont quitté les rails. Le train de voyageurs, bondé, transportait des pèlerins qui revenaient du rassemblement de Biswa Ejtema, le second en importance du monde islamique après celui de la Hadj à La Mecque.

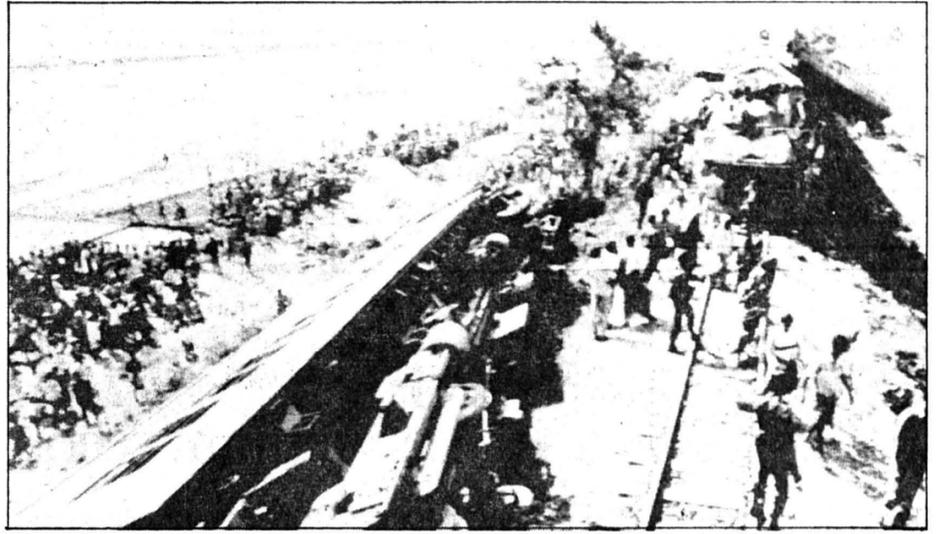
Selon les premières informations, l'erreur humaine serait à l'origine de la catastrophe, les opérateurs de Dacca et de Tongi ne s'étant pas encore habitués au nouveau système de signalisation mis en service mardi dernier. Ce qui expliquerait pourquoi le train de voyageurs (qui se dirigeait vers Chittagong) et le convoi postal (à destination de Dacca) circulaient en sens inverse sur la même voie.

Environ 250 soldats qui étaient en manœuvres à proximité ont pu

immédiatement aider les blessés à quitter l'amas de tôles enchevêtrées. «J'ai vu des wagons voler à près de cinq mètres de hauteur», raconte un des militaires. «La scène était horrible, avec des centaines de passagers - hommes,

femmes et enfants - qui criaient au secours.» De nombreux corps ont été projetés vers les rizières avoisinantes. Les autorités ont fait état d'un bilan de 100 morts sur les lieux de la catastrophe, dix autres person-

nes étant décédées dans plusieurs hôpitaux de Dacca où elles avaient été transportées. Selon la police, environ 2000 personnes se trouvaient à bord des deux trains lorsque la collision s'est produite. (ap)



Des curieux se rassemblent auprès des trains sinistrés.

(Bélino AP)

Brèches colmatées Socialistes portugais: nouveau secrétaire général

Jorge Sampaio a été élu dimanche secrétaire général du Parti socialiste portugais (PSP) après avoir recueilli 62% des suffrages au cours d'un congrès extraordinaire.

M. Sampaio, juriste de 49 ans, occupait jusqu'à présent les fonctions de porte-parole du PSP pour les Affaires étrangères. Il succède à Vitor Constancio, qui a démissionné il y a trois mois en accusant le président Mario Soares, figure de proue du socialisme portugais, de battre en brèche son autorité.

Le nouveau secrétaire général a

évit toute critique envers le chef de l'Etat et a recommandé à son parti, affaibli par des querelles internes à répétition, de s'unir afin de rallier tout l'électorat de gauche.

Les socialistes ont enregistré de très lourdes défaites aux deux dernières élections.

La majorité absolue dont dispose le gouvernement social-démocrate les condamne à rester dans l'opposition au moins deux ans de plus.

(ats, reuter)

Flamands et Wallons: ménage séparé

Le Sénat belge adopte la loi sur la fédéralisation

Après la Chambre des députés, le Sénat belge a adopté samedi un projet de loi qui transformera une Belgique déchirée par les querelles linguistiques en un Etat fédéral, où régions et communautés géreront 40% des fonds publics.

Flamands et Wallons, dont les rivalités ont provoqué la paralysie des institutions du pays, la chute de plusieurs gouvernements et l'engagement de dépenses considérables pour tenter de calmer les esprits, seront notamment responsables de leur enseignement, des transports, des travaux publics et de la création d'emplois.

Après une période transitoire de dix ans, cette loi, qui entrera en vigueur une fois publiée au journal officiel dans les jours qui viennent, permettra également aux régions et aux communautés de bénéficier des impôts récoltés sur leur territoire.

Un mécanisme de solidarité doit toutefois fonctionner d'ici là pour financer la restructuration de la Wallonie, plus pauvre que la Flandre et que la capitale Bruxelles, qui est également devenue une «région» autonome.

Decrit par le premier ministre belge Wilfried Martens comme «la plus importante réforme que notre pays ait connue», le processus de fédéralisation a toutefois été vivement critiqué par l'opposition qui le juge dangereux pour la cohésion du pays.

ZAÏRE: LA RIPOSTE

Par ailleurs, le gouvernement belge a décidé samedi soir de ne plus fournir de nouvelle aide au développement au Zaïre, en réponse

aux mesures inamicales décidées la veille par Kinshasa à son encontre.

Le gouvernement «a décidé jusqu'à nouvel ordre de se limiter à l'exécution des projets de coopération au développement en cours», a en effet indiqué Wilfried Martens, premier ministre belge, au cours d'une conférence de presse organisée à l'issue d'un comité ministériel exceptionnel à Bruxelles.

Etrange disparition

Paul van den Boeynants, 69 ans, ancien premier ministre belge, a «disparu» samedi soir et une organisation inconnue a revendiqué son enlèvement hier.

Un interlocuteur anonyme, se réclamant de la «Brigade socialiste révolutionnaire», organisation jusqu'à présent inconnue, a affirmé avoir enlevé l'ancien premier ministre dans un appel téléphonique à la Radio-Télévision belge (RTBF), selon cette même source.

Le communiqué du parquet précise que M. van den Boeynants doit «impérativement» prendre des médicaments lorsqu'il se trouve «dans des circonstances extrêmes de stress».

L'ancien premier ministre a disparu de son domicile bruxellois samedi vers 18 h 30, selon cette même source. Le Parquet s'est refusé à confirmer des informations données par la RTBF selon lesquelles des objets appartenant à M. van den Boeynants - pipe, appareil auditif, chaussures - auraient été retrouvés pêle-mêle dans le garage de l'ancien premier ministre. (ats, afp)

Jan Palach: vingtième anniversaire Prague: la police disperse violemment une manifestation

La police tchécoslovaque a dispersé violemment hier après-midi une manifestation organisée dans le centre de Prague en mémoire de Jan Palach, cet étudiant qui, le 16 janvier 1969, s'était immolé par le feu pour protester contre l'écrasement du «Printemps de Prague» par les troupes du Pacte de Varsovie. Au moins 91 personnes ont été interpellées. Plus de 3000 personnes ont participé à plusieurs rassemblements dans toute la ville avant d'être brutalement dispersées par des centaines de policiers casqués faisant usage de leurs matraques. L'agence de presse officielle CTK, qualifiant la manifestation de «provocation», a affirmé que 91 personnes avaient été interpellées. (ap)

Il y a une dizaine de jours à Prague, le groupement de la Charte 77 publiait la liste de ses nouveaux responsables. Parmi eux, on relevait le nom de J. Vonka, dont le frère est décédé en prison l'année dernière. Peu après, on apprenait

qu'une manifestation contre le régime était organisée, pour commémorer l'immolation, le dimanche 15, sur la place Venceslas, centre symbolique de la ville où avait eu lieu le drame, il y a vingt ans. Aussitôt, un groupe d'étudiants déclarait qu'il allait réitérer à cette occasion le geste de Palach.

De notre correspondant à Prague: Pascal Antonietti

Les autorités, manifestement très inquiètes, se sont empressées d'interdire le rassemblement et, selon une méthode classique, d'imputer par avance la responsabilité des événements qui pourraient se produire aux membres de «certains groupes dissidents», dont «plusieurs d'entre eux ont participé aux événements il y a vingt ans».

Le dramaturge Vaclav Havel, figure importante de l'opposition, s'est adressé publiquement aux

jeunes pour les exhorter à ne pas commettre un acte dont il a souligné l'inutilité. Il aurait été interpellé lundi dernier, ainsi que plusieurs dissidents, en prévision de la manifestation.

Le journal télévisé du soir est revenu longuement mercredi sur la manifestation prévue, allant jusqu'à prétendre que Jan Palach, durant les trois jours où il survécut à ses brûlures, aurait déclaré regretter son acte.

On pouvait douter pourtant de l'efficacité de ces déclarations, même si l'on comprend bien que les autorités aient cherché par tous les moyens à éviter la naissance d'un nouveau martyr, à l'heure où l'on essaie, non sans peine, de persuader aussi bien l'opinion internationale que la population tchécoslovaque que le gouvernement s'est décidé à mettre au goût des réformes de style gorbatchévien.

On peut se féliciter que, grâce à un extraordinaire déploiement de forces de l'ordre, aucun incident

grave ne semble avoir eu lieu hier. En effet, après deux heures d'un affrontement têtue pour chaque mètre carré de la place Venceslav et ensuite des rues adjacentes, la manifestation était presque totalement dispersée. Après 20 heures, pourtant, la place Venceslas était encore remplie d'uniformes.

La violence des charges des troupes d'intervention de la police, l'emploi systématique des matraques contre des manifestants totalement pacifiques, et dont la seule «provocation» consistait à crier «liberté», ou «gestapo» à l'encontre des policiers, à chanter - et non sans humour - à applaudir l'arrivée des canons à eau et des véhicules blindés, ces méthodes où qu'elles soient employées, sont toujours révoltantes.

Par ailleurs, la presse semble constituer une cible privilégiée des forces de l'ordre: j'ai vu plusieurs photographes et équipes de télévision se faire violemment agresser, ou interpellé. P. A.

CSCE: deux ans pour un accord contesté Mainmise soviétique contre respect des Droits de l'homme

Trente-trois pays d'Europe, plus les Etats-Unis et le Canada, ont mis hier un terme à plus de deux ans de dures négociations en adoptant à Vienne l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). A peine l'accord était-il signé que la Roumanie et la Turquie faisaient savoir qu'elles ne se sentaient pas liées par tous ses articles.

La Grèce et la Turquie ont fini par accepter la formule de compromis mise au point par les Etats-Unis à propos du port turc de Mersin. Les

Grecs voulaient que ce port - qui relie la Turquie à Chypre - soit inclus dans les futures négociations sur le désarmement, ce qu'Ankara a toujours refusé. La discussion de ce point de détail, qui empêchait à la dernière minute la signature de l'accord, a finalement été repoussée au mois de mars.

QUINZE ANS DE NEGOCIATIONS

L'accord de samedi met fin en fait à quinze années de négociations entre les seize pays de l'OTAN et

leur sept partenaires du Pacte de Varsovie (plus douze pays non-alignés) et relance le processus du désarmement. Selon les termes de cet accord - dont la première partie a été signée à Helsinki en 1975 - les pays occidentaux reconnaissent la mainmise soviétique sur la moitié du continent. En échange, les pays de l'Est acceptent le droit de regard des pays de l'Ouest sur la situation faite aux Droits de l'homme dans n'importe quel pays. Un peu plus tôt, la Roumanie avait publiquement annoncé qu'elle ne se soumettrait pas aux

17 articles concernant les Droits de l'homme qu'elle a pourtant signés, affirmant qu'ils ouvrent la porte aux ingérences dans ses affaires intérieures.

De son côté, la Turquie a affirmé qu'elle ne participerait pas à une des «conférences du suivi» qui doit avoir lieu à Sofia à cause du sort fait selon elle par la Bulgarie à sa minorité turque. Pour les Bulgares, il n'y a plus de minorité turque chez eux, puisque leurs noms ont été transformés afin de prendre une consonnance slave. (ap)

LE MONDE EN BREF

OMBRIE. - La police italienne a saisi dix faux millions de dollars et a procédé à l'arrestation de cinq faux monnayeurs.

NAGORNY. - L'agence TASS a publié un décret du présidium du Soviet Suprême de l'URSS sur le Nagorny Karabakh, adopté jeudi, aux termes duquel un comité d'une «administration spéciale» sera institué «temporairement» dans la région contestée qui relèvera directement des organismes centraux de l'URSS, à Moscou.

ARMÉNIE. - L'histoire du «miraculé» de Leninakan a été inventée de toute pièce par sa sœur, qui voulait que son frère, atteint d'une maladie respiratoire, reçoive les meilleurs soins, ont révélé les Izvestia.

ISRAËL. - Deux Palestiniens atteints par des tirs de soldats israéliens sont décédés dimanche, portant à six le nombre de Palestiniens tués depuis vendredi. Par ailleurs, une grève générale paralyse la Cisjordanie et la bande de Gaza.

KGB. - Au grand étonnement des autorités israéliennes, les services en hébreu de Radio Moscou ont diffusé une offre de coopération du KGB avec les services de renseignements israéliens pour lutter contre le terrorisme.

SEXTUPLÉS. - M. et Mme Adam sont les parents des premiers sextuplés de France.

BOEING. - Une inversion des circuits électriques des détecteurs d'incendie placés dans les soutes à bagages a été découverte sur un

Boeing 757 de la compagnie aérienne britannique Air 2000.

BRÉSIL. - Onze hommes qui étaient tous des cambrioleurs ou des trafiquants ont été tués par balles à Nova Iguacu, dans la Baixada Fluminense (banlieue nord de Rio de Janeiro).

ESPAGNE. - Le Parti communiste des peuples d'Espagne (PCPE, pro-soviétique), et le PC espagnol ont décidé leur fusion à l'issue d'un congrès d'unité communiste tenu samedi à Madrid.

offres d'emploi

Vous êtes de formation bancaire ou commerciale, vous aimez les contacts et travaillez de manière indépendante, vous êtes alors le collaborateur(trice) que nous cherchons pour notre

service  
clientèle privée

Notre équipe est chargée du suivi des affaires courantes et de la prospection de clients privés – une tâche variée et intéressante.

Veuillez contacter M. M. Amstutz, chef du personnel, tél. 039 255 111, av. Léopold-Robert 50, 2301 La Chaux-de-Fonds ou envoyez-lui votre dossier de candidature.

012193



Bienvenue à l'UBS.

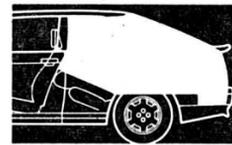
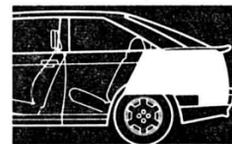
# Vos ambitions sportives peuvent enfin prendre plus d'ampleur!

## Le nouveau coupé Audi.

Polyvalent, le nouveau coupé Audi est aussi unique: il est le premier à vous offrir une synthèse idéale de brio, de confort, d'agrément routier et d'aptitude optimale à l'usage quotidien.

Sportif et maniable comme un pur-sang, le nouveau coupé Audi vous garantit de surcroît cette souplesse d'utilisation dont vous rêvez depuis toujours. Bien qu'il vous laisse le choix entre 136 et 170 ch, entre 10 et 20 soupapes, entre la traction avant et les quatre roues motrices, il y a un point sur lequel votre nouveau coupé Audi ne transige pas: il donne dans chaque version une ampleur nouvelle au légendaire tempérament Audi, sans rogner sur les traditionnelles qualités qui ont fait notre célébrité!

Car la technique et la qualité d'élite d'Audi, l'élégance sobre et classique de la silhouette, l'opulence de l'équipement (aux nombreux extra de série), et les atouts sans rivaux d'Audi – dont la carrosserie intégralement galvanisée, avec 10 ans de garantie contre la corrosion perforante – accordent une très grande place aux exigences que vous formulez envers une voiture d'avant-garde.



La polyvalence du nouveau coupé Audi: brio fascinant, style séduisant, aptitude idéale à l'usage quotidien. Béant, le hayon arrière s'ouvre sur coffre géant: jusqu'à 980 l de capacité, dossiers arrière individuels rabattus!



La technique qui creuse l'écart.



Importateur officiel Audi et VW 5115 Schinznach-Bad et ses 600 partenaires du réseau VAG.



011512

USINE DES MOYATS  
**Mise au concours**

L'usine des Moyats met au concours un poste de

**mécanicien  
électricien CFC**

ou

**monteur  
électricien CFC**

pour compléter l'effectif du personnel chargé de l'entretien, de l'exploitation et de la surveillance de l'usine hydro-électrique des Moyats à Champ-du-Moulin, assurant le captage et le pompage de l'eau potable.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Frédy Gobert, chef d'exploitation des usines de Combe-Garot et des Moyats, 2018 Perreux, ☎ 038/45 11 38 / 45 11 08.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service écrites et accompagnées des documents usuels jusqu'au jeudi 26 janvier 1989 à la direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds.

012393

Direction des Services Industriels

L'annonce, reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

83

Alain Paris

## Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Une bataille en rase campagne et les ailes carthaginoises ne présentaient pas les formations typiques de Cannes ou Trasimène, facteurs du succès d'Hannibal.

– Zama, dit doucement Maglashan.

Je suppose qu'il était plus qualifié que moi pour s'avancer ainsi. Une demi-douzaine de dés de couleurs variées étaient posés entre les forces adverses. Certains de ces dés comportaient des faces bizarrement numérotées 2, 3, 3, 4, 4, 5. Un mètre flexible, semblable à ceux qu'utilisent les joueurs de

pétanque, traînait un peu plus loin, près d'une dizaine de cartons à chaussures. Montigny souleva les couvercles des cartons et apparurent d'autres figurines de plomb. Macédoniens, Bysentins, Sassadines, Parthes, Japonais de l'époque médiévale, Chinois chou.

– Un collectionneur, hasarda Montigny.

– Un joueur, précisa Maglashan.

Sa lassitude semblait l'avoir abandonné.

Il allait et venait à travers la pièce, étudiant les dispositions des figurines, se penchant, se relevant.

– Fantastique, dit-il.

– Quoi ?

– Ce jeu pourrait s'apparenter aux échecs. Si Puitcerf fut un jeune prodige des échecs, on doit pouvoir le considérer aujourd'hui comme un maître du Jeu de Guerre.

– Jeu de Guerre ?

– Wargame, Kriegspiel, Jeu de Guerre, il porte des noms différents mais il se résume à ceci: la simulation très précise de rencontres historiques, parfois modernes, parfois antiques ou médiévales. Tout est prévu, calculé, précisé, rien n'est vraiment laissé au

hasard, sinon le facteur aléatoire représenté par les dés. Le jeu fait appel à des calculs extrêmement complexes, contenus dans un aide-mémoire, un condensé de quelques dizaines de pages que les joueurs gardent toujours à portée.

– Je n'en vois traces nulle part ici, remarquai-je.

Aucun papier, carnet ou cahier, ne traînait dans la pièce.

– Il n'en a pas besoin, murmura pensivement Maglashan. Je crois qu'il a assimilé toutes les données à la manière d'un ordinateur. Les réponses lui sont instantanément fournies pour chaque situation. Ce garçon est assez étonnant.

Le garçon était peut-être étonnant, mais cela ne nous avançait pas à grand-chose. Dans la chambre meublée, le lit était resté défilé. Une penderie à la cloison entrouverte révélait un fouillis de cintres décrochés, de vestes entassées, de pantalons et de chemises chiffonnées. D'autres pièces d'habillement s'amoncelaient sur la literie. Un sac de voyage traînait dans un coin.

– Il ne s'est guère préoccupé du range-

ment avant de quitter les lieux.

Nous passâmes dans le salon, proprement tenu, une bibliothèque à éléments occupait deux parois. Elle contenait une multitude de livres et de brochures concernant divers sujets, depuis les bandes dessinées jusqu'aux jeux de réflexion, en passant par des traités de physique, de mécanique ondulatoire, des romans policiers et des recueils de nouvelles de science-fiction.

Vincenzo nous héla depuis la cuisine.

Il nous désigna du doigt un éphéméride. La date du dernier feuillet en place correspondait au début du moins en cours, une huitaine de jours auparavant.

– Voici la confirmation que nous cherchions, dit Maglashan. Il a quitté les lieux depuis la semaine passée. Mais pour se rendre où ?

Au cours de la demi-heure suivante, nous cherchâmes fébrilement un indice, en vain. Léo-Éric de Puitcerf avait fait le vide derrière lui.

– Et s'il ne s'agissait pas de notre homme ? insinua Montigny.

(A suivre)

# Procureur de la Confédération sur la sellette

## La presse zurichoise dominicale se déchaîne

La presse dominicale alémanique a porté de nouvelles accusations contre le ministère public de la Confédération en relation avec le recyclage de narco-dollars. Les plus hautes autorités de la police ont toléré pendant des années que la Suisse soit une plaque tournante du trafic international d'armes et de drogue, écrit le «Sonntags-Zeitung», en se référant à un rapport confidentiel du Bureau central de police.

Quant au «Sonntags-Blick», il affirme que les personnages clés de l'Iranganate étaient clients de la Shakarchi Trading, société zurichoise impliquée dans la vaste affaire de la «filiale libanaise» dont Hans W. Kopp était vice-président jusqu'à ce que son épouse, l'ex-conseillère fédérale Elisabeth Kopp, lui conseille de démissionner.

A propos du rapport confidentiel du Bureau central de police mentionné par le «Sonntags-Zeitung», le porte-parole du ministère public de la Confédération, Josef Hermann, a dit à AP dimanche qu'il ne pouvait ni confirmer ni infirmer l'existence de ce document.

Quant aux «reproches infondés» formulés par la presse à l'encontre du ministère public, il appartient à l'ancien juge fédéral Arthur Haefliger de les examiner. Mercredi passé, ce magistrat a été chargé par

le Conseil fédéral de mener une enquête administrative au sein du Département fédéral de justice et police (DFJP).

Selon le «Sonntags-Zeitung», le rapport du Bureau central de police - organe qui est subordonné au procureur général de la Confédération Rudolf Gerber - a été rédigé en janvier 1988. Ce rapport porterait la mention comme quoi il ne saurait être produit devant des tribunaux sans l'autorisation du ministère public. Ceci du fait qu'il révèle que l'affaire de blanchissage d'argent sale, dite «Liban Connection», impliquant les frères Magharian, serait mêlée du trafic international d'armes et de drogues dans une mesure bien plus importante que ce qu'on savait jusqu'à présent.

Toujours selon le journal, le rapport en question mentionne plusieurs sociétés, dont la Shakarchi, qu'il qualifie de «machine à blanchir zurichoise». Elles seraient liées au plus important réseau de trafiquants d'armes et d'héroïne connu jusqu'à présent et dont les opérations porteraient sur des milliards de francs.

### IRANGATE ET SHAKARCHI

De son côté, le «Sonntags-Blick» rapporte que trois personnages clés du scandale de l'Iranganate - Albert Hakim, Richard Secord et Williard

Zucker - ont utilisé la Shakarchi Trading au milieu des années 80 pour faire transiter des fonds. Le journal cite un enquêteur qui veut rester anonyme. Ce dernier lui aurait déclaré: «Nous estimons qu'il s'agit en l'occurrence d'argent utilisé pour financer un trafic d'armes et de drogue». Le Sonntags-Blick tire la conclusion suivante: «Le mari du ministre suisse de la justice était vice-président d'une société dont les services ont été utilisés par un service secret étranger pour blanchir des fonds provenant du trafic de drogue».

Révlée en 1986, l'Iranganate est cette affaire de livraisons d'armes à l'Iran par les services secrets américains en vue d'obtenir la libération des otages américains au Liban. Les fonds ainsi récoltés devaient permettre de financer les «Contras» nicaraguayens en lutte contre le gouvernement sandiniste de Managua. Suite à cette affaire, les autorités américaines avaient demandé l'entraide judiciaire de la Suisse afin de pouvoir examiner les comptes bancaires helvétiques par lesquels avait transité cet argent. En 1987, le Tribunal fédéral a autorisé la justice américaine à obtenir les renseignements demandés.

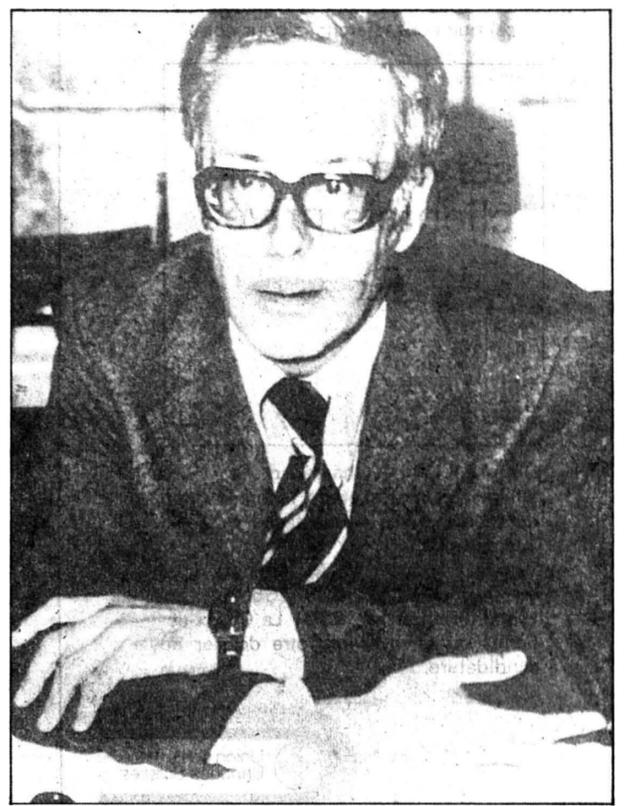
Le «Sonntags-Blick» accuse aussi les autorités helvétiques d'avoir étouffé d'autres affaires. L'hebdo-

maire zurichois cite notamment le cas du Turc Yasar Musullulu, impliqué dans la «Pizza Connection», qui a pu quitter la Suisse sans être inquiété.

Concernant ces articles, le ministère public de la Confédération ne peut que répéter que la procédure contre les frères Magharian est conduite par le procureur tessinois du Sopraceneri depuis le début 1988, a dit Josef Hermann. Le ministère public a toujours transmis les informations qui lui étaient parvenues.

Concernant les autres cas mentionnés par la presse, notamment celui de Musullulu, Josef Hermann rappelle qu'ils n'ont pas été traités par le ministère public mais par la justice des cantons concernés. Par ailleurs, lorsqu'il est question d'entraide judiciaire c'est l'Office fédéral de la police qui est compétent.

La démission, puis le départ précipité de Mme Kopp, est une conséquence du fait qu'elle a averti son mari, le 27 octobre dernier, des soupçons de blanchissage de narco-dollars pesant sur la Shakarchi Trading dont il assumait la vice-présidence. Son comportement dans cette affaire, ainsi que celui de son département, feront probablement l'objet d'une enquête parlementaire.



Le procureur général de la Confédération M. Rudolf Gerber (Bélino AP)

## Asile: barrage financier

Les avances sur les frais que le Département de justice et police (DFJP) réclame pour les recours contre les demandes d'asile refusées ont été, ces derniers temps, augmentées dans plusieurs cas. Pour le service des recours du DFJP, cette augmentation s'explique en raison du surplus de travail; mais c'est aussi un moyen de dissuasion. En revanche, le service réfute l'accusation de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) selon laquelle il userait de ce moyen pour réduire la montagne de demandes en suspens.

Le service des recours du DFJP peut obliger les personnes qui introduisent un recours contre un refus d'octroi de l'asile, à verser une avance sur les frais de procédure. Conformément à la loi sur la procédure administrative, le service peut également exiger cette avance de recourants dans le besoin si le recours apparaît

comme infondé. Selon Nicola Wieser, du service des recours, cette avance se monte de 400 à 600 francs. En cas de recours notoirement infondés, ce montant peut être, de cas en cas, relevé.

Walter Stöckli, chef du service juridique de l'OSAR, ne partage pas cet avis. Les avances sur les frais réclamées, qui peuvent aller de 600 à 1000 francs, ne sont certainement pas des cas isolés. Il ne peut néanmoins pas fournir de chiffre précis. Pour l'OSAR, cette pratique signifie que le droit de recours «est largement vidé de sa substance». Lorsque des demandeurs d'asile démunis se voient réclamer à court terme jusqu'à 1000 francs d'avance simplement pour qu'on entre en matière sur leur recours, il est clair que c'est là un moyen sûr de réduire la montagne de demandes en suspens.

(ats)

## Redémarrage de Creys-Malville

### Protestation des 22 sections cantonales du WWF



Jeune protestataire à Genève.

(Bélino AP)

Les présidents des 22 sections cantonales du WWF, qui étaient réunis samedi à Berne, protestent contre le redémarrage du surrégénérateur de Creys-Malville.

Ils estiment que l'ensemble de la population suisse est directement menacé par cette expérience française à grande échelle «capable de tuer des milliers de gens et de stériliser

à jamais d'immenses territoires au cœur de l'Europe».

Les présidents du WWF demandent au Conseil fédéral et aux gouvernements des cantons d'entreprendre toutes les démarches judiciaires et politiques possibles pour obtenir l'arrêt définitif du surrégénérateur de Creys-Malville.

(ap)

## Presque trois ans après Tchernobyl

### Champignons, gibier et poissons encore radioactifs

Presque trois ans après la catastrophe de Tchernobyl, la contamination du sol helvétique par le césium 137 reste pratiquement inchangée. Le poisson, le gibier ou les champignons contiennent toujours des doses de radioactivité supérieures aux valeurs indicatives. Pourtant aujourd'hui, pêcheurs et chasseurs peuvent commercialiser leurs prises.

Le césium 137 ne disparaît que très lentement, l'intensité du rayonnement ne diminue de moitié qu'après 30 ans. Le sol est un bon révélateur. Ainsi, près de trois ans après l'accident du réacteur de la centrale nucléaire en Ukraine, la teneur en césium 137 du sol n'a guère diminué. Au Tessin, le sol contient toujours quelque 43.000 becquerels au m<sup>2</sup>, en Suisse orientale 22.000 et dans le Jura vaudois 8000 bq-m<sup>2</sup>. Avant l'accident de Tchernobyl, les sols enregistraient entre 5 et 100 bq-m<sup>2</sup>. En revanche, d'autres substances radioactives ont diminué, comme le césium 134, ou disparu, comme le iode 131.

Il est d'ailleurs vraisemblable que la charge radioactive des sols aug-

mente plutôt. En effet, comme de nombreux résineux voient leur couverture végétale changer tous les quatre à sept ans, une bonne partie des particules se trouve toujours dans les branches de ces arbres. A l'Office fédéral de la santé, Jean-Bernard Ramelet souligne que les régions de la Suisse les plus touchées par les retombées du nuage radioactif de Tchernobyl ne comportent heureusement pas de grandes surfaces de forêts de résineux. Par ailleurs, les plantes ne «pompe» que peu de radioactivité à travers leurs racines. A l'exception des champignons.

La Commission fédérale de surveillance de la radioactivité entreprendra tout de même cette année des mesures de la radioactivité des aiguilles de résineux. Les aiguilles contaminées pourraient expliquer la radioactivité encore relativement élevée décelée dans la viande de gibier - alors qu'elle a pratiquement disparu des autres viandes, note le président de la commission Heinz Hugo Loosli. Mais les concentrations ne vont pas au-delà des valeurs limites de la CEE, à quelques exceptions près.

L'année dernière, la Suisse a aussi renvoyé à l'expéditeur du gibier et des champignons diversément contaminés en provenance d'Autriche notamment. Les autorités suisses sont moins sévères à l'égard des produits indigènes. Elles ne voient pas de raison de saisir la viande trop fortement contaminée - du gibier en provenance du Tessin. De même, aucune interdiction de ramassage de champignons n'a été ordonnée. Car, estime Jean-Bernard Ramelet, personne ne consomme des kilos de champignons.

Les contrôles seraient de toute façon très difficiles. En fin de compte, ce sont des particuliers qui ramassent des champignons et chassent le chevreuil. Le chasseur n'est pas tenu de faire contrôler la viande des bêtes abattues. Les contrôles de produits indigènes sont de la compétence des cantons. Il est plus aisé de contrôler les produits à la frontière, où ce sont les autorités fédérales qui sont compétentes, rappelle M. Ramelet.

Aujourd'hui en Suisse seuls le gibier, certains champignons et le poisson sont encore concernés par le problème. Jusqu'en juillet 1988,

la pêche commerciale était encore interdite dans le lac de Lugano.

Depuis l'accident de Tchernobyl, la surveillance de la radioactivité a été intensifiée. Les mesures se font en 27 endroits (16 auparavant) du pays. 13 points sont situés à proximité de centrales nucléaires et on y contrôle surtout les émissions des centrales elles-mêmes. La Commission de surveillance de la radioactivité s'occupe aujourd'hui surtout des retombées de Tchernobyl et des centrales alors qu'auparavant, elle surveillait avant tout les retombées radioactives des explosions nucléaires.

Des échantillons du sol sont prélevés une fois par année, cela suffit, déclarent les spécialistes de la commission, puisque la radioactivité dans le sol ne se modifie guère. Les substances radioactives ne font que s'enfoncer dans la terre de quelques centimètres par année. Il n'existe toutefois pas de valeurs limites pour la radioactivité dans les sols. «Il ne doit si possible pas y avoir de substances radioactives dans la terre», déclare Jean-Bernard Ramelet. (ats)

## Fidèle au poste

### Peter Arbenz n'a pas l'intention de démissionner

Le délégué aux réfugiés (DAR) Peter Arbenz restera en fonction malgré la démission de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp. Son intention est de conserver son poste pendant un à deux ans au minimum, a-t-il déclaré dans une interview publiée samedi par le quotidien de Winterthur «Landbote».

«J'ai toujours prévu d'occuper le poste de délégué aux réfugiés pendant quatre ans», dit M. Arbenz, qui est entré en fonction le 1er mars 1986. «La quatrième année va commencer. Suivant qui succède à Mme Kopp, il y en aura peut-être une cinquième.» Le DAR est directement subordonné au chef du Département de justice et police. Son statut est analogue à celui d'un fonctionnaire, mais le délai de congé est de six mois.

La tâche prioritaire que Peter Arbenz veut encore mener à bien

lui-même est l'élaboration d'une stratégie à long terme en matière de politique d'asile et envers les réfugiés. Car la Suisse a besoin d'une nouvelle stratégie pour pouvoir maîtriser les problèmes d'immigration, a-t-il déclaré au «Landbote». M. Arbenz a l'intention de présenter en février les propositions du groupe de travail qu'il dirige.

Pour 1989, Peter Arbenz ne s'attend pas à une diminution de l'afflux de réfugiés en Suisse: à son avis, le nombre des demandes d'asile devrait à nouveau tourner autour de 17.000. Pour héberger ces gens, la Confédération entend créer une réserve rapidement utilisable de 1500 à 2000 places dans des centres fédéraux et de transit ainsi que des abris collectifs dans les cantons, a indiqué le délégué.

(ats)

### LA SUISSE EN BREF

**ASPHYXIÉS.** - Un incendie a fait deux morts dans un immeuble de Verbier. Les victimes, deux Canadiens, sont probablement mortes asphyxiées. Il s'agit d'un homme et d'une femme qui avaient tenté d'échapper aux flammes en se réfugiant dans la cage d'escaliers.

**IMPRUDENCE.** - Un incendie qui s'est déclaré dans un chalet ancien à Matran (FR) a provoqué de gros dégâts. Le feu semble avoir pris au salon et s'être propagé rapidement à l'ensemble de la construction. Il pourrait être dû à l'imprudence d'un enfant.

**DEUX MORTS.** - Un accident a fait deux morts sur la route cantonale entre Rarogne et Viège. Une voiture pilotée par Edwin Hoen, 49 ans, de Viège, a quitté la chaussée sur la droite et s'est écrasée contre un arbre. Le conducteur et l'un de ses passagers, Beat Brandalise, 31 ans, de Steg, ont été tués. Le troisième occupant de la voiture a été transporté dans un état grave à l'Hôpital de l'île, à Berne.

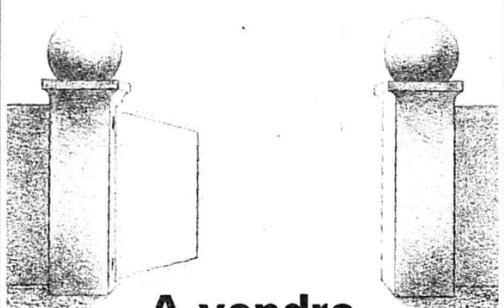
**AGRESSION.** - Une cycliste de 56 ans a été attaquée par un inconnu et blessée par plusieurs coups de couteau. La femme a été agressée alors qu'elle roulait et a été entraînée dans des buissons. Quant elle s'est mise à crier et à se défendre, mordant notamment son agresseur à la main, celui-ci a sorti un couteau et l'a blessée, avant de s'enfuir avec un vélomoteur. La femme a été hospitalisée.

**DÉPÔT EN FEU.** - Un incendie a ravagé le dépôt de l'entreprise Mantel Fribourg SA, chauffages électriques, à Belfaux (FR). Les sapeurs-pompiers ont mis deux heures pour maîtriser le sinistre.

**SUR LE COUP.** - Un automobiliste de 20 ans, Christophe Daves, domicilié à Vérossaz, s'est tué accidentellement aux Giettes sur Monthey. Sa voiture a quitté la route après un virage manqué, a dévalé un ravin sur une centaine de mètres et s'est écrasée contre un arbre. Le jeune homme a été tué sur le coup.

**Immobilier**

espace & habitat



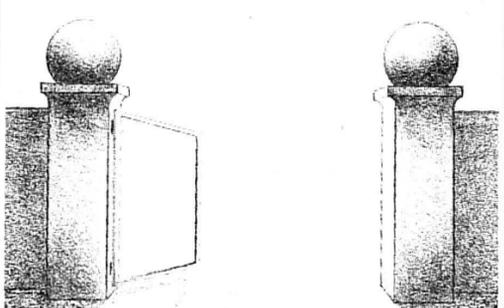
**A vendre**  
à La Chaux-de-Fonds  
dans un immeuble en cours de rénovation,  
situé dans un quartier au nord-est de la ville

**appartements**

studio-duplex	58 m <sup>2</sup>
studio	44 m <sup>2</sup>
2 pièces	60 m <sup>2</sup>
3 pièces	81 m <sup>2</sup> (balcon)
4 1/2 pièces	118 m <sup>2</sup> (balcon)

Renseignements et visites:  
Léopold-Robert 67, ☎ 039/23 77 77/76 012185

espace & habitat



**A vendre**  
à La Chaux-de-Fonds  
dans quartier tranquille et résidentiel

**propriété de maître**

comprenant au sous-sol:  
abri, lessiverie, cave à vin, locaux de rangement,  
grande piscine chauffée

rez:  
hall, chambre à coucher indépendante, W.-C. séparés,  
réduit, grand salon, salle à manger, cuisine

1er étage:  
3 chambres à coucher, 1 salon, 1 dressing-room,  
2 salles de bains, 2 W.-C. séparés

combles:  
sommptueux volume couvrant toute la surface  
de la maison avec charpente en bois,  
pouvant éventuellement être aménagé en appartement  
2 garages.

Cette demeure est entourée d'un splendide parc arborisé  
Surface totale de la propriété 4970 m<sup>2</sup>

Renseignements et visites  
Léopold-Robert 67 - ☎ 039/23 77 77/76 012185

Comment remplir son réservoir sans vider ses réserves.

**Prenez l'ec...**

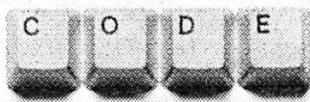
Question de plein, sachez qu'avec ec-direct, c'est vraiment un jeu d'enfants. Tout ce qu'il vous faut, c'est votre carte ec et votre code personnel (comme au Bancomat). Plus besoin d'argent liquide ni de vous soucier des heures d'ouverture. Car ec-direct est à votre disposition 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Dans plus de 1000 stations-service en Suisse.  
Des questions? Adressez-vous à votre banque!



Le compte bancaire de poche



**tapez sur le clavier...**



L'annonce, reflet vivant du marché

**Neuchâtel-Marin**  
Centre industriel et commerciale «Les Sors»

**2e étape de construction**

Votre nouvelle adresse aux portes de Neuchâtel

Bâtiment «B», Av. des Champs-Montants 10 a/b, 2074 Marin

Surfaces utiles: 4374 m<sup>2</sup>

Les surfaces peuvent être louées ou achetée

Possibilité d'aide financière

Surface minimum env. 200 m<sup>2</sup>

Locaux pour fabriques, dépôts, expositions, vente et bureaux

Disponibles: 1er septembre 1989

Pour de plus amples renseignements, veuillez bien vous adresser à:



**Alfred Müller SA**  
Av. des Champs-Montants 14 b, 2074 Marin  
Téléphone 038-33 12 22 012684

**novoptic**

La Chaux-de-Fonds  
Léopold-Robert 51  
☎ 039/23 39 55

Ouvert tous les jours  
y compris  
le lundi après-midi 12385

**TÉLÉFAX**  
**Fr. 92.-\***  
par mois.

Installation et instruction  
gratuites.  
\* Leasing 48 mois

**Venerio Redin**  
La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 05 10 012073

**038 24 61 41**  
**Argent comptant**

**Traitement immédiat garanti**

Oui, je désire un prêt personnel de la Banque Aulina.

Montant: Fr. \_\_\_\_\_

Mensualité: Fr. \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Etat civil: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

No de tél. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Le moyen le plus simple pour obtenir de l'argent comptant: un prêt personnel aufina. Un coup de téléphone suffit. Ou alors, remplissez le coupon, découpez-le et envoyez-le. Discretion et traitement rapide vous sont garantis.

Banque Aulina  
Centre de crédit  
9, place Pury  
2001 Neuchâtel  
Heures d'ouverture:  
8 h à 12 h et  
13 h 30 à 18 h.

**banque aufina**

# Vreni Schneider: fa-bu-leux!



**Vreni Schneider: déjà les mains pleines de succès cette saison. (AP)**

## Suissesses en fête à Grindelwald

Grindelwald, dimanche matin. Echauffement avant le slalom spécial, quatrième et dernière épreuve disputée dans la station de l'Oberland bernois. Emoi dans le camp suisse: victime d'une lourde chute, Vreni Schneider se relève avec une épaule gauche fortement endolorie. Grindelwald, piste

Aspen, 12 h 50: au terme d'une seconde manche exceptionnelle, la Glaronaise fête une nouvelle victoire en reléguant l'Américaine Tamara McKinney à 0''88 et l'Autrichienne Monika Maierhofer à 1''11! Pour faire bonne mesure, Brigitte Oertli enlève le combiné...

inégalable brio la 23e victoire de sa carrière, la 8e en slalom.

Satisfaction également dans le camp suisse avec la 8e place de la Bernoise Christine von Grünigen (à 1''80), pour la quatrième fois consécutive parmi les dix premières, et le 12e rang de Gabriela Zingre (à 2''76).

### QUI À VAIL?

Quinzième après avoir craint l'élimination dans la première manche (elle fut soupçonnée d'avoir enfourché la dernière porte), Brigitte Oertli s'est quelque peu consolée d'une saison bien pénible en enlevant le combiné de Grindelwald, devant la Canadienne Karen Percy et Michela Figini. La Zurichoise est désormais assurée de se rendre à Vail, pour le combiné au moins, voire en slalom.

Même Gabriela Zingre peut désormais rêver à une sélection: Brigitte Gadiant (31e), Corinne Schmidhauser (37e) ou Annick Chappot (43e), toutes éliminées dès la première manche, ne sont pas en position de force, même si toutes ont réussi un bon résultat cette saison. (si)

guère de répondant chez les championnes du passé, exception faite d'Erika Hess. Jamais, peut-être, Vreni Schneider n'avait skié avec une telle perfection en slalom. Un régal...

### RÉVÉLATION D'UN TALENT

Assommées par tant de classe, les rivales de la Glaronaise ne purent que baisser pavillon à tour de rôle, toutes demeurant à plus d'une seconde du chrono de la Suissesse sur ce second parcours. Un écart prodigieux sur une manche aussi brève, le temps de course des meilleures étant à peine supérieur à 40 secondes... «Vreneli», qui a définitivement assuré sa victoire en Coupe du monde de spécial, signait avec un

tant que le 8e rang. Freinée dans son élan à la suite d'un déséquilibre en début de parcours, la Glaronaise sauvait l'essentiel grâce à une excellente fin de course, ne concédant que 0''36 à la Française Patricia Chauvet, la plus rapide sur le tracé de son entraîneur Bernier.

Tout restait donc possible pour Vreni Schneider, dont la réputation n'est plus à faire en matière de deuxièmes manches d'exception. Et c'est bien de cela qu'il s'est agi hier, dès que la Glaronaise eut franchi le portillon de départ. Déterminée au point d'en oublier son épaule douloureuse, elle enfila les 47 portes avec une maestria inégalable dans le cirque blanc actuel, et qui ne trouve

## Un «bronzé» en pleine forme Suisses battus dans le spécial de Kitzbühel

Médaille de bronze du slalom spécial des Championnats du monde de Crans/Montana, l'Allemand de l'Ouest Armin Bittner s'est confirmé comme l'un des principaux candidats au titre de la spécialité des prochaines joutes mondiales de Vail. Déjà vainqueur à Sankt-Anton, il a récidivé à Kitzbühel en devançant finalement de 22 centièmes l'Italien Alberto Tomba dans le spécial des courses du Hahnenkamm.

### GIRARDELLI À LA HAUTEUR

Tomba a laissé échapper la victoire dans la première partie de la

deuxième manche. Il y perdit la plus grande partie de l'avantage qu'il avait pris dans son premier parcours, sans parvenir par la suite à rivaliser avec Bittner sur la fin. Troisième à l'issue de la première manche, le futur vainqueur, devenu ainsi l'indiscutable No 1 au sein de l'équipe de RFA, a négocié ses deux parcours en souplesse, ce qui lui a peut-être permis de laisser un peu moins de temps que ses adversaires dans les «pièges» qui émaillaient les deux tracés.

Parmi ceux qui auraient pu inquiéter Armin Bittner, les Scan-

dinaves ont été victimes de la deuxième manche.

Ce slalom spécial du Hahnenkamm a permis par ailleurs au Luxembourgeois Marc Girardelli de s'affirmer comme le très grand rival de Pirmin Zurbriggen pour le titre de skieur le plus complet de l'époque. Premier et deuxième en descente, il a fait jeu égal avec les techniciens en se hissant à la quatrième place. Ce qui lui a rapporté la plus indiscutable des victoires dans le combiné du Hahnenkamm.

Les Suisses ont passé totalement à côté de ce slalom spécial. Zurbriggen, qui pouvait prétendre au

podium du combiné, a frôlé l'élimination dès le début de la première manche. Il s'est bien repris par la suite, tout en concédant cependant plus de trois secondes à Tomba. Contraint de jouer le tout pour le tout sur le second parcours, il n'a pas été plus loin que la troisième porte qui, précédemment, avait déjà été fatale à Christophe Berra.

Le meilleur classement suisse de ce spécial a finalement été le fait du Bernois Patrick Staub, qui a pris la douzième place grâce à deux manches dans lesquelles il a fait valoir une belle combativité. (si)

## Appréhensions vaincues Superbe victoire de Daniel Mahrer en descente

A ce jour, il n'aimait pas vraiment la célèbre descente de la «Streif». «J'y ai effectué la plus mémorable de mes chutes dans ma carrière, voici six ans, alors que j'y courais pour la toute première fois.» Daniel Mahrer, 27 ans depuis une semaine, a vaincu, cette fois, toutes ses appréhensions à Kitzbühel, en s'imposant, samedi, dans la seconde descente du Hahnenkamm, la 50e de l'histoire, avec sept petit centièmes d'avance sur le vainqueur de la veille, le Luxembourgeois Marc Girardelli. Troisième, le grand dominateur des entraînements, l'Autrichien

Peter Wirmsberger n'accuse que 25 centièmes de retard. Refusant de s'avouer vaincu par la maladie (grippe, début d'angine), Pirmin Zurbriggen a terminé quatrième à 0''53, devant le troisième Suisse dans les six premiers, Peter Müller.

### PLUS VITE

En classant six des siens dans les douze premiers (Alpiger, neuvième, Heinzer et Besse, onzièmes ex aequo), l'équipe de Suisse est incontestablement la grande gagnante de cette descente, disputée par des conditions atmosphériques idéales, où 23 skieurs ont dévalé la «Streif» plus vite

que Girardelli lors de sa victoire de vendredi.

Vingtième seulement sur ce tronçon, vendredi, Mahrer fit mieux que de limiter les dégâts, samedi. Dans la partie très technique du haut du parcours, il fut, comme lors de la première descente, parmi les skieurs les plus à l'aise, malgré son impressionnant gabarit (1 m 83 pour 85 kg).

Sur un tout autre revêtement, Marc Girardelli - dix centimètres plus petit et dix kilos moins lourd - a confirmé qu'il avait bien toutes les qualités du descendeur. Le Luxembourgeois cherchait la victoire au prix de tous les sacrifices. Dans la «Ganslern», le schuss

d'arrivée, où le plus rapide des skieurs, le Suisse William Besse, fut mesuré à 126 km/h 800, le Luxembourgeois faillit payer cher son goût du risque. Mais, en exceptionnel technicien, il se tira d'affaire.

Révélation de la première descente, l'Autrichien Roman Rupp (25 ans, troisième avec le dossard 43) dut se contenter du 18e rang, cette fois, malgré une meilleure position de départ (32). L'autre homme du podium, l'Italien Michael Mair, spécialiste de la glisse, se vit rejeter au huitième rang. (si)

## Merle plane Cocorico dans le super-g

Troisième puis deuxième lors des deux descentes de Grindelwald, la Française Carole Merle a franchi le dernier échelon, samedi, pour enlever le super-g disputé dans la station de l'Oberland bernois. Un succès particulièrement éloquent, puisque la skieuse de Super-Sauze a relégué l'Autrichienne Sigrid Wolf, championne olympique, à 1''73 et Maria Walliser à 2''07! Heidi Zeller (6e), Michela Figini (11e) et Heidi Zurbriggen (14e) complètent un bilan helvétique meilleur que lors des dernières courses dans cette discipline malgré l'élimination de Vreni Schneider.

Carole Merle (25 ans le 24 janvier), qui avait été la seule jusqu'ici à infliger une défaite aux Suissesses en remportant l'épreuve d'ouverture de la saison, le super-g de Schladming à

fin novembre, a donc mis fin à la série de 13 victoires consécutives des «filles» de Ian Tischhauser.

Gagnante du géant de Tignes l'hiver dernier, la Française a fêté la troisième victoire d'une carrière longtemps freinée par diverses blessures. On avait failli croire que le talent que l'on prêtait à la skieuse des Alpes de Haute-Provence resterait à jamais inexploité.

### VRENI RENTRE...ET SORT

Vreni Schneider, qui avait fait l'impasse sur les deux descentes, faisait sa rentrée après quelques jours de délassement à Elm. Pour la Glaronaise, la course n'a duré qu'une vingtaine de secondes: emportée par son élan, la double championne olympique quittait la trace et manquait une porte. (si)

## Ski alpin Tous les résultats

### Slalom spécial de Kitzbühel:

1. Armin Bittner (RFA) 1'45''09; 2. Alberto Tomba (It) à 0''22; 3. Rudolf Nierlich (Aut) à 1''10; 4. Marc Girardelli (Lux) à 1'22''; 5. Ole Christian Furuseth (No) à 1'43; 6. Paul Frommelt (Lie) à 1'64; 7. Roberto Grigis (It) à 2'10; 8. Grega Benedik (You) à 2'22; 9. Tet-suya Okabe (Jap) à 2'77; 10. Tiger Shaw (EU) à 3'67. **Puis les Suisses:** 12 Patrick Staub à 4'26; 16. Paul Accola à 4'71; 27. Gustav Oehrlé à 13'76; 28. Peter Müller à 15'18; 31. Daniel Mahrer à 20'78; 33. William Besse à 22'50. - 37 coureurs classés.

### Deuxième descente masculine de Kitzbühel:

1. Daniel Mahrer (S) à 1'58''42 (moyenne 106,401 km/h); 2. Marc Girardelli (Lux) à 0''07; 3. Peter Wirmsberger (Aut) à 0'25; 4. Pirmin Zurbriggen (S) à 0'53; 5. Peter Müller (S) à 0'81; 6. Armin Assinger (Aut) et Bob Boyd (Can) à 1'02; 8. Michael Mair (It) à 1'04; 9. Karl Alpiger (S) à 1'06; 10. Helmut Höflechner (Aut) à 1'21; 11. Franz Heinzer (S) et William Besse (S) à 1'26; 13. Leonhard Stock (Aut) à 1'42. **Puis les Suisses:** 20. Gustav Oehrlé à 2'48; 23. Bernhard Fahner à 2'81; 36. Paul Accola (S) à 3'65.

**Combiné:** 1. Girardelli 7,49; 2. Accola 60,49; 3. Michael Mair (It) 79,19; 4. Markus Wasmeier (RFA) 81,66; 5. Müller 92,68.

### Le slalom de Grindelwald:

1. Vreni Schneider (S) 1'22''87; 2. Tamara McKinney (EU) à 0'88; 3. Monika Maierhofer (Aut) à 1'11; 4. Veronika Sarec (You) à 1'13; 5. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 1'43; 6. Mateja Svet (You) à 1'69; 7. Patricia Chauvet (Fr) à 1'75; 8. Christine von Grünigen (S) à 1'80; 9. Katjusa Pusnik (You) à 2'35; 10. Ida Ladstätter (Aut) à 2'41. **Puis les Suissesses:** 12. Gabriela Zingre à 2'76; 15. Brigitte Oertli à 3'17.

**Le Super-G de Grindelwald:** 1. Carole Merle (Fr) 1'26''24; 2. Sigrid Wolf (Aut) à 1'73; 3.

### Maria Walliser (S) à 2'07; 4.

Ulrike Maier (Aut) à 2'43; 5. Elisabeth Kirchler (Aut) à 2'45; 6. Heidi Zeller (S) à 2'60; 7. Barbara Sadleder (Aut) à 2'64; 8. Michaela Gerg (RFA) à 2'68; 9. Veronika Wallinger (Aut) à 2'70; 10. Petra Kronberger (Aut) à 2'82; 11. Michela Figini (S) à 2'91. **Puis les autres Suissesses:** 14. Heidi Zurbriggen à 3'08; 21. Zoë Haas à 4'43; 22. Marlis Spechcha à 4'50; 41. Sandra Burn à 6'49; 47. Petra Bernet à 7'24. **Combiné:** 1. Oertli 46,97; 2. Karen Percy (Can) 53,36; 3. Figini 53,54; 4. Masnada 57,45; 5. Maier 57,73; 6. Zurbriggen 57,84.

### Coupe du monde MESSIEURS

**Général:** 1. Marc Girardelli (Lux) 194 points; 2. Pirmin Zurbriggen (S) 172; 3. Alberto Tomba (It) 98; 4. Armin Bittner (RFA) 94; 5. Helmut Höflechner (Aut) 83.

**Slalom (après 5 courses sur 8):** 1. Armin Bittner (RFA) 94 points; 2. Marc Girardelli (Lux) 82; 3. Alberto Tomba (It) 60.

**Descente (6 courses):** 1. Helmut Höflechner (Aut) 75 points; 2. Marc Girardelli (Lux) 64; 3. Peter Müller (S) 63.

### DAMES

**Général:** 1. Vreni Schneider (S) 257 points; 2. Ulrike Maier (Aut) 144; 3. Carole Merle (Fr) 141; 4. Michela Figini (S) 129; 5. Maria Walliser (S) 112.

**Slalom (après 5 courses sur 7):** 1. Vreni Schneider (S) 125 points; 2. Monika Maierhofer (Aut) 58; 3. Tamara McKinney (EU) 50;

**Super-G (2 courses):** 1. Carole Merle (Fr) 50; 2. Ulrike Maier (Aut) 32; 3. Sigrid Wolf (Aut) 31.

**Par nations:** 1. Autri che 1339 (messieurs 682 + dames 657) points; 2. Suisse 1230 (498 + 732); 3. RFA 511 (269 + 242); 4. France 351 (94 + 257); 5. Italie 245 (245 + 0). (si)

## ATHLÉTISME

### Peur motivante

Menacé d'un fusil la veille au soir par un automobiliste mécontent, le lanceur de poids américain Randy Barnes, médaille d'argent à Séoul, a expédié son engin à 21 m 89 pour réaliser la meilleure performance de la réunion en salle de Dallas (Texas). Barnes déchargeait sa voiture lorsque deux hommes dans un petit camion lui reprochèrent d'avoir pris leur place sur le parking. L'un d'eux menaçait d'un fusil le colosse pris de stupeur et terrorisé... (si)

## JEUX

**SPORT-TOTO**  
2 2 1 2 1 1 1 1 1 X 2 X X  
**TOTO-X**  
17 - 18 - 21 - 23 - 30 - 35.  
Numéro complémentaire: 16.  
**LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS**  
27 - 28 - 39 - 40 - 42 - 44.  
Numéro complémentaire: 4.  
Joker: 642935.  
**PARI MUTUEL ROMAND**  
Ordre d'arrivée de la course française de dimanche à Vincennes:  
11 - 9 - 19 - 2 - 3 - 12 - 10. (si)

# Les favoris en démonstration

## Succès des championnats jurassiens de fond

Les organisateurs des championnats jurassiens de ski de fond qui se sont déroulés samedi et dimanche aux Breuleux peuvent se targuer d'avoir eu de la chance. En effet, si par-tout alentour la neige avait disparu, il en restait cependant assez dans les forêts situées au nord de la Montagne du Droit pour y effectuer un parcours de 7 km 500 dans des conditions certes précaires, mais tout de même acceptables. Les coureurs eux-même rendaient hommage au Ski-Club local pour avoir organisé ces concours à cette date.

Ces conditions d'enneigement difficiles où les passages dans l'ombre étaient glacés tandis que les endroits demeurés ensoleillés étaient recouverts d'une mince couche de neige lourde rendirent le partage des skis problématique. Pour dire vrai, peu de concurrents le réussirent, mais finalement, ce phénomène eut peu de répercussion sur les classements, puisque la véritable valeur des coureurs fut respectée.

### ÉCARTS IMPORTANTS

Venons-en maintenant à quelques commentaires sur les courses proprement dites. Pour les OJ on constate en consultant les classements, que pour certaines localités, qui ont une longue tradition de fondeurs, la relève est d'ores et déjà assurée. Les responsables des clubs de La Brévine, des Cernets, de Mont-Soleil ou encore de Saignelégier n'ont pas trop de soucis à se faire pour l'avenir. Chez les dames, la victoire revint à Nicole Zbinden du LSV Bienne devant Corinne Ducommun et Jocelyne Singele toutes deux de La Sagne. En juniors 1 les deux coureurs de Saignelégier, Philippe Schwob et Christophe Frésard prennent les deux premières places devant Raphaël Isler de Mont-Soleil.

Le deuxième meilleur temps de la journée est réalisé par un junior II, André Zibach de Couvet qui couvre les 15 km en 45'31 soit à 2'41 du grand vainqueur toutes catégories Daniel Sandoz du Locle. En 42'50 celui-ci se permet le luxe de prendre plus de 3 minutes à ses suivants Harald Kaempf de Mont-Soleil, Marco Frésard de Saignelégier et Christian Marchon de Saignelégier également.

Chez les vétérans, on notera la 1re place du toujours jeune Claudy Rosat de La Brévine. Les courses de relais du dimanche matin ont connu elles aussi un



Daniel Sandoz (No 215) et Nicole Zbinden (No 136): les nouveaux champions jurassiens.



beau succès de participation. Chez les dames la 1re place ne pouvait échapper à l'équipe de La Sagne devant Saignelégier.

La lutte fut âpre chez les séniors I, mais la victoire de Saignelégier ne souffre d'aucun doute puisque cette équipe prit le commandement dès le second relais pour ne plus le perdre. Magnifique 2e place du LSV Bienne avec dans ses rangs, Niklaus Zbinden âgé de 51 ans devant le Ski-Club du Locle.

Le Ski-Club des Breuleux peut être fier du succès de ces joutes sportives. Peut-être envisagera-t-il un jour l'organisation d'un championnat suisse. Pourquoi pas?

### Les résultats

#### COURSES INDIVIDUELLES

- Catégorie OJ I filles (3,5 km):** 1. Laurence Aellen, Mont-Soleil, 9'17"2.
- Catégorie OJ I garçons (3,5 km):** 1. Johann Schmid, La Brévine, 9'17"4.
- Catégorie OJ II filles (5,5 km):** 1. Isabelle Oppliger, Mont-Soleil 18'42"4.
- Catégorie OJ III filles (5,5 km):** 1. Isabelle Jaeger, Couvet, 17'28"2; 2. Laurence Schwob, Saignelégier, 17'55"6.
- Catégorie OJ II garçons (7,5 km):** 1. Mario Wyssbrod, LSV Bienne, 28'12"2.
- Catégorie OJ III garçons (7,5 km):** 1. Jérôme Chatelain, Saignelégier, 25'03"2; 2. Frédéric Oppliger, Mont-Soleil, 26'52"2.
- Catégorie dames (10 km):** 1. Nicole Zbinden, LSV Bienne, 24'32"8; 2. Corinne Ducommun, La Sagne, 27'41"3; 3. Jocelyne Singelé, La Sagne, 28'01"2; 4. Florence Marchon, Saignelégier, 29'32"2; 5. Marie-Ci. Chatelain, Saignelégier, 30'03"9.
- Catégorie juniors I (15 km):** 1. Philippe Schwob, Saignelégier, 48'46"9; 2. Christophe Frésard, Saignelégier, 50'31"2; 3. Raphaël Isler, Mont-Soleil, 56'28"5; 4. Cédric Cabre, La Brévine, 59'33"9; 5. Cédric Zaugg, Chaumont, 1 h 01'15"6.
- Catégorie juniors II (15 km):** 1. André Zibach, Couvet, 45'31"7; 2. Bernard Tschanz, Mont-Soleil, 48'28"8; 3. Jérôme Michel, Le Locle, 49'35"6; 4. Samuel Steiner, Couvet, 50'53"9; 5. Daniel Schumacher, Le Locle, 52'49"1.
- Catégorie séniors I (15 km):** 1. Daniel Sandoz, Le Locle, 42'50"1; 2. Harald Kaempf, Mont-Soleil, 45'52"4; 3. Marco Frésard, Saignelégier, 45'57"5.
- Catégorie séniors II-III-IV (15 km):** 1. Claudy Rosat, La Brévine, 45'04"4; 2. Kurt Brunner, LSV

(Schneider) Bienne, 45'30"7; 3. Niklaus Zbinden, LSV Bienne, 46'40"1;



### LES RELAIS

- OJ Garçons:** 1. La Brévine I, (Laurent Bachmann, P.-Alexis Pochon, Mathias Saisselin), 43'21"0.
- OJ filles:** 1. Saignelégier I (Laurence Schwob, Cécile Beuret, Joanne Schwob), 48'37"3.
- Dames:** 1. La Sagne I (Corinne Ducommun, Martine Chevillat, Jocelyne Singelé), 48'34"9; 2. Saignelégier I, (Florence Marchon, Eliane Beuret, Marie-Claude Chatelain, 49'40"1; 3. Saignelégier II, (Anne-Claude Marchon, Véronique Beuret, Pauline Gigandet), 51'17"4.
- Séniors:** 1. Saignelégier I (Georges Froidevaux, Philippe Schwob, Marco Frésard, Christian Marchon), 1 h 41'21"5; 2. LSV Bienne, (Kurt Brunner, Erwin Bleuer, Christophe Germiquet, Niklaus Zbinden), 1 h 44'23"2; 3. Le Locle I (Laurent Singelé, Jérôme Michel, Gilles Gauthier, Vincent Feuz), 1 h 44'58"1. (ac)

# Réjouissant

## Kempf deuxième à Reit im Winkl

Une semaine après sa victoire de Schonach, Hippolyt Kempf s'est à nouveau distingué lors du combiné nordique de Coupe du Monde disputé à Reit im Winkl. Le champion olympique de la spécialité a en effet pris la deuxième place de cette épreuve, remportée de façon magistrale par le Norvégien Trond-Arne Bredesen.

Ce dernier a ainsi signé sa deuxième victoire de la saison après celle qu'il avait remportée à Saalfelden.

Les Norvégiens ont d'ailleurs confirmé à Reit im Winkl qu'ils seraient bien les adversaires les plus déterminés de Kempf, lors des Mondiaux de Lahti. Cet hiver, outre les deux succès de Bredesen, la Norvège a en effet encore récolté deux autres victoires, par équipes à Saint-Moritz et par Knut-Tore Apeland à Oberwiesenthal.

### SATISFAIT

Sixième du saut la veille, Hippolyt Kempf prenait le départ de la course de fond avec un retard de 1'12" sur Bredesen, gagnant sur le tremplin. Après cinq kilomètres, il se retrouvait déjà en deuxième position. Un rang qu'il put conserver aisément, mais il lui fut impossible de revenir sur le Norvégien.

Le Lucernois ralliait d'ailleurs l'arrivée avec encore des réserves et s'estimait fort satisfait de ce deuxième rang. Il fera désormais l'impasse sur l'épreuve du week-

end prochain afin de se préparer dans le calme pour le rendez-vous de Lahti.

Dans le camp suisse, Kempf est le seul actuellement à disposer de l'intégralité de ses moyens. Ainsi, Fredy Glanzmann dut-il une nouvelle fois se contenter d'un modeste 21e rang. Mais, la sixième place récoltée dans la course de fond témoigne d'une progression certaine. Quant à Andreas Schaad, il avait renoncé à s'aligner dans ce concours, afin de se ménager.

### RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

**Combiné nordique de Reit im Winkl:** 1. Trond Arne Bredesen (No); 2. Hippolyt Kempf (S); 3. Klaus Sulzenbacher (Aut); 4. Trond-Einar Elden (No); 5. Klaus Ofner (Aut). **Puis les autres Suisses:** 21. Fredy Glanzmann; 32. Urs Niedhart; 35. Peter Rickenbach. Stefan Späni a abandonné.

**Fond 15 km (libre):** 1. Baard Jörgen Elden 36'40"8; 2. Apeland 37'03"5; 3. Ustupski 37'31"5. **Puis:** 6. Glanzmann 37'55"8; 9. Kempf 38'05"3; 32. Niedhart 40'16"0; 35. Rickenbach 40'38"0.

**Positions en Coupe du Monde (4 concours). Individuel:** 1. Bredesen 59; 2. Kempf 55; 3. Sulzenbacher 46; 4. Apeland 34; 5. Ofner 31. **Puis:** 11. Andreas Schaad (S) 17.

**Par nations:** 1. Norvège 279; 2. Suisse 112; 3. URSS 107; 4. France 103; 5. Autriche 101; 6. Tchécoslovaquie 90. (si)

# Bokloev se venge

## Concours d'Harrachov en Coupe du monde

Les battus de la veille à Liberec ont pris leur revanche dimanche sur le tremplin des 90 m d'Harrachov. La victoire est revenue au Suédois Jan Bokloev, l'homme au style si peu orthodoxe, qui a devancé le vainqueur de la récente tournée des quatre tremplins, le Finnois Risto Laakkonen. A la faveur de ce succès, Bokloev a pris la tête de la Coupe du monde de saut.

Les Suisses ont une nouvelle fois déçu. Seul Pascal Reymond est parvenu à se qualifier pour la seconde manche. Il a pris la 31e place. Thomas Kindlimann a dû se contenter de la 83e place, Christian Hauswirth de la 91e. Un bilan bien maigre.

Le Bernois évoluera en Coupe d'Europe alors que dans les épreuves Coupe du monde en RDA, la Suisse sera représentée

par Reymond, Kindlimann, Gérard Balanche et Christophe Lehmann.

**Harrachov. Coupe du monde de saut (90 m):** 1. Jan Bokloev (Su) 209 (116,5 m-155,5 m); 2. Risto Laakkonen (Fin) 195,5 (112,5-100); 3. Ladislav Dluhos (Tch) 193,5 (111-99); 4. Mike Holland (EU) 192,0 (106,5-105); 5. Jon Inge Kjörum (No) 191,5 (108,5-102). **Puis les Suisses:** 31. Pascal Reymond (99,5-92). Ne se sont pas qualifiés pour la seconde manche: Thomas Kindlimann (92) et Christian Hauswirth (83).

**Les positions en Coupe du monde:** 1. Bokloev 155 points; 2. Dieter Thoma (RFA) 131; 3. Laakkonen 130; 4. Matti Nykänen (Fin) 106; 5. Ernst Vettori (Aut) 85. **Puis:** Reymond 9. Christoph Lehmann (S) 3. (si)

# Svan récidive

## Les épreuves de Coupe du monde du week-end

Le Suédois Gunde Svan et la Tchèque Alzbeta Havranckova ont survolé les débats dimanche lors des deux épreuves Coupe du monde de Nove Mesto (30 km messieurs style classique) et Klingenthal (30 km dames style libre).

Svan, déjà vainqueur des 15 km de vendredi, s'est imposé en Tchèque avec une avance de 1'42" sur le Norvégien Pal Gunnar Mikkelsplass. En RDA, Havranckova a relégué sa dauphine, l'Allemande de l'Est Gabriele Hess, à 58 secondes.

### BONNE NOUVELLE

Sur le plan suisse, la bonne nouvelle est venue de Klingenthal avec la remarquable septième place de Marianne Irniger. Evi Kratzer, en revanche, a été contrainte à l'abandon.

A Nove Mesto, les Suisses ont été décevants, Giachem Guidon, pourtant septième vendredi des 15 km, termine au 27e rang, Jürg Capol au 28e et Hans Diethelm au 37e.

L'exploit de Marianne Irniger vient à point. Il démontre qu'Evi Kratzer n'est pas la seule repré-

sentante helvétique capable de rivaliser avec les meilleures. La skieuse d'Urnäsch s'est élancée juste devant la Suédoise Lis Frost qui devait prendre la cinquième place. Très vite rejointe par la Scandinave, l'Appenzelloise a réussi à soutenir le rythme imposé par Frost.

Je n'aurais pas pensé obtenir un tel résultat, confiait Irniger à l'issue de ces 30 km. Malheureusement, les autres Suissesses ne sont guère montrées à leur avantage: Elisabeth Glanzmann a pris la 23e place, Silvia Baumann la 30e. Fatiguée et malade, Evi Kratzer a préféré abandonner.

En l'absence des meilleures Soviétiques, Havranckova, qui excelle dans l'art du «skating», s'est imposée sans aucune discussion. La surprise est venue de la deuxième place de la double championne du monde junior

Gabriele Hess, qui a devancé la Norvégienne Marianne Dahlmo, victorieuse des 10 km vendredi.

S'il fut serré vendredi sur 15 km avec un écart final de 14 dixièmes, le duel entre Svan et Mikkelsplass a cette fois tourné court.

### Résultats et classements MESSIEURS

**Nove Mesto (Tch). Fond 30 km (classique):** 1. Gunde Svan (Suè) 1 h 17'57"7; 2. Pal Gunnar Mikkelsplass (Nor) à 1'42"0; 3. Vegard Ulvang (Nor) et Holger Bauroth (RDA) à 2'09"7; 5. Terje Langli (Nor) à 2'27"9; 6. Martin Petrisek (Tch) à 2'37"7; 7. Christer Majbäck (Suè) à 2'42"9; 8. Henrik Forsberg (Suè) à 2'45"2; 9. Alois Stadlober (Aut) à 2'56"1; 10. Andrei Kartchevski (URSS) à 2'57"1. **Puis les Suisses:** 27. Giachem Guidon à 5'25"6; 28. Jürg Capol à 5'27"3; 37. Hans Diethelm à 6'19"0. Battista Bovisi a abandonné.

**Positions en Coupe du monde:** 1. Svan 120 points; 2. Mikkels-

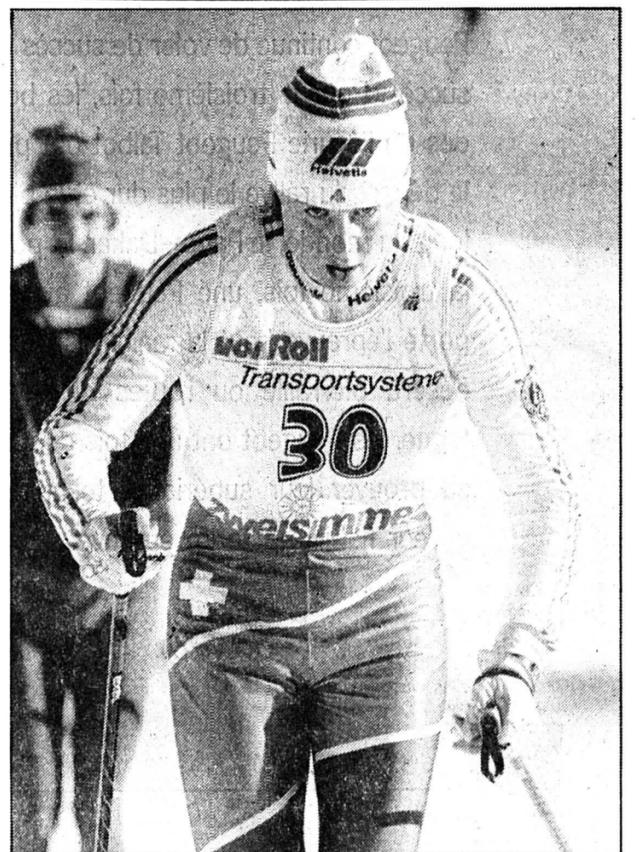
plass 100; 3. Ulvang 88; 4. Torgny Mogren (Suè) 65; 5. Thomas Langli (Nor) 31. **Puis:** 23. Guidon 11.

### DAMES

**Klingenthal (RDA). Fond 30 km (libre):** 1. Alzbeta Havranckova (Tch) 1 h 29'30"9; 2. Gabriele Hess (RDA) à 58"7; 3. Marianne Dahlmo (Nor) à 1'08"6; 4. Natsha Tchernich (URSS) à 1'15"2; 5. Lis Frost (Nor) à 1'15"8; 6. Elena Kachirskaia (URSS) à 1'32"2; 7. Marianne Irniger (S) à 1'48"2; 8. Svetlana Kamoskaia (URSS) à 1'57"1; 9. Catrin Larsson (Suè) à 1'59"5; 10. Manuela di Centa (I) à 2'22"6. **Puis les autres Suissesses:** 23. Elisabeth Glanzmann à 4'41"0; 30. Silvia Baumann à 5'39"9. Evi Kratzer a abandonné.

**Les positions en Coupe du monde:** 1. Elena Valbe (URSS) 80 points; 2. Havranckova 70; 3. Julia Khamskhirina (URSS) 54; 4. Di Centa 47; 5. Dahlmo 40; 6. Larisa Latsutina (URSS) 39; 7. Tamara Tikhonova (URSS) 33.

**Puis:** 29. Irniger 9; 36. Kratzer 2. (si)



La septième place de Marianne Irniger est aussi réjouissante qu'inspérée. (ASL-a)

## **SUR LES AILES DU SUCCÈS.**

**Paris-Dakar: 3ème victoire consécutive pour Peugeot.**



HDM

Peugeot continue de voler de succès en succès. Pour la troisième fois, les bolides de l'écurie Peugeot Talbot ont pris le départ du rallye le plus dur et le plus long du monde, le Paris-Dakar. Et pour la troisième fois, une Peugeot a remporté l'épreuve haut la main. Pistes du désert, pierraille ou routes de montagne, les Peugeot ont une fois de plus su prouver leur supériorité technique et leur fiabilité à toute épreuve.

C'est cette technologie et cette fiabilité que l'on retrouve sur les voitures de série. Citons à titre d'exemple la Peugeot 405. Ses 1905 cm<sup>3</sup> développant 111, 122 ou 150 chevaux (MI 16 avec 16 soupapes) lui confèrent un tempérament fougueux. Quant à son train de roulement doté d'une suspension indépendante sur les 4 roues et de la traction avant, il se joue de toutes les inégalités de la chaussée tout en garan-

tissant une très grande maniabilité. Sur longues distances, conducteur et passagers pourront ainsi goûter pleinement aux plaisirs du voyage.

La Peugeot 405 vous attend chez votre agent Peugeot Talbot, à partir de **19345 francs**.

Photo: Peugeot 405 Turbo 16 «Grand Raid», 1905 cm<sup>3</sup>, env. 400 ch – les ailes du désir ne sont malheureusement pas à vendre.



**PEUGEOT**  
SUR LES AILES DU SUCCÈS.

# Dans un climat plutôt hostile

## Les basketteuses chaux-de-fonnières qualifiées en Coupe

● LA CHAUX-DE-FONDS - PULLY 79-68 (40-36)

L'énerverment a régné en maître et seigneur samedi au Pavillon des sports. Car le huitième de finale de la Coupe de Suisse féminine entre La Chaux-de-Fonds et Pully a surtout valu par le mauvais état d'esprit habitant les Pulliérannes. Le succès chaux-de-fonnier, tout à fait logique, récompense une équipe qui, toujours, a cherché à s'imposer en jouant, sans aucun autre artifice.

Les Vaudoises se sont sabordées elles-mêmes, à l'approche de la demi-heure. Accumulant les fautes, parfois vilaines, se perdant en vaines discussions avec les arbitres, elles se sont manifestées par un état d'esprit détestable.

Qui sait ce qu'il serait advenu si quatre joueuses de leur cinq de base n'avaient dû quitter le parquet pour cinq fautes ?

### PRÉCIPITATION

Privées de leur distributrice Nathalie Groth, les Pulliérannes n'ont que rarement eu l'occasion

de poser leur jeu. La défense agressive des Chaux-de-Fonnières les en empêcha pour une bonne part.

La Chaux-de-Fonds, pourtant, ne put prendre ses distances en première mi-temps. Car les joueuses d'Isabelle Persoz et de Laurent Frascotti ont souvent évolué de manière trop précipitée.

S'appuyant sur son Américaine Jolynn Schneider (186 cm), impériale dans la raquette, Pully rendait panier pour panier à son adversaire, et le mince écart enregistré à la pause (quatre points)

promettait une seconde période passionnée.

### ÉTINCELLES

Passionné, le dernier «vingt» l'a été ! La Chaux-de-Fonds montra d'emblée la couleur: en quatre minutes à peine, les Neuchâteloises reléguèrent les Vaudoises à douze points.

### PAVILLON DES SPORTS Renald TSCHOUMY

C'est alors que les choses se précipitèrent. En l'espace d'une minute, Véronique De Sepibus, puis Mireille Nicolas, commirent leur cinquième faute. Agitation, énervement et réclamations côté pulliérannais. Sur le banc comme sur le terrain.

Dans ce climat hostile, les Chaux-de-Fonnières eurent l'intelligence de ne se concentrer que sur la partie. Profitant des multiples fautes des Vaudoises, elles

surent gérer leur avantage jusqu'au terme, pour finalement s'imposer de onze points.

Cette victoire, qui ne peut qu'être bénéfique pour des filles en quête de succès depuis bientôt un mois et demi, ouvre ainsi la porte des quarts de finale à La Chaux-de-Fonds.

Mais le tirage au sort, effectué au Pavillon des sports dès la fin du match, a réservé un os à La Chaux-de-Fonds, qui aura le redoutable privilège de recevoir Birsfelden lors du prochain tour. Intouchables en championnat, les Bâloises représentent un obstacle quasiment infranchissable pour les Chaux-de-Fonnières.

Ceci d'autant plus que la hiérarchie est rarement bousculée en Coupe de Suisse de basketball.

**Pavillon des sports:** 250 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Erassas (VD) et Tartaglia (VD).

**La Chaux-de-Fonds:** G. Chatellard (4), D. de Rose (1), F. Sch-

mied (1), I. Bauer (11), C. Leonard, I. Krebs, R. Favre, Z. Djurkovic (30), S. Rodriguez (23), C. Krebs (9).

**Pully:** M. Rose, J. Tuscher (6), L. Berney (4), A. Sommer, J. Schneider (33), C. Pouly (11), V. De Sepibus (4), D. Rota (8), M. Nicolas (2).

**Notes:** La Chaux-de-Fonds sans C. Longo (raisons professionnelles). Pully sans N. Groth (vacances). Sorties pour cinq fautes: V. De Sepibus (26e), M. Nicolas (27e), J. Tuscher (34e), C. Krebs (36e) et J. Schneider (36e). Faute technique à J. Tuscher (28e). Fautes intentionnelles à L. Berney (23e) et J. Schneider (26e). La Chaux-de-Fonds: 30 paniers pour 73 tirs (41%), 19 lancers-francs sur 27 (70%), 14 fautes d'équipe. Pully: 31 paniers pour 75 tirs (41%), 6 lancers-francs sur 15 (40%), 27 (!) fautes d'équipe.

**Au tableau:** 5e: 12-10. 10e: 22-24. 15e: 31-32. 25e: 52-43. 30e: 62-50. 35e: 71-60.

R.T.

### Autres résultats

City Fribourg - Bellinzona 123-64 (67-25); Arlesheim - Femina Lausanne 42-75 (22-32); Birsfelden - Reussbühl 98-62 (48-34); Bernex - Meyrin 73-69 (37-33); Lucerne - Nyon 41-105 (26-49); Femina Berne - Opfikon 82-52 (38-25).

### TIRAGE AU SORT DES ¼ DE FINALE (4 février)

**La Chaux-de-Fonds - Birsfelden;** Baden - Femina Lausanne; Nyon - Bernex; City Fribourg - Femina Berne. (si)

### VOLLEYBALL

# Colombier malmène le leader

## Bonne performance des Neuchâtelois en LNA

● VBC COLOMBIER - LEYSIN 1-3 (15-10 11-15 5-15 12-15)

«J'ai eu très peur de devoir disputer un cinquième set contre Colombier, car dans cette partie de poker que constitue le tie-break, le favori à tout à perdre. De plus, avec les traces de fatigue encore présentes après notre match de jeudi contre Lausanne et Martin Walsler blessé, nous étions «bons à prendre» et Colombier avec une chance réelle de créer la surprise contre nous». Ces propos du coach leysenoud, ancien entraîneur national, Georges de Jong, confirment donc la bonne impression laissée par les rouge et blanc à Planeyse devant un nombreux public.

Les joueurs d'Oberer réussissaient cette fois à entrer immédiatement dans le match, en malmenant les Vaudois, menés 9-1, qui cherchaient visiblement la parade au déferlement des attaques variées des locaux. Le culot des Neuchâtelois s'avérait payant et leur per-

mettait de remporter logiquement le gain de la première manche.

### TACTIQUE

Dans le deuxième set, Colombier continuait sur sa lancée et tenait la dragée haute à son adversaire jusqu'à huit points. Leysin semblait toutefois mieux organisé aux filets, en contrôlant Steve Friedman mis en difficulté par le bloc vaudois.

A ce propos, de Jong avouait: «Nous nous concentrons au maximum sur la reprise du service et le choix tactique au bloc. Nous ne prenons pas le risque d'une lecture de la distribution adverse et nous prenons des options contre les joueurs qui constituent pour nous la menace essentielle au filet. Votre Américain en a fait les frais et cela nous permet de faire la différence.

### MAUVAIS SERVICES

Dans ces conditions ce fut aux joueurs suisses qu'incomba plus d'une fois la responsabilité de conclure les actions neuchâtelo-

ses. Même si cela fut finalement insuffisant pour l'emporter, les prestations de Beuchet et Gibson, en position 2, furent dignes d'éloges. Si la formation du Littoral a des reproches à se faire, c'est surtout au service et par moments en réception qu'il faut les chercher.

Les rouge et blanc ont en effet raté une vingtaine de services au total, un taux d'échec encore trop élevé. On connaît l'effet destructeur des échecs répétés au service sur le moral des joueurs...

Les Neuchâtelois ont donc craqué au milieu du deuxième set sous la pression des Vaudois très combatifs. Leysin avalait tout cru son adversaire dans la troisième manche et il fallait attendre le quatrième set pour voir la partie se rééquilibrer.

Une malheureuse faute d'arbi-

trage devait alors avoir raison du moral retrouvé des Neuchâtelois qui ne pouvaient pousser le leader jusqu'au tie-break. Après 95 minutes d'un match spectaculaire, c'eût pourtant été une belle récompense pour le public, dont les encouragements créèrent une bonne ambiance à Planeyse.

Colombier aura donc finalement donné une image rassurante, que ne contredit pas le mentor de Leysin. **L'apport d'étrangers dans les petits clubs rend le championnat plus intéressant et votre équipe possède suffisamment d'atouts pour se maintenir en LNA.**

Que le ciel l'entende ! **Colombier:** Briquet, Gibson, Friedman, Kohl, Hubscher, Beuchet, Meyer, Meroni, Bassand. (jcb)

## Au-dessus des filets

### Résultats du championnat suisse

#### Dames

##### LNA

VBC Bienne - Montana Lucerne 1-3 (15-13 7-15 7-15 8-15); Uni Bâle - Volero Zurich 3-0 (15-5 15-10 15-5); Genève Elite - Lausanne UC 3-0 (16-14 15-7 15-8); BTV Lucerne - VB Bâle 3-1 (12-15 15-7 15-9 14-10).

**Classement:** 1. Montana Lucerne 13-24; 2. BTV Lucerne 13 (+20) 20; 3. Uni Bâle 13 (+19) 20; 4. Genève Elite 13-12; 5. VBC Bienne 13 (-9) 10; 6. VB Bâle 13 (-11) 10; 7. Volero Zurich 13-6; 8. Lausanne UC 13-2.

##### LNB, GROUPE OUEST

VBC Fribourg - VBC Berthoud 3-1; Neuchâtel Sports - Leysin 3-0; SFG Montreux - Moudon 3-2; VBC Colombier - VBC Thoune 3-0; Elite Uni Berne - TV Schönenwerd 2-3.

**Classement (10 matches):** 1. VBC Fribourg 18; 2. VBC Colombier 16; 3. Moudon 12; 4. Neuchâtel Sports 12; 5. TV Schönenwerd 10; 6. Leysin 10; 7. Elite Uni Berne 8; 8. Berthoud 6; 9. Montreux 6; 10. VBC Thoune 2.

#### Messieurs

##### LNA

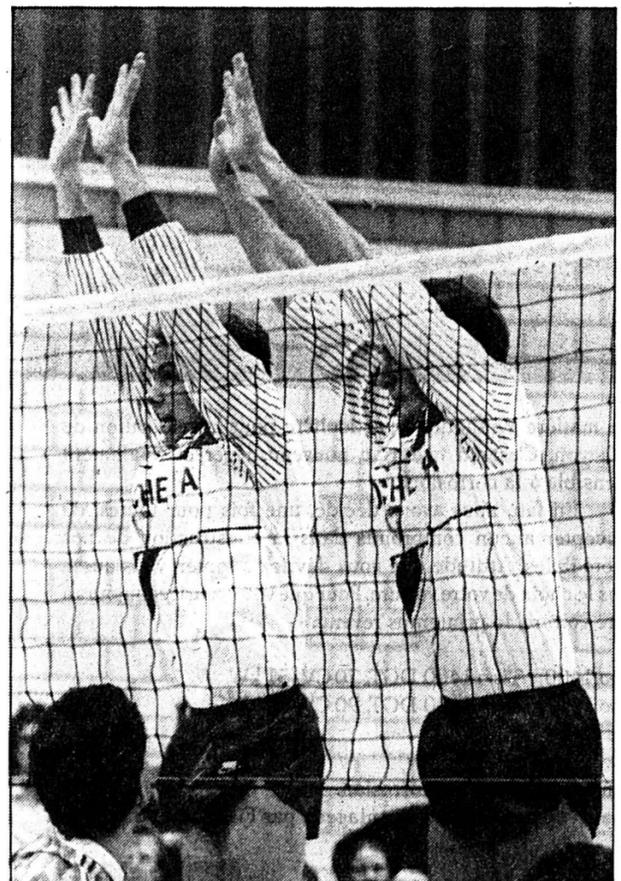
TSV Jona - VBC Kôniz 3-2 (13-15 6-15 15-7 15-3 15-11); Uni Bâle - CS Chênois 0-3 (7-15 12-15 6-15); VBC Sursee - Lausanne UC 0-3 (10-15 5-15 11-15); VBC Colombier - Leysin VBC 1-3 (15-10 11-15 5-15 12-15).

**Classement:** 1. Leysin VBC 13 (+24) 22; 2. CS Chênois 13 (+17) 20; 3. TSV Jona 13 (+11) 20; 4. Lausanne UC 13-18; 5. VBC Kôniz 13 (-13) 8; 6. VBC Sursee 13 (-14) 8; 7. Uni Bâle 13-6; 8. VBC Colombier 13-2.

##### LNB, GROUPE OUEST

Tramelan - Sél. nat. jun. ouest 3-0; Lausanne UC - VBC Lavaux 2-3; Servette-Star Onex - CS Chênois 3-0; VBC Münsingen - Meyrin 3-2; Uni Berne - Tramelan 1-3; BVBC Berne - Schönenwerd 0-3.

**Classement:** 1. VBC Lavaux 10-20; 2. Tramelan 11-18; 3. Servette-Star Onex 10-16. (si)



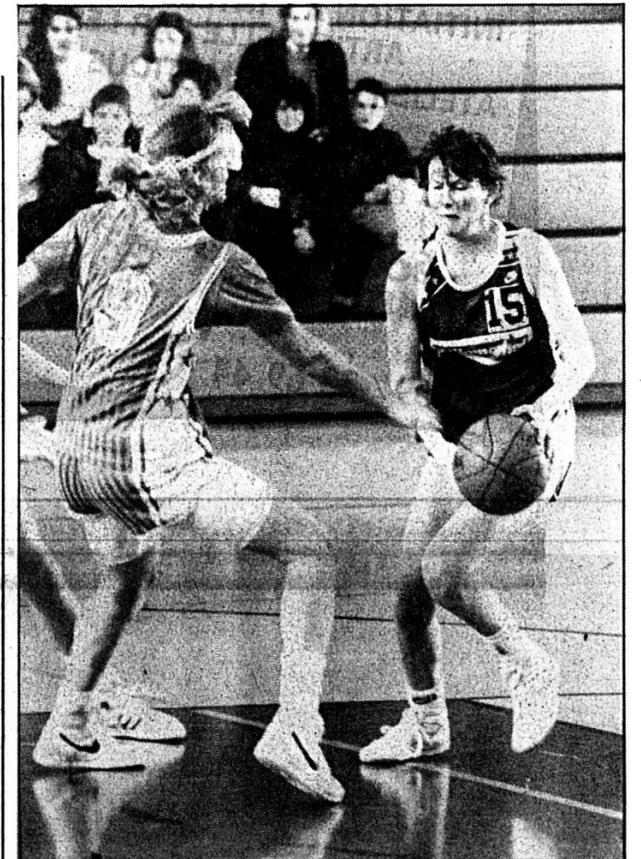
Le bloc du VBC Colombier a posé des problèmes au leader vaudois. (Schneider-a)

### LE SPORT EN BREF



#### Vevey - Monthey rejoué

Le huitième de finale de la Coupe de Suisse masculine entre Vevey et Monthey, qui avait fait l'objet d'un protêt des Vaudois, sera finalement rejoué mercredi prochain 18 janvier à 20 heures aux Galeries du Rivage. Telle est la décision annoncée par le président de la FSBA, Etienne Voldet, après accord entre les clubs concernés et la fédération.



Chantal Krebs (à droite) et ses coéquipières arriveront à passer l'obstacle pulliérannais et Jolynn Schneider. (Schneider)

## Sous les paniers

### Résultats du championnat suisse

#### Messieurs

**LNA, 13e journée:** SF Lausanne - Champel Genève 87-92 (43-35); SAM Massagno - Pully 104-126 (51-59); Chêne BC - CVJM Birsfelden 119-109 (53-54); Nyon - TV Reussbühl Lucerne 140-101 (69-45); Fribourg Olympic - Bellinzona Basket 83 82-80 (44-40).

**Classement:** 1. Nyon +172 (4) 20; 2. Pully +102 (0) 20; 3. Fribourg Olympic 16; 4. Champel Genève 14; 5. SF Lausanne +18 (4) 12; 6. Bellinzona Basket 83 -23 (2/+13) 12; 7. SAM Massagno -7 (2/-13) 12; 8. TV Reussbühl Lucerne 10; 9. CVJM Birsfelden 8; 10. Chêne BC 6.

**Ligue nationale B, 11e journée:** Uni Bâle - Sion-Wissigen 93-77; Beaugregard - Vacallo 75-76; Lugano - Wetzikon 82-78; Monthey - Barbengo 118-73; Union Neuchâtel - Cossonay 108-76.

**Classement:** 1. Monthey 11-22 (+252); 2. Union Neuchâtel 11-16 (+102); 3. Lugano 11-16 (+40); 4. Uni Bâle 11-12 (+1); 5. Vevey 10-10 (+98); 6. Beaugregard 11-10 (+48); 7. Barbengo 11-10 (-142); 8. Sion Wissigen 11-8 (-9); 9. Wetzikon 11-6 (-89); 10. Vacallo 11-6 (-125); 11. Cossonay 11-4 (-174). (si)

**Première ligue nationale, groupe centre:** Rapid Bienne - Villars-sur-Glâne 82-86 (44-43); Riehen - Birsfelden 56-68 (26-43); Alterswil - Marly 70-90 (34-44); Frauenfeld - Pratteln 80-58 (34-28); Delémont - La Chaux-de-Fonds 68-97 (32-46); Boncourt - Auvornier 91-82 (46-45).

**Classement:** 1. Marly 12-24 (+301); 2. Rapid Bienne 12-20 (+208); 3. Birsfelden 12-18 (+152); 4. Auvornier 12-16 (+147/+10); 5. Villars 12-16 (+128/-10); 6. Boncourt 11-12 (+137); 7. La Chaux-de-Fonds 11-10 (-31); 8. Pratteln 12-10 (-108); 9. Alterswil 12-8 (-171); 10. Frauenfeld 12-6 (-112); 11. Riehen 12-2 (-301); 12. Delémont 12/-4 (-350).

#### Dames

**LNB, match en retard:** SAL Lugano - Vevey 73-70.

**Classement (10 matches):** 1. Meyrin 20; 2. Wetzikon 16; 3. Bellinzona 14; 4. Fémina Berne 12 (+11); 5. Brunnen 12 (-11); 6. Widikon 10 (4 p.); 7. Lucerne 10 (2); 8. Pratteln 10 (0); 9. Vevey 8; 10. SAL Lugano 6; 11. Winterthur 2; 12. Künsnacht 0. (si)

● divers

● offres d'emploi

Cours d'  
**INFORMATIQUE**  
 UNE APPROCHE DE  
 L'INFORMATIQUE  
 INTRODUCTION À  
 L'INFORMATIQUE  
 FRAMEWORK (logiciel intégré)  
 COMPTABILITÉ SUR ORDINATEUR  
 TRAITEMENT DE TEXTE  
 BASES DE LA PROGRAMMATION  
 PROGRAMMATION I ET II  
 INFORMATISATION  
 GESTION DE PROJETS  
 DOS  
 INITIATION À L'INTELLIGENCE  
 ARTIFICIELLE PAR LES JEUX  
 ATELIER D'INFORMATIQUE 000092

Renseignements et inscriptions  
 RUE JAQUET - DROZ 12  
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

**école-club  
 migros**

039 / 23 69 44



L'Atelier d'architecture IMARCO à Marin  
 cherche  
**un architecte ETS** ou  
**un dessinateur en bâtiment –  
 chef de chantier**  
 très qualifié.  
 Faire offre à l'Atelier IMARCO  
 rue de la Gare 10, 2074 Marin-Epagnier  
 ☎ 038/33 55 55 360

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**  
**PTT**  
  
 La Direction des télécommunications de  
 Neuchâtel (DTN) cherche pour les 1er mars  
 et 1er juin 1989 des  
**assistantes-  
 téléopératrices**  
 Après une période de formation de trois  
 mois, nos collaboratrices travailleront à  
 notre service des renseignements à temps  
 complet ou partiel.  
 Les candidates devront avoir de bonnes  
 connaissances de la dactylographie et être  
 d'un âge compris entre 30 et 45 ans.  
 Tous renseignements peuvent être obtenus  
 à notre division personnel et état-major,  
 tél. 113, int. 408. Les offres manuscrites  
 seront adressées à la  
**Direction des télécommunications  
 Division personnel et état-major  
 Place de la Gare 4  
 2002 Neuchâtel** 007550

**printemps**  
 Pour notre rayon  
 articles messieurs  
 Nous cherchons:  
**une vendeuse**  
 Entrée: tout de suite ou à convenir.  
 Les personnes intéressées prennent  
 contact avec M. Monnet, chef du  
 personnel, 039/23 25 01 012600  
 La Chaux-  
 de-Fonds

**MM**  
 NEUCHÂTEL  
 - FRIBOURG  
 désire engager pour le restau-  
 rant de son MM Le Locle  
**dame de buffet**  
 pour une activité de 25 heures  
 par semaine.  
**Nous offrons:**  
 – place stable,  
 – 5 semaines de vacances,  
 – nombreux avantages  
 sociaux.  
 Veuillez prendre contact  
 avec la gérante, Mlle Duchmann  
 ☎ 32 17 32 000092

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg  
 service du personnel, tél. 038 35 11 11  
 case postale, 2074 MARIN



**Zinc contre  
 sel.  
 La nouvelle  
 Tipo.**



Vous est-il possible de vous imaginer que, hiver après hiver, intempéries après chutes de neige, 18 750 camions en moyenne déversent sur votre chaussée leur charge de produit dégivrant? Vous est-il possible de vous imaginer que, mis pare-chocs contre pare-chocs, ils représenteraient ainsi une colonne ininterrompue allant de Genève à Saint-Maurice! 150 millions de kilos de sel – une virulente attaque contre les véhicules!

C'est pourquoi la Tipo est pourvue d'une couche de zinc qui protège les moindres surfaces de sa carrosserie, en tôle spéciale, que le sel pourrait menacer. Ainsi le propriétaire d'une Tipo peut sourire à la neige, au sel et à l'hiver.

Si le gigantesque hayon arrière n'est pas doté de cette protection zinguée c'est que, pour laisser libre cours à la superbe fantaisie de nos stylistes, nous avons dû fabriquer

une matière synthétique particulière pour la réalisation de ce hayon. C'est un matériau nouveau, léger et totalement insensible à la corrosion.

En fait, nous avons décidé, une fois pour toutes, de n'accepter aucun compromis dans la construction de nos automobiles. Attitude que vous devriez adopter, vous aussi, dans le choix de votre voiture. Pour que vous souriez toujours à votre voiture, le printemps revenu.

Tipo 1400; Tipo 1400 DGT, 70 CV/51 kW.  
 Tipo 1600; Tipo 1600 DGT, 90 CV/66 kW.  
 Dès Fr. 16 790.-

6 ans de garantie anticorrosion.  
 Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

TIPO. LA VOITURE DE L'ANNÉE. **FIAT**

# Un final de toute beauté

## Le championnat cantonal indoors de tennis est terminé

Le Masters SBS indoors 1989 s'est terminé en apothéose samedi et dimanche au Centre intersports de Marin. Trois noms sont à mettre en exergue: le **Chaux-de-Fonnier Gilles Neuenschwander**, grand dominateur du tableau P, **Valérie Favre**, finaliste tant en P qu'en B, et la jeune **Gaëlle Widmer**, finaliste-surprise dans le tableau C.

La grande attraction du tournoi aurait dû être Sandrine Bregnard, championne de Suisse en titre. Mais la Bôloise, souffrant d'un début d'élongation à la cuisse gauche, s'est retirée, non sans avoir gagné son premier match.

A deux semaines des championnats suisses en salle, j'ai préféré ne pas prendre de risques, dira-t-elle.

### VALÉRIE-LA-RÉVÉLATION

Sandrine Bregnard forfait, la voie royale s'ouvrait à Carmela Burri, une Zurichoise classée P 2. Celle-ci a fait montre d'une sûreté impressionnante, ne perdant que deux jeux au total.

En finale, elle n'a pas laissé l'ombre d'une chance à Valérie Favre (6-0 6-1). Mais cette dernière n'a rien à se reprocher, car elle est à considérer comme la grande révélation de ce championnat cantonal.

Car, si sa victoire dans le tableau B est conforme à la logique, sa présence en finale du tableau P l'est beaucoup moins. Classée B 1, Valérie Favre s'est permise de battre Joëlle Aiassa (P 3) en quarts de finale, et Andrea Revesz (P 3 également) en demi-finale!

Son fantastique parcours mérite la considération.

### NEUENSCHWANDER CONFIRME

Le tableau P masculin a également donné lieu à certaines surprises. Ce fut d'abord Bas Alberti (B 3) qui prit la mesure de



Gilles Neuenschwander a dominé la finale P/B de la tête et des épaules.

(Schneider)

l'ancien champion de Suisse Théo Stalder (P N).

Autre favori à avoir connu l'élimination: le Genevois Manuel Faure (P 2), devant Aaron Matzinger (P 3), de Bremgarten. Dans le haut du tableau, après une entrée en matière laborieuse (le fait de jouer dans mon canton m'a crispé), Gilles Neuenschwander a fait preuve d'une maîtrise certaine.

### MARIN

Renaud TSCHOUMY

En finale, contre Matzinger, le Chaux-de-Fonnier n'a guère laissé planer de doute. Alternant les balles longues et les balles courtes, retournant magnifiquement les «boulets de canon» de son adversaire, impressionnant d'aisance, tant au filet (7 volées gagnantes) qu'en fond de court (6 passing

shots), il a évolué deux classes au-dessus de Matzinger.

Matzinger, nerveux au possible (8 doubles fautes), n'a jamais pu remettre la victoire de Neuenschwander en cause. Ce dernier renoue ainsi avec le succès, après avoir été absent des courts pendant près d'un an, en raison d'une luxation ouverte de la cheville.

### GAËLLE ENCHANTE

Dans le tableau B masculin, le Chaux-de-Fonnier Jérôme Fiechter s'est incliné en finale face à Frank Scherrer (6-3 6-0), après avoir disputé un excellent tournoi.

En C, la tête de série numéro 1, Joël Perrenoud s'est imposé sans avoir lâché le moindre set. Dans le tableau féminin, Gaëlle Widmer a créé une véritable sensation.

Elle qui n'a que douze ans et

qui dépasse à peine la hauteur du filet a réussi à se qualifier pour la finale, disposant de Christine Cavadini (C 1) en demi-finale (!). Cette performance fait assurément partie des hauts faits du championnat cantonal.

Dans les tableaux D, enfin, Marie-Claude Imhof s'est difficilement défaite de Stéphanie Evard en finale. Du côté masculin, Claude Pellegrinelli (no 8) a créé une certaine surprise en battant le grand favori, Paul Schenkel, en deux sets.

Le rideau est ainsi tombé sur le championnat cantonal indoors 1989. Qui s'est avéré, comme l'an passé, d'un excellent niveau, et qui, gentiment, acquiert ses lettres de noblesse.

Tant mieux pour le tennis neuchâtelois. R.T.

## Les résultats

Messieurs P/B. Premier tour: M. Schmier bat P. Bregnard 4-6 6-2 7-6. S. Liechti bat J. Fiechter 6-3 6-3. G. Nicod bat F. Scherrer 6-2 7-5. B. Alberti bat T. Stalder 4-6 6-1 6-3. A. Matzinger bat M. Niklès 6-4 6-1. Quarts de finale: G. Neuenschwander bat M. Schmier 3-6 6-3 7-5. S. Liechti bat G. Nicod 6-3 6-4. O. Bakaric bat B. Alberti 6-2 6-0. A. Matzinger bat M. Faure 3-6 6-3 7-5. Demi-finales: G. Neuenschwander bat S. Liechti 6-2 6-2. A. Matzinger bat O. Bakaric 2-6 7-6 6-3.

bat L. Rickens 6-3 6-1. C. Burri bat G. Rusca 6-0 6-0. Demi-finales: V. Favre bat A. Revesz (repêchée) 6-4 3-6 7-5. C. Burri bat L. Müller 6-0 6-1.

Dames C. Demi-finales: F. Perrin bat V. Bettex 6-3 6-0. G. Widmer bat C. Cavadini 7-5 4-6 6-4.

Dames D. Demi-finales: S. Evard bat S. Genre 6-3 6-1. M.-C. Imhof bat F. Rickens 7-5 6-0.

### LES FINALES

Messieurs P/B: G. Neuenschwander bat A. Matzinger 6-2 6-1.

Messieurs B: F. Scherrer bat J. Fiechter 6-3 6-0.

Messieurs C: J. Perrenoud bat R. Leuba 6-4 6-4.

Messieurs D: C. Pellegrinelli bat P. Schenkel 6-3 6-2.

Dames P/B: C. Burri bat V. Favre 6-1 6-0.

Dames B: V. Favre bat L. Rickens 3-6 7-6 6-1.

Dames C: F. Perrin bat G. Widmer 6-0 6-3.

Dames D: M.-C. Imhof bat S. Evard 5-7 6-4 6-1.

## LE SPORT EN BREF

### Cyclisme

#### Richard bien sûr

A deux semaines des championnats du monde de Pontchâteau, Pascal Richard manifeste décidément un degré de forme porteur de toutes les espérances. A Aigle devant son public, le champion du monde en titre s'est à nouveau imposé en solitaire. Au terme des 22,190 km de cette course disputée sur le difficile circuit du Château, Richard a brillamment confirmé sa victoire de dimanche dernier dans le championnat de Suisse en devançant de 29 secondes l'élite Dieter Runkel et de 47 secondes son grand rival national, Beat Breu.

#### Les pros battus

A l'issue d'un emballage final (sur)prenant, Bruno Honegger (Hombrechtikon) s'est adjugé le cyclocross de Herzogenbuchsee, devant le champion suisse Beat Wabel, signant ainsi sa cinquième victoire de la saison. Le meilleur professionnel, le Belge Dany de Bie, repris en vue de l'arrivée, a pris la troisième place à 17 secondes, alors que le champion du monde Pascal Richard s'est contenté du 5e rang, à 48". Beat Breu, qui semble se remettre de sa grippe, a terminé 8e, derrière Albert Zweifel.

# Tous les résultats et les classements de hockey

## Ligue nationale A

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	30	26	1	3	174	83 53
2. Kloten	30	21	3	6	173	109 45
3. Berne	30	19	4	7	153	92 42
4. Ambri	30	17	5	8	150	104 39
5. Zoug	30	14	2	14	152	146 30
6. Bienne	30	14	2	14	138	134 30
7. Olten	30	9	2	19	107	142 20
8. Fribourg	30	8	1	21	100	190 17
9. Davos	30	4	4	22	91	161 12
10. Ajoie	30	4	4	22	81	158 12

## Ligue nationale B

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	30	17	5	8	170	121 39
2. Langnau	30	16	3	11	142	134 35
3. Zurich	30	16	2	12	153	127 34
4. Herisau	30	14	5	11	137	119 33
5. Martigny	30	13	7	10	124	106 33
6. GE Serv.	30	15	2	13	129	125 32
7. Uzwil	30	12	6	12	134	148 30
8. Sierre	30	12	4	14	135	151 28
9. Rappers.	30	10	4	16	131	135 24
10. Bülach	30	2	8	20	121	210 12

## Première ligue

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Wil	15	9	4	2	72	46 22
2. Winterthur	15	10	1	4	85	45 21
3. Dübendorf	15	9	2	4	64	39 20
4. Arosa	15	9	1	5	67	58 19
5. Küssnacht	15	8	1	6	67	51 17
6. Grasshopper	15	7	2	6	75	56 16
7. Urdorf	15	7	1	7	56	53 15
8. Weinfelden	15	5	4	6	63	60 14
9. Rheintal	15	5	3	7	58	62 13
10. St-Moritz	15	4	2	9	55	72 10

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Star	10	7	1	2	57	35 15
2. Saint-Imier	11	7	1	3	70	44 15
3. Fleurier	10	7	0	3	81	29 14

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Wiki-M.	15	13	1	1	129	50 27
2. Lyss	15	13	0	2	120	32 26

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langenthal	15	11	1	3	105	56 23
4. Thoune	15	9	2	4	82	51 20
5. Grindelwald	14	9	1	4	77	60 19
6. Soleure	15	6	1	8	59	60 13
7. Berthoud	15	5	2	8	64	93 12
8. Rotblau	14	4	3	7	64	88 11
9. Adelboden	15	4	1	10	63	92 9
10. Worb	15	3	1	11	47	92 7

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
11. Zunzgen	15	2	0	12	45	127 6
12. Signau	15	2	1	12	59	113 5

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Chx-Fds	15	12	2	1	78	44 26
2. Lausanne	15	12	0	3	122	38 24
3. Viège	15	10	3	2	93	40 23
4. Neuchâtel	15	8	1	6	74	59 17
5. Moutier	14	7	2	5	64	53 16
6. S. Grund	15	6	2	7	50	74 14
7. Villars	14	5	2	7	49	62 12
8. Champéry	15	5	2	8	52	71 12
8. Yverdon	15	4	3	8	58	91 11
10. Star LS	15	4	2	9	45	60 10

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
11. Forward	15	3	1	11	51	112 7
12. Monthey	15	3	0	12	56	88 6

## Deuxième ligue

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Le Locle - Saint-Imier	10	7	1	2	57	35 15
2. Fleurier - Tramelan	10	7	1	2	57	35 15
3. Court - Université	10	7	0	3	81	29 14

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Court III	9	9	0	0	85	22 18
2. Reuchenette	8	7	0	1	58	21 14
3. Sonceboz	9	6	0	3	90	43 12
4. Corgémont III	8	5	0	3	66	50 10
5. Fuet-Bellelay	9	3	1	5	34	50 7
6. Saicourt	9	2	0	7	38	78 4

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
4. Le Locle	10	5	2	3	46	37 12
5. Court	10	5	2	3	50	46 12
6. Université	10	5	0	5	45	67 10
7. Allaine	9	3	0	6	40	45 6
8. Tramelan	10	2	2	6	37	53 6
9. Serrières	10	0	0	10	23	93 0

## Troisième ligue

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Franches-M.	9	9	0	0	73	14 18
2. Tavannes	9	7	0	2	73	23 14
3. Crémises	9	6	0	3	47	43 12
4. Moutier II	9	4	0	5	42	45 8
5. Les Breuleux	9	4	0	5	42	51 8
6. Courrendlin	9	3	0	6	49	54 6
7. Courrevillier	9	2	0	7	28	59 4
8. Laufon	9	1	0	8	22	87 2

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Tramelan II	9	9	0	0	82	21 18
2. Franches-Mont.	9	7	0	2	46	26 14
3. Courtételle	9	5	0	4	51	39 10
4. Glovelier	9	5	0	4	47	44 10
5. Bassecourt	9	5	0	4	40	46 10
6. Delémont	9	4	0	5	39	44 8
7. Courrendlin II	9	1	0	8	33	67 2
8. Crémises II	9	0	0	9	21	72 0

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. La Brévine	9	8	0	1	99	21 16
2. Les Brenets	9	7	0	2	70	29 14
3. Le Landeron	9	5	2	2	56	42 12
4. Serrières-P. II	9	3	3	3	53	47 9
5. Star Chx-Fds II	8	3	2	3	34	33 8
6. Pts-Martel II	9	2	3	4	42	50 7
7. Marin	8	2	0	6	32	75 4
8. Couvet II	9	0	0	9	19	108 0

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Corgémont	8	7	1	0	49	26 15
2. Noiraigue	9	6	1	2	69	

Emprunt en francs suisses

## Heron International Finance B.V.

La Haye, Pays-Bas

Emprunt 5 1/2% 1989-1999 de fr.s. 150 000 000

Avec garanties de



## Heron International N.V.

Curaçao, Antilles Néerlandaises

et de

## Heron International PLC

Londres, Angleterre

- Le groupe international Heron est l'une des plus grandes et performantes sociétés anglaises immobilières, avec un chiffre d'affaires non loin de 3 milliards de fr. s.
- Bénéfice 1987/88 avant impôts: fr.s. 147.4 millions (+10.2%); bénéfice net: fr.s. 75.6 millions (+49.7%).

### Modalités essentielles de l'emprunt:

<b>Taux d'intérêt:</b>	5 1/2% p. a.
<b>Coupons:</b>	coupons annuels au 15 février, la première fois au 15 février 1990.
<b>Coupure:</b>	Obligations au porteur d'une valeur nominale de fr.s. 5000.- et fr.s. 100 000.-.
<b>Prix d'émission:</b>	100% + 0.3% timbre fédéral de négociation
<b>Durée et remboursement:</b>	10 ans ferme; remboursement le 15 février 1999 au pair seulement pour raisons fiscales à partir du 15 février 1990 à 102% avec primes dégressives annuelles de 1/2%, avec préavis de 60 jours
<b>Remboursement anticipé:</b>	
<b>Sûreté:</b>	- garantie de Heron International N.V., Curaçao - garantie de Heron International PLC, Londres, valable jusqu'au remboursement de tous les emprunts garantis par Heron International PLC (précédemment société holding faitière du groupe) en circulation au 22 janvier 1985 - clause de fonds propres minimum: £ 300 millions - clause négative
<b>Fin de souscription:</b>	20 janvier 1989, à midi
<b>Libération:</b>	15 février 1989
<b>Cotation:</b>	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne
<b>Paiement:</b>	Intérêts et capital sont payables en francs suisses sans déduction de quelque impôt ou taxe présents ou futurs aux Pays-Bas, aux Antilles Néerlandaises ou en Grande-Bretagne.
<b>Restriction de vente:</b>	Grande-Bretagne
<b>Numéro de valeur:</b>	535.789

Une annonce de cotation paraîtra le 18 janvier 1989 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». En outre, un prospectus détaillé en anglais du 1<sup>er</sup> novembre 1988 concernant l'emprunt 5 1/2% 1988-1994 Heron International Finance B.V. de fr.s. 150 000 000 sera à disposition auprès des instituts soussignés. Valables sont les modalités détaillées dans le prospectus d'émission susmentionné du 1<sup>er</sup> novembre 1988 et dans l'annonce de cotation précitée.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses S. G. Warburg Soditic S.A.	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse Banques Cantonales Suisses		Banque Leu SA Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Julius Baer & Cie. SA Rahn & Bodmer		Banque J. Vontobel & Cie. SA Wegelin & Co.
Banque Sarasin & Cie Banque Hofmann SA	Banque Cantrade SA	PBZ Privatbank Zürich Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
BSI-Banque de la Suisse Italienne		Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse-HYPOSWISS
La Roche & Co.		Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. Banque Union de Crédit
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI		
Deutsche Bank (Suisse) S.A.	Commerzbank (Suisse) S.A.	Dresdner Bank (Suisse) S.A.
Banca del Gottardo Lloyds Bank Plc		Crédit Lyonnais Finanz AG Zürich SOGENAL, Société Générale Alsacienne de Banque

004703



## Oesterreichische Kontrollbank Aktiengesellschaft, Vienne

avec la garantie de la République d'Autriche

Les emprunts précédents ont obtenus la qualification «AAA» par Standard & Poor's Corporation ainsi que de «Aaa» par Moody's

## Emprunt 1989 en deux tranches de fr.s. 200 000 000 au total

Tranche A: fr.s. 100 000 000

**4 3/4%** p. a. payable annuellement le 15 février. La première période d'intérêt court du 27 janvier 1989 au 15 février 1990 (378 jours)

Taux d'intérêt

Prix d'émission

**101%** + 0,3% timbre fédéral de négociation

Durée

10 ans au maximum

Remboursement

le 15 février 1999

Remboursement anticipé

- sans indication de motifs:  
dès le 15 février 1994 à 100% avec une prime dégressive de 1/4%, au pair dès le 15 février 1997.
- pour des raisons fiscales:  
dès le 15 février 1990 en tout temps à 101,50%  
dès le 15 février 1991 en tout temps à 101,00%  
dès le 15 février 1992 en tout temps à 100,50%  
dès le 15 février 1993 en tout temps à 100,00%

No valeur

424 085

Tranche B: fr.s. 100 000 000

**5%** p. a. payable annuellement le 15 février. La première période d'intérêt court du 27 janvier 1989 au 15 février 1990 (378 jours)

Taux d'intérêt

Prix d'émission

**100 3/4%** + 0,3% timbre fédéral de négociation

Durée

20 ans au maximum

Remboursement

le 15 février 2009

Remboursement anticipé

- sans indication de motifs:  
dès le 15 février 1999 à 101% avec une prime dégressive de 1/4%, au pair dès le 15 février 2006
- pour des raisons fiscales:  
dès le 15 février 1990 en tout temps à 102,00%  
dès le 15 février 1991 en tout temps à 101,50%  
dès le 15 février 1992 en tout temps à 101,00%  
dès le 15 février 1993 en tout temps à 100,50%  
dès le 15 février 1994 en tout temps à 100,00%

No valeur

424 086

Tranches A et B

le 27 janvier 1989

Libération

Titres

Obligations au porteur d'une valeur nominale de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000

Cotation

sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Fin de souscription

le 18 janvier 1989, à midi

L'annonce de cotation paraît en allemand le 16 janvier 1989 dans les «Neue Zürcher Zeitung», «Basler Zeitung» et en français dans le «Journal de Genève».

Société de Banque Suisse      Crédit Suisse      Union de Banques Suisses

Banque Populaire Suisse · Bank Leu AG · Banques Cantonales Suisses · Groupement des Banquiers Privés Genevois · Bank Julius Bär & Co. AG · Bank J. Vontobel & Co. AG · Rahn & Bodmer · Wegelin & Co. · Bank Sarasin & Cie · PBZ Privatbank Zürich · Banque Suisse de Crédit et de Dépôts · Banque Hofmann SA · Banque Cantrade SA · BSI - Banca della Svizzera Italiana · Schweizerische Hypotheken- und Handelsbank - HYPOSWISS · La Roche & Co. · Banque Privée Edmond de Rothschild S.A. · Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI · Banca Unione di Credito · Deutsche Bank (Suisse) S.A. · Commerzbank (Suisse) SA · Dresdner Bank (Suisse) S.A.

Banca del Gottardo · Bankinvest · Banque Nationale de Paris (Suisse) SA · BFZ Bankfinanz Zürich · HandelsBank NatWest · Banque Nationale de Liechtenstein · Merrill Lynch Capital Markets AG · J. P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd. · Nippon Credit (Schweiz) AG · Nomura Bank (Switzerland) Ltd. · United Overseas Bank · Wirtschafts- und Privatbank

005698



# Les Imériens victimes de leur nervosité

## Suspense final en deuxième ligue

● LE LOCLE - SAINT-IMIER 4-4 (1-2 0-0 3-2)

Si les Imériens entendent obtenir leur place pour les finales de promotion, il faudra à l'avenir qu'il se montrent plus convainquants que lors du match qui les a opposés aux Loclois samedi sur la patinoire du Communal. Partis très fort, les spectateurs se sont vite rendu compte que pour la troupe de Toni Neining les choses ne tournaient pas rond; avec la malchance en plus...

Il est vrai que pour leur part les Neuchâtelois ont prouvé à maintes reprises qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac, mais là ils ont vraiment joué avec le feu. Malgré une combativité à toute épreuve, ils n'ont pour ainsi dire pratiquement pas dominé la situation. Leur gardien Perrenoud, mis à rude épreuve, a sauvé le résultat

grâce à un déploiement d'habileté époustouflant.

La première période s'est déroulée sur un bon rythme et d'emblée les visiteurs ont montré de quel bois ils se chauffaient. Coup sur coup, ils ont trouvé la faille profitant d'un certain manque d'organisation de la part de leurs adversaires. Leur bonheur a cependant été de courte durée, puisqu'ils n'ont pu confirmer leur supériorité pourtant évidente.

### TACTIQUE PAYANTE

Lors du vingt médian, ils ont raté beaucoup d'occasions de but affrontant des Loclois décidés à rester sur la défensive. Une tactique sans aucun doute payante, qui a rendu toutefois la rencontre peu intéressante. La situation s'est enfin décaillée dans le troisième tiers pour gagner en intensité et en suspense.

L'enjeu étant trop important, les Bernois ont été victimes de

leur nervosité et ont accumulé les erreurs, écopant ainsi de plusieurs pénalités. Gardant la tête froide, les maîtres de céans ont d'abord ramené la marque puis égalisé sur une splendide démonstration de Vuillemez et de Raval. Peu de temps après, Dupertuis a fait prendre l'avantage aux siens; une maigre avance qui a fondu comme neige au soleil lorsque l'arbitre a accordé à la 59e minute un penalty justifié.

### COMPORTEMENT DOUTEUX

Evoluant à six contre quatre (le gardien étant sorti), les Loclois auraient fait mouche si un des joueurs n'avait pas fait glicier le cage de Boschetti. Un comportement pour le moins... douteux et qui, dans un autre sens, valait bien un nul.

**Patinoire du Communal.** 150 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Simic et Tschäppät.

**Buts:** 3e Dupertuis (Ermoli) 0-1; 4e P. Vuilleumier 0-2; 9e Kolly 1-2; 49e Neining (Wyszen) 1-3; 52e Gaillard 2-3; 55e Vuillemez (Raval) 3-3; 57e Dupertuis (Wyszen) 3-4; 59e Vuillemez (penalty) 4-4.

**Pénalités:** 3 x 2' contre Le Locle et 5 x 2' contre Saint-Imier.

**Le Locle:** Perrenoud; Kaufmann, S. Boiteux; Becerra, Kolly; Juvet, Raval, Vuillemez; Gaillard, Pilorget, Anderegg; C. Boiteux, Montandon, Geinoz; Gremaud.

**Saint-Imier:** Boschetti; Ryser, Boehlen; Jacob, Moser; M. Tanner, T. Vuilleumier; Ermoli, Houriet, Dupertuis; Neining, P. Vuilleumier, Wyszen; L. Tanner, Brunner, Barbezat; Marti, Y. Vuilleumier, Bingesser.

**Notes:** température agréable, conditions idéales à la pratique du hockey sur glace. Le Locle joue sans Deruns (blessé).

PAF



Retour sur le fil pour le gardien loclois Perrenoud et son coéquipier Kaufmann.

## Sur les autres patinoires

### Ligue nationale A

● KLOTEN - BIENNE 5-7 (3-1 1-5 1-1)

Schluefweg: 3700 spectateurs.

**Arbitres:** Tam, Dolder, Höltschi. **Buts:** 6' Sigg (Kontos) 1-0; 7' Wist (Cattaruzza) 1-1; 11' Hollenstein (Yates) 2-1; 17' Yates (Hollenstein) 3-1; 21' Dupont (Kohler) 3-2; 23' Dupont 3-3; 25' Dupont (Wist, à 5 contre 4) 3-4; 29' Hollenstein (Wäger) 4-4; 31' Sigg (Zigerli) 4-5; 34' Poulin (Dupont) 4-6; 41' Wick 5-6; 49' Kohler (Dupont, à 5 contre 4) 5-7.

**Pénalités:** 3 x 2' contre Kloten; 6 x 2' contre Bienne.

**Kloten:** Pavoni; Bruderer, Celio; Zehnder, Wick; Rauch, Gschwind; Hollenstein, Yates, Hoffmann; Beat Lautenschlager, Erni, Wäger; Schlagenhaut, Kontos, Sigg.

**Bienne:** Anken; Pfsi, Rüedi; Cattaruzza, Poulin; Daniel Dubois, Zigerli; Kohler, Dupont, Leuenberger; Stehlin, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois; Kaltenbacher, Wist, Griga.

● ZOUG - OLTEN 1-4 (0-0 0-2 1-2)

Herti: 4547 spectateurs.

**Arbitres:** Vöggtin, Cléménçon, Schmid.

**Buts:** 26' Rötheli (Lauper) 0-1; 36' Allison (Graf, Lörtscher) 0-2; 43' Burkart 1-2; 50' McEwen 1-3; 51' McEwen 1-4.

**Pénalités:** 4 x 2' contre Zoug; 6 x 2' plus 10' (Lörtscher) contre Olten.

**Zoug:** Simmen; Burkart, Waltin; Stadler, Blair Müller; Rick Tschumi; Colin Müller, Laurence, Fritsche; René Müller, Kaszycki, Neuwandner; Morf, Fontana, Mike Tschumi; Schädler.

**Olten:** Gerber; McEwen, Silling; Schneeberger, Nideröst; Hofmann, Patrick Sutter; Lörtscher, Graf, Allison; Koller, Beer, Brich; Rötheli, Lauper, Fuhrer; Müller, Kiefer, Witschi.

● BERNE - DAVOS 8-3 (1-1 5-2 0-0)

Allmend: 10.732 spectateurs.

**Arbitres:** Stauffer, Höltschi, Chies.

**Buts:** 13' Ruotsalainen (Nuspli-

ger) 1-0; 14' Jacques Soguel (Müller) 1-1; 21' André Künzi (Martin) 2-1; 23' Triulzi (Howald) 3-1; 24' Richter (Hofmann) 3-2; 27' Lang (Sergio Soguel) 3-3; 31' Martin (Dekumbis, à 5 contre 4) 4-3; 32' Haworth 5-3; 36' Leuenberger (Ruotsalainen, à 5 contre 3) 6-3; 47' Triulzi (Künzi, Ruotsalainen) 7-3; 58' Bärtschi (Triulzi, Mattioni, à 5 contre 4) 8-3.

**Pénalités:** 6 x 2' plus 5' (Haworth) contre Berne; 12 x 2' plus 5' (Jost) contre Davos.

**Berne:** Tosio; Ruotsalainen, Rauch; Leuenberger, André Künzi; Beutler, Wyszen; Triulzi, Haworth, Bärtschi; Martin, Cunti, Dekumbis; Howald, Nuspliger, Hotz; Mattioni. **Davos:** Bucher; Griga, Simonet; Mazzoleni, Heller; Eppler, Egli; Häsler, Boisvert, Lang; Müller, Gross, Jacques Soguel; Brodmann, Sergio Soguel, Batt; Hofmann, Richter, Jost.

● LUGANO - AMBRI 4-1 (2-1 2-0 0-0)

Resega: 7200 spectateurs.

**Arbitres:** Tschanz, Ramseier, Zimmermann.

**Buts:** 1' Eloranta (Johansson) 1-0; 3' Vrabec (Lüthi) 2-0; 8' Metzger (Antisin) 2-1; 22' Eberle (Eloranta, à 5 contre 4) 3-1; 22' Ton 4-1.

**Pénalités:** 5 x 2' contre chaque équipe.

**Lugano:** Räber; Ritsch, Eloranta; Bertaggia, Rogger; Domeniconi, Massy; Jaks, Johansson, Eberle; Ton, Lüthi, Vrabec; Thöny, Eggimann, Walder; Riefel.

● AJOIE - FRIBOURG 4-6 (1-1 1-1 2-4)

### Ligue nationale B

Coire - Zurich ..... 9-5 (1-2 4-1 4-2)

GE Servette - Bülach ..... 6-6 (3-0 1-3 2-3)

Herisau - Uzwil ..... 4-1 (0-1 1-0 3-0)

Rapperswil-Jona - Langnau ..... 5-7 (0-2 3-3 2-2)

Sierre - Martigny ..... 3-2 (0-1 2-1 1-0)

# Justement récompensé

## Fleurier est venu à bout de Tramelan

● FLEURIER - TRAMELAN 7-3 (2-0 3-2 2-1)

Entamant la partie à bras le corps, les Fleurisants ont sans cesse porté le danger devant le but tramelot. Mais le portier Bruno Mast, dernier rempart bernois ne l'entendait pas ainsi. Se battant comme un beau diable, il faisait échec aux assauts valonniers.

Nenant par deux buts seulement au terme du premier tiers-temps, la troupe de Jeannin était très mal payée de son engagement. Les Tramelots n'ayant en fait inquiété sérieusement le portier fleurisant qu'à trois reprises, aux 7e, 12e et 14e minutes. Continuant son fore-checking, Fleurier a logiquement creusé l'écart en début de période centrale, profitant notamment d'une pénalité bernoise.

Les gars du Val-de-Travers allaient toutefois passer un mauvais moment lorsque, profitant à leur tour d'une pénalité fleurisane, les Bernois réduisaient l'écart. Bénéficiant d'une pénalité différée, ces derniers récidivaient une minute plus tard, Mast ayant cédé sa place à un sixième joueur de champ.

Encouragés par l'excellente forme de leur portier et par la stérilité relative de l'attaque fleurisane, les visiteurs allaient tenter crânement leur chance, déconcertant quelque peu les Valonniers. C'est le jeune Thierry Hummel (trois buts samedi) qui se chargea de calmer l'ardeur des Bernois en inscrivant le numéro 5.

Réduisant l'écart à la première minute dans l'ultime période, Tramelan, qui ne comptait alors plus que deux longueurs de retard,

allait donner le meilleur de lui-même. Il s'ensuivit un chassé-croisé, où tour à tour les deux équipes se sont créées plusieurs occasions de buts.

Mais en plus d'être en grande forme, Mast allait être servi par la chance, puisqu'à deux reprises, il était sauvé par son montant. Tout d'abord à la 50e minute sur un tir de Heinrich. Deux minutes plus tard Hummel, battait Mast trop avancé. Les Neuchâtelois ont toutefois été récompensés de leurs efforts en fin de partie, avec deux réussites, dont la dernière tout droit sortie du manuel.

**Patinoire de Belle-Roche:** 350 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Pinget et Savoyen.

**Buts:** 4 Weissbrodt 1-0; 13' Hummel (Colo) 2-0; 23' Dietlin (A. Jeannin, Pluquet) 3-0; 26'

Pluquet 4-0; 32' Guichard (O. Vuilleumier) 4-1; 33' De Cola 4-2; 38' Hummel (Colo) 5-2; 41' Guichard 5-3; 56' Hummel 6-3; 58' Chappuis (Pluquet, Weissbrodt) 7-3.

**Pénalités:** 8 x 2' contre chaque équipe.

**Fleurier:** Rouiller, Tschanz, Sandoz; Dietlin, Colo, Gilomen, Jeanneret; Bourquin, Pluquet, A. Jeannin; Chappuis, Hummel, Weissbrodt; Floret, Heinrich, Magnin. Coach: Ph. Jeannin.

**Tramelan:** Mast; De Cola, Morandin; Cattin, Grianti; J. Vuilleumier, Hofmann, Ogi; Gigon; Guichard, O. Vuilleumier; Reusser, Houriet, R. Vuilleumier. Coach: M. Turler.

**Notes:** Fleurier sans Page, Monard, Dubois (blessés) et J. Jeannin avec les novices. Tramelan sans Voirol (malade). (jyp)

## Un Court à Université

### Facile victoire des Prévôtois à domicile

● COURT - UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL 12-5 (4-1 4-1 4-3)

Battu par un tout petit but d'écart au match aller, Court a pris sa revanche face à Université Neuchâtel qui est une des meilleures formations de deuxième ligue.

On se faisait quelque souci pour la formation de Walter Lanz ébranlée dans son moral par le décès d'un de ses joueurs, mais Court a disputé un de ses meilleurs matchs et après le premier tiers-temps la cause était déjà entendue.

Le match ne fut quand même pas trop méchant malgré un record de pénalités de part et d'autre. Sûre de sa victoire, la formation du président Zingg a même fait jouer en fin de match le gardien remplaçant Zwahlen.

Du côté des Neuchâtelois, seul le Norvégien Lilleberg, meilleur marqueur de deuxième ligue, est ressorti du lot. (kr)

**Patinoire prévôtoise:** 200 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Amstutz et Azorin.

**Buts:** 2' Frei 1-0; 6' Schneeberger 2-0; 7' Lilleberg 2-1; 13' Lardon 3-1; 17' Gossin 4-1; 24' Lardon 5-1; 24' Gurtner 6-1; 25' Eberli 7-1; 29' Schneeberger 8-1; 35' Schreyer 8-2; 41' Lilleberg 8-3; 44' Baril 8-4; 51' Cler 9-4; 52' Eberli 10-4; 53' Gurtner 11-4; 56' Lilleberg 11-5; 60' Gurtner 12-5.

**Pénalités:** 36 minutes contre Court et 39 minutes contre Université Neuchâtel.

**Court:** Ruch (45' Zwahlen); Wittmer, Cléménçon; Frei, Freudi-

ger; Schneeberger, Lardon, Gurtner; Gossin, Beyeler, Eberli; Charpié, Cler, Mathys.

**Université Neuchâtel:** Schwarz; Daucourt, Ballerini; Clottu, Michaud; Kuffer; Baril, Gisiger, Langevin; Ryser, Schreyer, Renaud; Savariad, Lilleberg, Mathez; Béchaux.

**Notes:** Court joue sans son entraîneur Walter Lanz. Au début du match, une minute de silence est observée à la mémoire d'André Froidevaux, décédé en rentrant du match de Tramelan.

# Football sans frontières

## Angleterre

### 21e JOURNÉE

Aston Villa - Newcastle	3-1
Charlton - Luton Town	3-0
Derby County - West Ham	1-2
Everton - Arsenal	1-3
Manchester United - Millwall	3-0
Norwich City - Coventry City	1-2
Sheffield - Liverpool	2-2
Southampton - Middlesbrough	1-3
Wimbledon - Queen's Park	1-0
Tottenham - Nottingham	1-2

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Arsenal	20	13	4	3	45	21 43
2. Norwich	21	10	8	3	30	22 38
3. Millwall	20	9	6	5	30	24 33
4. Coventry	21	9	6	6	29	31 33
5. Liverpool	21	8	8	5	26	18 32
6. Notting.	21	7	10	4	27	24 31
7. Everton	20	8	6	6	26	22 30
8. Manc. U.	21	7	9	5	28	18 30
9. Derby C.	20	8	5	7	22	16 29
10. Wimbled.	20	8	4	8	24	27 28
11. Middlesbr.	21	8	4	9	27	32 28

12. Aston Villa	21	6	8	7	31	32 26
13. South.	21	6	8	7	34	40 26
14. Tottenham	21	6	7	8	31	32 25
15. Queen's	21	6	6	9	23	21 24
16. Luton	21	5	8	8	23	26 23
17. Sheffield	20	5	7	8	17	28 22
18. Charlton	21	4	8	9	22	32 20
19. West Ham	21	4	5	12	18	36 17
20. Newcastle	21	4	5	12	17	38 17

## Italie

### 13e JOURNÉE

Atalanta - Ascoli	1-0
Bologna - Lecce	2-1
Fiorentina - Juventus	2-1
Verona - Cesena	0-0
Lazio - AS Roma	1-0
AC Milan - Como	4-0
Napoli - Inter	0-0
Pescara - Sampdoria	0-1
Torino - Pisa	0-0

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Inter	13	10	3	0	21	4 23
2. Napoli	13	9	2	2	27	10 20

3. Sampdoria	13	7	4	2	18	8 18
4. Juventus	13	6	5	2	24	16 17
5. Atalanta	13	5	7	1	13	8 17
6. Roma	13	6	3	4	14	12 15
7. AC Milan	13	5	4	4	19	12 14
8. Fiorentina	13	6	2	5	19	14 14
9. Lazio	13	2	8	3	10	12 12
10. Verona	13	2	6	5	9	15 10
11. Pescara	13	3	4	6	13	20 10
12. Cesena	13	2	6	5	7	14 10
13. Como	13	3	4	6	10	19 10
14. Torino	13	2	5	6	13	17 9
15. Bologna	13	4	1	8	12	19 9
16. Lecce	13	4	1	8	9	18 9
17. Pisa	13	2	5	6	8	17 9
18. Ascoli	13	3	2	8	10	16 8

## Espagne

### 19e JOURNÉE

Valencia - Real Madrid	1-1
Sporting Gijon - Real Sociedad	4-2
Osasuna Pamp. - Betis Séville	3-1
Elche - Saragosse	1-4
Español Barcelone - Valladolid	0-1
Malaga - Barcelone	2-2

Atletico Madrid - Celta Vigo	0-0
FC Séville - Logrones	0-1
Atletico Bilbao - Oviedo	1-0
Cadix - Murcie	0-2

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. R. Madrid	19	13	6	0	46	20 32
2. Barcelone	19	13	4	2	42	14 30
3. At. Madrid	19	9	4	6	34	23 22
4. Sp. Gijon	19	8	6	5	22	17 22
5. Valencia	19	8	6	5	17	14 22
6. Celta Vigo	18	8	5	5	17	21 21
7. Valladolid	19	9	3	7	19	14 21
8. Osasuna	19	7	7	5	25	22 21
9. FC Séville	19	7	6	6	24	21 20
10. At. Bilbao	19	7	6	6	22	21 20
11. Oviedo	19	7	5	7	21	21 19
12. Saragosse	19	6	7	6	22	24 19
13. Logrones	19	5	9	5	13	16 19
14. Real Soc.	18	6	5	7	19	23 17
15. Malaga	19	4	7	8	19	23 15
16. Cadix	19	4	6	9	13	23 14
17. Murcie	19	5	3	11	17	30 13
18. Betis Sév.	19	2	8	9	18	29 12
19. Espanol	19	2	7	10	17	30 11
20. Elche	19	2	4	13	12	3

**Ski alpin:  
fabuleuse  
Vreni**

**Page 6**

**Basketball:  
climat  
hostile**

**Page 9**

# Dans le doute et la crispation Victoire laborieuse du HCC aux Mèlèzes

● LA CHAUX-DE-FONDS - CHAMPÉRY 5-2  
(2-1 1-1 2-0)

Accroché à Champéry déjà puisqu'il y avait perdu son premier point de la saison, le HCC a connu pas mal de difficultés samedi soir aux Mèlèzes lors du match-retour, avant de s'imposer grâce à une fin de match un peu plus clairvoyante. A l'évidence, l'équipe de Jean Trottier n'avait pas surmonté les effets psychologiques paralysants d'une reprise de championnat en demi-teinte. La bonne volonté des Chaux-de-Fonniers une fois de plus n'est pas en cause. Mais la hantise de mal faire a très tôt noué le geste; elle a entraîné son lot d'imprécisions et la fuite devant la prise individuelle de responsabilités.

Trop souvent, les joueurs du HCC se sont débarrassés du puck plutôt qu'ils ne l'ont joué. Les Valaisans quant à eux ne se sont embarrassés d'aucun complexe. Empreinte d'un esprit des plus positifs, la formation du baroudeur Yves Croci Torti (37 ans) a joué très plaisamment sa carte. Jamais, elle n'a eu recours à la violence, aux artifices destructeurs. Pas de tactique particulière a certifié l'entraîneur-joueur des Champérolains. Simplement le désir de s'améliorer au contact des meilleurs.

**DÉCISIF**

Il y eut plus que cela. Parce que peu après la mi-match, Champéry faisait figure de vainqueur possi-

ble. Les visiteurs venaient d'obtenir l'égalisation en infériorité numérique, tour à tour, trois des leurs se présentèrent alors esseulés devant Schnegg, qui prit le dessus. Le jeune gardien chaux-de-fonnier, qui selon les affirmations de son entraîneur venait de disputer son meilleur match de la saison, était en effet à la base de la réaction salutaire des siens. Mais il était temps.

**COUPS DE SEMONCE**

D'entrée de cause, les Valaisans avaient su mettre à profit les errements défensifs des Chaux-de-Fonniers qui leur avaient ouvert de vrais boulevards. Payot trouvait la faille après quatre-vingts secondes déjà. Le HCC rappelait

ses vieux démons. Il parvint néanmoins, à force de cran plutôt que de lucidité, à renverser la situation avant la première pause.

**LES MÈLÈZES**  
Georges KURTH

Vouilloz masqué ne put rien sur le lancer de Siegrist, pris à mi-camp; Leuenberger, à l'origine de l'action du 2 à 1 avec Stehlin, piocha à trois reprises pour la conclure. Les recevants jusque-là s'en tiraient plutôt bien, compte tenu d'un break que Coulon ne sut transformer, alors que les Valaisans avaient l'un des leurs sur le banc des pénalités.

Ce n'était que partie remise d'ailleurs. A quatre contre cinq, Champéry arrachait la parité à la 32' minute. Le HCC éprouvait mille maux à coordonner ses efforts. Ses attaquants se voyaient contraints à un travail de relance trop conséquent pour s'affirmer valablement en phase terminale. Les efforts de Bergamo étaient trop fréquemment sapés par des hors-jeu évitables ou par la baraka du gardien adverse.

**SPÉCIALISATION**

En difficulté à deux reprises au cours du jeu de puissance, les spécialistes du HCC se souvinrent à point nommé des bons principes qui s'étaient avérés souvent déterminants en maintes circons-

tances. Mouche, Tschanz, Niederhauser, Stehlin, Siegrist et Vuille assurèrent l'avantage et le confirmèrent (3' et 5' buts).

Le quatre à deux résulta d'une action limpide et tranchante, amorcée par Niederhauser et conclue à la volée par Tschanz. Du grand art, trop peu exprimé jusqu'alors.

**Patinoire des Mèlèzes:** 1600 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Bruchez, Baumann, Stähli.

**Buts:** 2' Payot (Coulon) 0-1; 7' Siegrist (Niederhauser) 1-1; 12' Leuenberger 2-1; 32' Grenon (Rouiller, Champéry à 4 contre 5) 2-2; 38' Mouche (Siegrist, HCC à 5 contre 4) 3-2; 54' Tschanz (Niederhauser) 4-2; 56' Mouche (Stehlin, HCC à 5 contre 4) 5-2.

**Pénalités:** 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre Champéry.

**La Chaux-de-Fonds:** Schnegg; Goumaz, F. Vuille; Rohrbach, Bergamo, Fuchs; Siegrist, J.-D. Vuille; Mouche, Tschanz, Niederhauser; Schmid, Raess; Leuenberger, Stehlin, Angst.

**Champéry:** Vouilloz; Erismann, Leuenberger; Taramarcz, R. Rouiller, Grenon; D. D'Amico, Croci-Torti; Cachat, Coulon, Payot; X. D'Amico, Spadone, Clément.

**Notes:** La Chaux-de-Fonds sans Dubois ni Naef (blessés). Champéry sans Ravera (malade).



Didier Siegrist a ouvert la marque pour le HCC. Schneider-a)

## Propos d'après-match Soupirs pour deux points précieux

Jean Trottier a poussé un grand ouf de soulagement. Il a confié: **Ce n'est pas drôle, quand l'équipe doute. J'ai prêché le calme soixante minutes durant. Nous nous mettons en difficulté par crainte de l'erreur. Mes gars ont multiplié les passes superflues; il leur a fallu trop de temps pour sortir de leur camp de défense. Lorsque notre bloc de choc tarde à trouver ses marques, c'est toute l'équipe qui balbutie. Je tiens tout de même à souligner les mérites de Philippe Mouche qui a concrètement participé à cette précieuse victoire malgré une sérieuse blessure.**

reuve réplique de l'adversaire valaisan.

**Je possède une canne spéciale, faite pour tirer à côté du but adverse.** Yves Croci-Torti rappelait l'égalisation qu'il avait eue au bout de sa crosse à la 53' minute. Citant Gaston Pelletier, il a ajouté: **On ne gagne pas un match avec des si. Et très fair-play: Je suis satisfait. Nous retrouvons notre meilleur niveau. Nous avons manqué trop d'occasions favorables pour espérer plus. Nous avons perdu, mais je ne suis pas fâché. Nous avons voulu jouer ouvert; difficile pour nous dès lors d'assurer une rigueur défensive constante. Idéalement, il n'y a que l'URSS qui y parvient.**

La très belle partie fournie par Jean-Luc Schnegg, la prestation encourageante de Didier Siegrist, les progrès démontrés par Harry Schmid et René Raess ont figuré au chapitre des satisfactions exprimées par l'entraîneur du HCC. Jean Trottier a regretté aussi le manque de réussite de Dominique Bergamo et il a tenu à relever la valeur

Yves Croci-Torti a joué durant treize ans au sein du HC Villars (avec Daniel Piller à l'époque). Il voulait raccrocher. Le virus a pris le dessus. Il y a sept ans maintenant, que l'ex-Villardou pêche par l'exemple au sein du HC Champéry.

Georges KURTH

# L'histoire se répète Dernier tiers à nouveau fatal pour Ajoie

● AJOIE - FRIBOURG GOTTÉRON 4-6 (1-1 1-1 2-4)

Bis repetita pour Ajoie dans le dernier tiers. Une fois de plus nous avons constaté que les Jurassiens ne tenaient pas la distance. Ce qui n'était pas un secret pour McNamara et sa bande, dont la fraîcheur en fin de rencontre fit basculer les événements en une minute. Ceci dit, les Fribourgeois ont amplement mérité leur victoire.

Dès le début de la rencontre, on pouvait s'imaginer que les Ajoulots allaient au-devant d'une tâche très difficile. Fribourg, très incisif pressait les maîtres de céans dans leur camp, sans en sortir pendant près de 200 secondes.

**ILLUSION**

C'est précisément lors de celles-ci que nous nous sommes aperçus aussi que, mis à part Campbell et Bourquin, la défense jurassienne patageait tant et plus, laissant toute liberté aux attaquants fribourgeois et relançant de façon catastrophique.

Le but, par ailleurs splendide de Terry, propulsé par Campbell, n'allait faire qu'illusion. Fribourg restait légèrement supérieur à Ajoie et égalisait d'ailleurs peu après. En fin de tiers, les escarmouches de Jolidon et Terry furent bien près d'aboutir, mais toutes manquées par maladresse.

A la reprise, Ajoie fit meilleure impression, il semblait même pouvoir passer l'épaule, lorsque Luthi inscrivait un deuxième but superbe de la ligne bleue. Mais, les bévues de la paire Sembinielli-Baechler hypothéquaient les meilleures des intentions jurassiennes et l'égalisation survint peu après.

**BOULETTE**

D'entrée au dernier tiers, les Jurassiens mirent toute la vapeur. En état de supériorité numérique,

Berdat s'y prit à deux fois pour battre Stecher. Quatre minutes plus tard, dans la même situation, Mirra égalisait.

Fribourg, dont la forme physique était supérieure à Ajoie, prenait même l'avantage une minute plus tard, par Schaller. Ceci à la suite d'une nouvelle boulette du tandem Sembinielli-Baechler, décemment à côté de leur sujet.

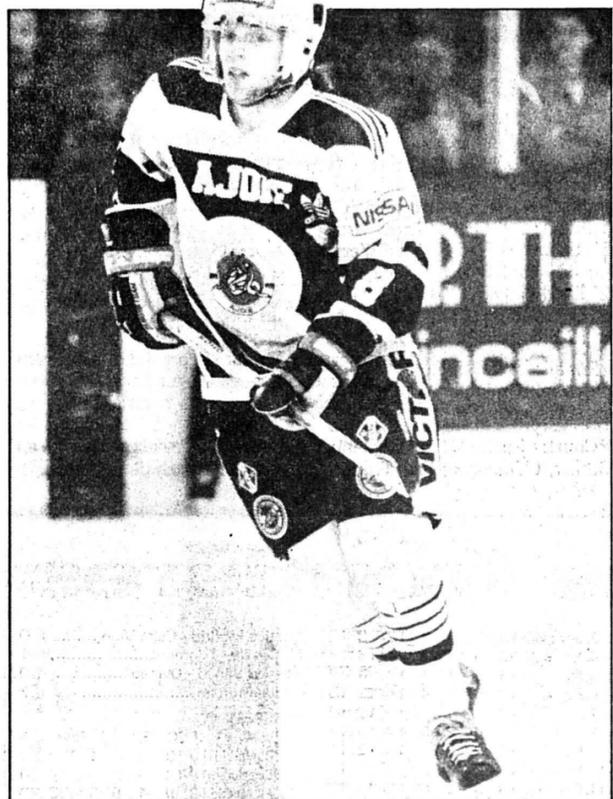
Ajoie parvint néanmoins à égaliser suite à une pression de quelques instants. Dans une mêlée, Berdat extrayait la rondelle et Egli la logeait au fond de la cage.

**À BOUT DE SOUFFLE**

Les visiteurs mirent alors toutes leurs forces dans la bataille. Avec une meilleure organisation et un patinage supérieur, ils parvinrent à prendre le dessus petit à petit. Malgré les efforts de Bourquin, Campbell et Terry, qui virent leurs tirs friser les poteaux de Stecher. Fribourg prit alors définitivement ses distances.

En conclusion de cette partie, il est apparu que les Jurassiens étaient à bout de souffle. Bien que volontaire, l'équipe a manqué de dynamisme, trop de joueurs n'ont plus la forme ni l'influx, sa performance de fin de match le prouve. Pas très rassurant pour l'avenir, tout ça!

**Patinoire de Porrentruy:** 4300 spectateurs (guichets fermés).



La combativité affichée par Stéphane Berdat n'aura pas suffi aux Ajoulots.

**Arbitres:** Frey, Fahrny-Ghig-gia.

**Buts:** 5' Terry (Campbell) 1-0; 9' Sauvè (Sapergia, à 5 contre 4) 1-1; 22' Luthi 2-1; 27' Mirra (Hofstetter, Sauvè) 2-2; 42' Berdat 3-2; 47' Mirra (Sauvè, Sapergia) 3-3; 47' Schaller (Capaul) 3-4; 52' Egli (Berdats) 4-4; 58' Brasey (Rottaris, Sapergia) 4-5; 59' Theus (Sauvè) 4-6.

**Pénalités:** 4 x 2' contre chaque équipe.

**Ajoie:** Wahl; Bächler, Sembinielli; Bourquin, Campbell; Rohrbach, Princi; Meier, Berdat, Léchenne; Brüttsch, Terry, Jolidon; Schupbach, Egli, Luthi; Grand, Elsener, von Euw.

**Fribourg:** Stecher; Staub, Capaul; Descloux, Brasey; Hofstetter, Urs Pfeuti; Theus, Mirra, Sauvè; Lüdi, Rottaris, Fischer; Rotzetter, Sapergia, Schaller; Petrini, Montandon, Stäger.

## Du beau spectacle Le HC Moutier confirme contre Yverdon

● MOUTIER - YVERDON 7-1  
(4-0 1-0 2-1)

Samedi soir à la patinoire prévôtoise le HC Moutier a confirmé son excellent début d'année en venant à bout d'Yverdon. A vrai dire le match fut trop vite joué.

A 3-0 après neuf minutes il était exclu pour les Vaudois de revenir au score face à la formation du Roumain Dumitras.

Dans le 2e tiers les joueurs d'Yverdon ont fait jeu égal avec les Prévôtois et la fin de ce tiers a été marquée de nombreuses pénalités, mais Yverdon ne sut en profiter.

A Moutier le gardien Unternährer fut à nouveau en évidence sauvant notamment une fois son camp face à Lengacher qui se présentait seul devant lui. L'attaquant Flury absent contre Viège a aussi réussi sa rentrée avec trois

beaux buts alors que l'arrière Jeanrenaud était toujours absent.

En résumé un beau spectacle à Moutier avec un score toutefois un peu sévère pour Yverdon.

**Patinoire prévôtoise.** 550 spectateurs.

**Buts:** 4e Guex 1-0; 5e Flury 2-0; 9e Charmillot 3-0; 16e Flury 4-0; 31e Flury 5-0; 43e Kaufmann 6-0; 45e Rotzer 6-1; 78e Gyga 7-1.

**Moutier:** Unternährer; Houmard, Terrier; Schnider, Helfer; Sanglard, Guex, Kohler; Gyga, Charmillot, Meusy, Flury, Hostettmann, Daneluzzi; Borruat, Horger.

**Yverdon:** Mollet; Cordey, Stefanoni; Ogiez, Cavin; Lengacher, Bernard, Grimaitre; Maylan, Barraud, Chaveau; Denervaud, Aebi, Rotzer; Wenger, Zurcher, Monard.

(kr)

## Avec les élites

**Elite A:** Davos - Berne 3-2; Zoug - Herisau 5-2; Lausanne - Kloten 4-3. **Classement:** 1. Kloten 20 matchs et 25 points; 2. Davos 20-23; 3. Herisau 20-23; 4. Olten 19-21; 5. Langnau 19-19; 6. Berne 20-19; 7. Zoug 20-16; 8. Lausanne 20-12.

**Elite B, groupe ouest:** La Chaux-de-Fonds - Fribourg 8-8; Ajoie - Viège 8-3; Genève Servette - Bienne 5-2; Langenthal - Sierre

4-3. **Classement (20 matchs joués):** 1. Fribourg 32 points; 2. Genève Servette 27; 3. Bienne 26.

**Groupe est:** Ambri-Piotta - Coire 2-3; Bülach - Uzwil 4-2; Dübendorf - Rapperswil-Jona 2-1; Frauenfeld - Arosa 4-5. **Classement (20 matchs joués):** 1. Coire 32; 2. Arosa 24; 3. Dübendorf 23.

(si)

La Chaux-de-Fonds	L'heure du dernier train	17
Le Locle	Activités tous azimuts	19
Neuchâtel	Nuit d'enfer à Couvet	20
Jura bernois	Pour économiser l'énergie	23
Jura	Traditions vivantes	24

## Habitants ici, fantômes ailleurs

### Neuchâtel: les requérants d'asile faussent le recensement de la population

Le recensement de la population du canton de Neuchâtel est faux. Il compare des réalités non comparables. Ce sont les requérants d'asile – tiens donc – qui viennent brouiller les cartes. En l'absence de directive cantonale, certaines communes les comptabilisent avec les étrangers, d'autres les excluent de leur chiffre de population. Fantômes en ville de Neuchâtel, ils sont assimilés aux «permis B» à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Au 31 décembre 1988, l'office cantonal des étrangers recensait 814 demandeurs d'asile. Des réfugiés en attente d'une première décision ou en procédure de recours suite à un refus. Où les trouve-t-on? L'élémentaire mathématique se brouille s'agissant de les localiser. L'office des étrangers pas plus que le ser-

vice cantonal de l'assistance ne dispose de statistique ventilée dans ce sens.

Le Motel de Bellerive (Gorgier), transformé en centre d'hébergement fédéral, est un cas à part. Il loge quelque 120 requérants soumis à une procédure accélérée, parmi lesquels 13 seulement sont

affectés au contingent neuchâtelois. En restent 800, chiffre arrondi.

On en trouvera près de 80 aux Cernets (Les Verrières). Pas trace dans le recensement communal, qui compte 22 étrangers et 738 habitants. Cela peut se comprendre: le centre accueille en principe les candidats-réfugiés durant les trois premiers mois où ils sont interdits de travail.

#### ON DÉGRAISSE

En restant environ 720, éparpillés dans la nature entre le foyer de 2e accueil de la rue Jacob-Brandt à La Chaux-de-Fonds, le centre espérantiste, divers hôtels et domiciles privés. Recensés avec le reste

de la population ou écartés au bon vouloir des chancelleries communales.

La police des habitants de La Chaux-de-Fonds admet dénombrer 205 demandeurs d'asile parmi les 2193 permis annuels B. Son homologue loclois est moins précis: une quarantaine, pas plus, indique-t-on à l'Hôtel-de-Ville, assimilés également aux permis B.

Le chef-lieu dégraisse sa population. Les candidats à l'asile ne figurent pas dans le recensement. Combien sont-ils? On ne connaît par leur nombre, répondent d'une même voix la police des habitants

et la chancellerie. De bonne source, il ne fait aucun doute qu'ils sont plus de 250. Un apport qui compense largement les pertes (240 habitants) de l'exercice démographique 1988. Et fait apparaître la ville de Neuchâtel comme sous-évaluée par rapport aux deux grandes communes du Haut.

#### DEUX POIDS, DEUX MESURES

On compare des chiffres qui ne recouvrent pas la même réalité. Les exemples pourraient être multipliés. Ainsi les villages voisins de Fleurier et Couvet. Le premier

affiche 759 habitants, 35 requérants y compris. Le second 680 âmes, sans demandeur d'asile qui vive, alors qu'ils seraient une douzaine, estime l'administration communale.

La taille des uns est-elle sous-évaluée, les effectifs des autres surestimés? Le problème, dans l'immédiat, est qu'ils ne sont pas mesurés à la même aune. Et ça fait désordre s'agissant d'un recensement, qui donne l'impression d'un tripotage par omissions.

PF

● Lire également le «Regard»



### Trop voyants pour des fantômes

Le négligé dans le recensement de la population neuchâteloise est révélateur d'un malaise chronique: la Suisse ne maîtrise plus son affaire dès lors qu'elle doit faire face aux demandeurs d'asile. Ces petits grains de sable dans un bien-être helvétique poli nickel.

Les recenseurs du canton savent pourtant accorder leurs tables d'addition quand il s'agit de compter les étrangers «classiques». Permis A (saisonniers), permis B (annuels), permis C (établissement) sont soigneusement catalogués. Les frontaliers comptés à part, n'étant pas autorisés à séjourner.

Ces étrangers-là, ce sont de vieilles connaissances. Ils vien-

ent pour travailler. Et chacun sait, exception faite de la bêtise xénophobe, que leur labour est indissociable de la prospérité du pays.

Arrivent les requérants d'asile. Ils débarquent sans qu'on les appelle. Ne s'importent pas comme de la main-d'œuvre. Et apportent des valeurs culturelles qui heurtent le conformisme. D'où, sans doute, le flou qui les voile.

Faut-il compter ou ne pas compter les candidats-réfugiés avec le reste de la population?

Pourquoi ne pas les inclure. La police des étrangers et le service de l'assistance le recommandent. On recense bien les saisonniers. Les requérants restent plus longtemps.

Leur présence n'étant pas d'un haut rendement fiscal, on peut imaginer de petites communes avoir un intérêt à passer un soudain afflux de réfugiés par la trappe de sa comptabilité.

Ceci pour rester de petite taille et par conséquent moins redevable dans la géométrie variable de la péréquation financière.

Les demandeurs d'asile n'en sont pas moins des habitants à part entière, autorisés à séjourner, qu'ils émargent à l'assistance (à la charge entière, rappelez-le, de la Confédération) ou qu'ils trouvent un emploi.

Contrairement à une idée reçue, les deux tiers des requérants travaillent, selon le service cantonal de l'assistance, qui a de la situation une vue d'ensemble. Ils ont dès lors une existence fiscale, la ponction étant opérée à la source.

Nul doute qu'ils sont consciencieusement recensés sur les registres des contribuables.

Pourquoi pas, dès lors, sur les listes de la population. Ne sont-ils pas bien voyants pour des fantômes!

Patrick FISCHER

#### REGARD

#### QUIDAM

Vincent Viret a fêté dernièrement son 17e anniversaire. Depuis son plus jeune âge, il habite La Chaux-

de-Fonds et fait actuellement un apprentissage d'employé de commerce.

Vincent a toujours été très inventif et récemment, il a remporté un prix pour avoir trouvé le titre d'un journal créé à la SSEC. Ce titre est «Le caramel flou».

Vincent pratique aussi le basket depuis plus de deux ans. Comme la plupart des jeunes, il souhaite de tout cœur réussir son apprentissage, ce qui ne semble par trop l'inquiéter pour le moment.

Encore, a-t-il déclaré: «Mon rêve est de faire le tour du monde». Ce jeune homme est plein d'idées et d'envies de tout découvrir.



Margaret et John Randolph résidant à San-Antonio au Texas se sont rendus à la collégiale de Valangin samedi dernier pour y célébrer leur mariage religieux et pour renouer avec leurs ancêtres: les Sandoz.

Arrivé à Francfort vendredi 13 janvier, plutôt qu'à Genève comme prévu en raison de problèmes aériens, le couple a passé deux jours à Neuchâtel avant de rejoindre Zermatt. Les mariés étaient accompagnés du frère de John et son épouse.

#### CHARMÉS

Agés respectivement de 27 et 30 ans, Margaret et John ont appris l'existence de cette petite église à l'occasion d'une journée de rencontre regroupant tous les membres de la famille Sandoz. Charmés par l'endroit, ils décidèrent que le jour où ils se marieraient, ils célébreraient leur hymen dans ce temple, symbole pour eux, «de la famille et du patrimoine».

#### ANCÊTRES

John a montré à ce propos les vitraux portant le nom de ses ancêtres. Ce mariage mixte, béni par Norbert A. Martin et René Castella, tous deux aumôniers des étudiants à Neuchâtel, s'est déroulé en français et en anglais.

#### ASCENDANCE

«C'est l'arrière-grand-père de mon grand-père qui s'est rendu en Louisiane au début du XIXe siècle,» dit le marié. Selon des docu-

## Ils ont dit «yes»

### Deux Américains se marient à Valangin

ments établis par la famille David Sandoz et des inscriptions du livre de famille, l'ascendance directe de John se révèle la suivante: le trisaïeul du grand-père de Randolph qui s'appelait Jean Henri était issu de la branche des David Sandoz du Locle et de Dombresson. Il a épousé en 1810 Suzanne Amezdroz avant de s'expatrier en 1829 à Saint-Martin-ville en Louisiane.

#### MODIFICATION

D'un point de vue historique, ce mariage fut l'aboutissement de démarches entreprises par Samuel Sandoz, président du Fonds de

prévoyance des ancêtres de la famille.

Cette célébration a été possible grâce à lui: en effet, il a réussi à faire modifier l'article 5 du Fonds pour que soient admis comme membres non seulement tous les Sandoz du Locle mais encore «tous ceux qui peuvent justifier leur ascendance neuchâteloise».

Cette nouvelle formulation, admise à l'unanimité, a permis de réintégrer les descendants d'émigrants. Elle a ouvert la porte à ces Américains issus de Sandoz. Les anciens présidents avaient pris l'habitude de rayer de la liste ceux

qui s'étaient expatriés. les règlements de famille font mention de la création en 1960 de la «Journée de la Famille», organisée tous les cinq ans, le lundi de Pentecôte. C'est en 1985, lors d'une telle réunion, que John et Margaret ont découvert Valangin.

Le banquier de San-Antonio et sa femme, qui travaille dans une agence de publicité, avaient prévu d'occuper leur journée nuptiale en faisant du lèche-vitrines à Neuchâtel.

Autre monde, autres moeurs!

LME

Lundi. Ciel bleu immaculé. 20 degrés au thermomètre de ma fenêtre.

Un janvier printanier, tellement que les oiseaux chantent dans la nature. Tout heureux qu'ils sont, après quelques jours de brouillard inhabituel sur nos hauteurs, de retrouver la grande et belle lumière de jours qui s'allongent.

Ne seraient-ce quelques microbes de grippe qui titillent tous les muscles, on serait aussi contents qu'eux de ce beau temps. Et après tout, on l'est, content, car il aide à surmonter les bobos plus gênants que vraiment douloureux.

Mais il est des Bécassines et des Bécassins qui tempèrent leur satisfaction présente en tremblant en songeant à l'avenir. Tout proche.

— Ouais, tout ça, c'est bien joli, mais on le repayera. Gare à ce qui

## billet

va nous tomber sur la tête en février. On en a déjà froid dans le dos...

Savourer le moment présent, les joies du jour, se réjouir de ce qui va bien, ils ne savent pas, ces gens-là. Il faut toujours qu'ils altèrent les belles couleurs du maintenant par les éventuelles noirceurs de lendemains qui, d'après eux, ne chanteront pas.

Tant pis pour eux, après tout, s'ils préfèrent peindre le diable sur la muraille sur laquelle, pour d'autres, les heureux, pépient des oiseaux et brille le soleil...

J.E.



Margaret et John Randolph: sur la trace de leurs ancêtres

(Photo Schneider)

finance

Union de Banques Suisses

**3 1/4%** **Emprunt à option de rang postérieur 1989-99 de Fr. 200 000 000**

Le produit de l'emprunt est destiné au financement des affaires actives.

**Titres** Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal  
**Coupons** Coupons annuels au 31 janvier  
**Durée** 10 ans au maximum, avec possibilité pour la banque de rembourser l'emprunt par anticipation au pair le 31 janvier 1997 ou 1998  
**Libération** 31 janvier 1989  
**Cotation** sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall  
**Prix d'émission** 100%  
**Option** Chaque tranche de Fr. 5000 nom. d'obligations est munie de cinq certificats d'option. Chaque certificat donne le droit d'acquérir, du 31 janvier 1989 au 30 novembre 1992, 1 action nominative au prix de Fr. 675.-. Pour l'inscription des actions nominatives, provenant de l'exercice de l'option, dans le registre des actions, les dispositions en vigueur au moment de l'exercice de l'option seront applicables.  
**Souscription** jusqu'au 17 janvier 1989, à midi  
**Numéros de valeur** avec certificats d'option 90.375 sans certificats d'option 90.376 certificat d'option 136.011  
 Les souscriptions sont acceptées par tous les guichets en Suisse de notre banque.



004200

A vendre tout de suite plusieurs stocks de jouets des cartons neufs à liquider, bon marché, conviendraient à fabrication d'injection plastic  
**Dimensions des cartons:**  
 53 x 73 x 80 cm,  
 35 x 70 x 23 cm,  
 51 x 70 x 40 cm  
 Une voiture Mercedes impeccable 250 S, 1966, pour collection.  
 Une NSU, 1971, pour collection.  
 Un bus Fiat.  
 Pour tous renseignements,  
 ☎ 039/41 48 68

50045

Vous préoccupez-vous d'organiser vous-même votre enterrement? Je cherche pour un film des

**témoignages originaux**

Tél. tous les soirs dès 20 h 30  
 022/54 14 53

038564

Formidable dans la neige!  
**Mitsubishi Tredia 1800 GLS 4 x 4**

1986, brun-beige métallisé, seulement 21 000 km, expertisée. Garantie totale, reprise éventuelle, Fr. 314.- par mois sans acompte. **Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.**  
 M. Garau  
 Rue des Artisans 4  
 2503 Bienne  
 Tél. commerce: 032/23 51 23  
 Privé: 032/51 63 60

001527

**Bric à bras**

J. + A. MARCOZZI  
 Passage L.-Robert 6,  
 1er étage  
 (zone piétonne)  
 ☎ 039/28 82 19  
 atelier:  
 039/28 22 72

Achète: meubles, bibelots, anciens et d'occasion. Achat et débarras d'appartement complet

012438

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SPECTACLE

**LA DANSE DES POULES**  
 ABEL ET GORDON  
 Tasse d'Or du VIII<sup>e</sup> festival du café-théâtre de Cannes

Il est célibataire, Belge et myope. Elle est presbytérienne, gourde et Anglaise. Histoire d'amour pour deux êtres malhabiles et solitaires, idylle de Charles et Rosy, bégayeurs de la vie et rois du contretemps. « La danse des poules » est une comédie burlesque et fantastique, une histoire extravagante, un portrait dévastateur des embarras de l'amour et de la séduction. Un petit chef-d'œuvre. Des poules il n'y en a pas, de basse-cour non plus. Monde fait d'absurdes, de fantasmes et de désirs. Des moments éblouissants, un chassé-croisé vertigineux, un langage surréaliste. 70 minutes de poésie, de fascination pour bien commencer l'année.

**La Chaux-de-Fonds - Théâtre**  
**Jeudi 19 janvier à 20h00**  
 Prix des places: Fr. 10.- 15.- 20.- 25.-  
 Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44  
**service culturel migros**

000092

offres d'emploi

Grand garage de la place engage pour date à convenir

**vendeur**

pour compléter son équipe de vente et assumer le succès de son produit. Les candidats devront être âgés de 25 à 35 ans, au bénéfice d'une excellente réputation.

Bonne présentation.

Candidat italien, espagnol ou portugais bien intégré peut être envisagé. Gains nettement au-dessus de la moyenne à personne travailleuse et active.

Faire offre sous chiffres 28-950017 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Cherchons

**manœuvre**

pour le ramassage des sacs et containers.

☎ 039/28 29 29 012016

Nous cherchons

**dame auxiliaire**

à temps partiel; très soigneuse pour travaux de repassage et divers.

Se présenter à la Teinturerie Monnet, Burri succ. Collège 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 32 51 012136

Nous sommes une entreprise de révision de citernes du canton de Neuchâtel. Pour diriger nos équipes, nous cherchons un

**responsable**

dynamique et capable de prendre des responsabilités. Ce poste conviendrait à une personne avec, si possible, expérience des révisions, qui devrait assumer les responsabilités suivantes:

- contact avec la clientèle;
- établissement des devis;
- programme des réviseurs;
- contrôle des équipes;
- facturation.

Si vous vous sentez apte à prendre ce poste à responsabilités, écrivez-nous!

En outre, nous vous proposons:

- une participation au chiffre d'affaires;
- véhicule à disposition et tous les avantages d'une grande entreprise;
- haut salaire pour personne capable.

Faire offres écrites sous chiffres 87-1224 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 351

Papeterie

**Reymond**

cherche pour son magasin du Locle

**vendeuse**

rayon papeterie.

Horaires à discuter.

Faire offre écrite à Papeterie REYMOND Serre 66 2300 La Chaux-de-Fonds. 246

Solution du mot mystère: **SITELLE**

offres d'emploi

Nous sommes à la recherche d'un

**tailleur de pignons**

pour une place fixe et intéressante dans les environs de La Chaux-de-Fonds. Ecrire à: Case postale 460, service du personnel, 2300 La Chaux-de-Fonds. 12318

**Boucher(ère) garçon ou fille de plot**

est cherché(e) tout de suite pour s'occuper seul(e) d'un magasin.

- Travail indépendant, semaine de 5 jours.

☎ 039/63 11 13 12055

Nous engageons:

**électriciens électriciens mécaniciens serruriers**

Nous offrons un travail varié et indépendant.

Faire offre avec prétentions de salaire à:

**PONTASA**  
 Manutention et agencement industriel, 2017 Boudry, ☎ 038/42 14 41 000173

**REGULARIS**

Nous engageons **ouvriers de production**

Bonnes connaissances et références. Tout de suite ou à convenir. Suisses et permis C. Contactez-nous maintenant 713

**27 11 55**

**SCHWARTZ-ETIENNE S.A., fabrique d'horlogerie**

cherche pour son département production

**poseurs(euses) de cadrans et d'aiguilles**

Préférence sera donnée aux personnes habituées à travailler sur des produits de haut de gamme.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Faire offres téléphoniques au No 039/23 28 48, int. 22. 012101

# L'heure du dernier train

Le chef de gare Marc Audétat embarque pour la retraite



Marc Audétat: «Dans le temps, on communiquait en morse».

(Photos Impar-Gerber)

Garant de l'heure des trains depuis près d'un demi-siècle, le chef de gare Marc Audétat a vu arriver vendredi soir l'heure, plus sereine, de la retraite. Il nous a reçu pour évoquer la trajectoire du rail durant son «règne» et porter, le temps de la pose photo, la casquette due à son rang.

Marc Audétat sort sa casquette de l'armoire, l'époussette d'un revers de la main. Hilarité sur le quai. «C'est la première fois qu'on vous voit avec», s'amuse son entourage.

— Pour moi, c'est du folklore, confesse le chef de gare. Nous ne sommes pas en Suisse alémanique où, plus ils ont de fleurs sur le tissu, plus ils sont contents.

La casquette est réservée à l'apparat des mondanités, au rang desquelles, M. Audétat a connu la réception des trains spéciaux des conseillers fédéraux et présidents de la Confédération Pierre Graber et Pierre Aubert.

## AU TEMPS DES BARONS

Ces dernières décennies, l'uniforme s'est démocratisé. M. Audétat se souvient des années 40, lorsque le chef de gare portait la redingote. «Ces gens-là, c'étaient des barons!»

Autres temps, autres mœurs. L'uniformisation vestimentaire n'est pas le seul changement intervenu au cours de sa carrière. Né le 25 avril 1925, le jeune Audétat commence un apprentissage en gare de Saint-Blaise à 18 ans et à 2,50 francs par jour, se souvient-il. Il s'établira définitivement à La Chaux-de-Fonds en 1963 comme adjoint, puis, dès 1973, comme chef de gare. Vendredi soir, il lâchait son dernier train, donnant par la même occasion le feu vert à son successeur, Jean-Pierre Ducommun, chef de mouvement à Neuchâtel.

## EN MORSE

Que retient-il de ces 46 ans passées au service du rail?

— La modernisation de nos instal-

lations et, partant, leur rationalisation. A mes débuts, c'est en morse que l'on donnait quittance pour la circulation des trains de gare en gare. On déchiffrait le message à l'oreille. En 1957, il y avait à La Chaux-de-Fonds deux postes d'aiguilleurs, qui déplaçaient à la main les lourdes aiguilles à «tomes». L'année suivante, elles étaient commandées électriquement.

Ces dernières années, le chemin de fer s'est emballé sur la voie de l'horaire cadencé et de l'abonnement Borromini avec, dans son sillage, une image dépoussiérée du transporteur. M. Audétat en salue les effets:

— Il a fallu l'horaire cadencé pour voir apparaître du matériel roulant moderne dans le Jura, notamment les compositions «colibri», plus colorées, plus confortables. Le car-



«Nous nous sommes déguisés en Père Noël».

can administratif s'est ouvert, encourageant l'initiative personnelle sur le front de vent.

— L'occasion a-t-elle été saisie?

— Notre gare a pleinement utilisé ces nouvelles possibilités. A Noël, nous avons vendu les billets déguisés en Père Noël. Nos recettes ont augmenté plus que la moyenne suisse.

## CONFLIT DE GÉNÉRATION

En 1988, les recettes voyageurs à l'actif de la gare de La Chaux-de-Fonds ont crû de 15%, représentant un afflux d'usagers de près de 30%. Ici comme dans les autres trains du pays, la clientèle s'est spécifiée au cours des ans.

— Notre clientèle, c'est le 3e âge et les étudiants. Jadis, ce clivage n'existait pas. La coexistence n'est pas évidente. Dans un sondage demandant leurs désirs en matière de confort, les personnes âgées ont demandé la séparation des générations. Le racisme n'est pas loin.

Au chapitre des traditions disparues, M. Audétat regrette le temps des vacances horlogères.

— On aimait ce trafic-là. Nous manquions de voitures, qu'il fallait louer en Italie et... chauffer à la vapeur. C'était la fin des années 50, quand les gens portaient faire du camping.

## PONCTUALITÉ

Si M. Audétat a connu des changements importants, il a vécu la gestation de transformations plus profondes encore: le lifting en cours de la gare, les perspectives de suppression de Chambrelin, laissant augurer un rattachement des Montagnes neuchâteloises à la cadence semi-horaire de Rail 2000. «C'était le moment de faire venir du sang neuf», dit modestement le chef sortant.

— Que souhaitez-vous à votre successeur?

— Que ses trains partent à l'heure. PF

## ÉTAT CIVIL

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Naissances

Ferraro Antonio, fils de Giuseppe et de Ferraro née Gamba Anna-Maria. — Granella Deborah, fille de Paolo et de Granella née Iglio Enza. — Reinhard Laura Patricia, fille de Peter et de Reinhard née Jelk Patricia Jacqueline. — Montandon-Clerc Mickael, fils de Jean-Marc et de Montandon-Clerc née Botteron Christel Marika. — Bergamin Pascal Joseph, fils de Aldo et de Bergamin née Parpan Justina. — Reeve Ellyn Florence, fille de Robin Montagu Charles et de Reeve née Riess Elisabeth Anne. — Crochemore Lara Anna-Maria Lucienne, fille de Romuald Dominique Philippe et de Crochemore

née Gentile Maria. — Flückiger Sonia Céline, fille de Serge Nicolas et de Flückiger née Aquillon Patricia Lucienne. — Tillmann Nicolas, fils de Frédéric Michel et de Tillmann née Moullet Véronique. — Bianchi Christophe, fils de Maurizio et de Bianchi née Galanti Marina.

#### Promesses de mariage

Froidevaux Pierre André et Dürst née Délécray Béatrice Claudine-Raymonde. — Lovis Bernard Joseph Adrien et Kubler Jeannette Olga Astrid. — Gobat Henri Fred et Guyot Fabienne Andrée. — Vermot-Petit-Outhenin Pierre Alain Gilbert et Loewer née Jeanneret-Grosjean Jocelyne Irma.

#### Mariages

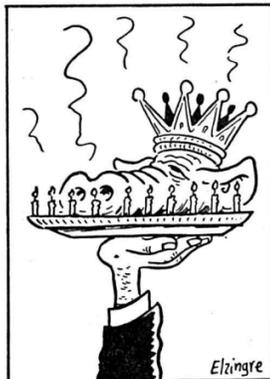
Mayot Edgard Serge et Walliser

Marie-Chantal. — Pasquali Johny et Graber Françoise.

#### Décès

Aubert Paul. — Scheidegger née Oppliger Juliette, épouse de Scheidegger Edgar William. — Kenel née Kreutter Berthe Anna, veuve de Kenel Charles David Justin. — Mathez née Wexler Dora-Lina, veuve de Mathez Pierre. — Magnin Simon Alexandre, époux de Magnin née Gillard Simone Angéline. — Lebet née Dumont-dit-Voitel Nelly Edwige, veuve de Lebet Charles André. — Chuard née Revelly Marie, veuve de Chuard Albert Louis. — Bouverat née Gygi Jeanne Marie, veuve de Bouverat Roland Adrien. — Robert-Nicoud née Beiner Marcelle Marie, épouse de Robert-Nicoud Jean William.

# Il était une fois la Révolution... avec Gil Baillo



Gil Baillo, red en chef, se penche à son tour sur la Révolution française.



Gil Baillo: «...j'aurais certainement été guillotiné!» (Photo Impar-Gerber)

— Faut-il fêter le bicentenaire?

— Finalement oui, si c'est l'occasion d'une profonde réflexion sur l'état de la démocratie née de l'idée de «liberté dans l'égalité» forgée en 1789... et si mal gérée depuis lors!

Fêter, oui encore, si on me dit qui fête quoi? Dans les cinq années de la Révolution on trouve de tout, à rire et à saigner. On oublie les trois principes économiques combattus aujourd'hui par ceux-là même qui chantent encore «Ça ira... ça ira»: 1789 a proclamé la liberté économique, la liberté de l'entreprise, la liberté du profit et l'interdiction de la grève, punissable de prison.

— Comment le journaliste perçoit-il l'événement, quel rôle y joua la presse?

— Les moyens de comprendre l'Histoire ont beaucoup évolué. 1789, c'est un moment pathétique dans un temps de changements fondamentaux. La révolution industrielle est accomplie en Angleterre, la révolution sociale se termine aux Etats-Unis, la France enfante dans la douleur l'idée de démocratie, pas pour longtemps: moins de dix ans plus tard Napoléon a mis un mors à la France et serre les rênes. Je perçois l'événement comme une immense respiration politique et sociale au milieu d'un bouleversement technologique avec l'avènement de la force motrice de la vapeur. Nous vivons le même bouleversement technologique aujourd'hui, plus profond même qu'au XVIIIe, mais sans la respiration sociale correspondante!

La presse a joué un rôle important mais peut-être pas au sens où nous l'entendons: c'est plus le

pouvoir du verbe qui s'est emparé de la presse que le contraire. Les grands orateurs ont joué un rôle plus déterminant que l'écrit, tout simplement parce qu'il y avait peu de gens qui savaient lire!

On vivait dans la plus grande confusion des fonctions: Marat, médecin et franc-maçon, député de Paris à la Convention, crée «L'Ami du peuple» dont il est rédacteur. Camille Desmoulins, le plus spirituel des journalistes et pamphlétaires de la Révolution, ami d'études de Robespierre et Danton, devient député à la Convention, Brissot, gazetier lié au Duc d'Orléans, fonde le «Patriote français», membre de l'Assemblée législative puis de la Convention et Barrère, Hébert, Fréron etc, etc tous compromis avec le pouvoir selon les critères d'indépendance que l'on exige aujourd'hui du journaliste.

Et puis l'imprimerie vivait une révolution technique: Nicholson invente la presse rotative en 1790 et Robert produit du papier en bobines en 1799.

En 1789, le journal est encore un produit artisanal, lent à imprimer. Mais la liberté de «parler, écrire et imprimer» engendre une floraison de feuilles. On dénombre jusqu'à 1500 titres durant ces événements. La majorité sont éphémères. Bonaparte ne laisse que... 13 titres à Paris en 1800 et plus que quatre en 1811: comme beaucoup de gouvernants, il n'aime pas la presse et sa liberté, fille de la démocratie.

— Quelle empreinte laissera 1789 dans l'histoire des médias?

— Une marque profonde: c'est durant la seconde partie du XVIIIe siècle que s'affirme une presse d'opinion. Durant la

Révolution elle n'est pas un modèle à travers ses excès de langage mais elle en est un, remarquable, quant à la diversité des opinions exprimées dans les pamphlets et autres libelles révolutionnaires ou conservatrices.

— Qui auriez-vous été sous la révolution?

— ...je ne sais pas mais j'aurais certainement fini guillotiné!

— Robespierre ou Danton ou... vos préférences?

— Ni l'orphelin ombrageux obsédé de démocratie jusqu'à la préférer au respect des hommes, ni «Mirabeau de la Canaille», excessif et louvoyant. J'aurais aimé exercer mon métier, alors: Loustalot, rédacteur au journal «Les Révolutions de Paris», lancé la veille du 14 juillet. Il tranchait par son sérieux et son professionnalisme.

— L'héritage marquant de 1789?

— C'est d'avoir ouvert la voie vers une organisation démocratique de la société. Une voie à suivre...

— La Terreur, un passage obligé?

— Tôt ou tard, sous des formes très variables, pas forcément sanglantes, tous les régimes finissent sous La Terreur! En 1789, tout a été trop vite et trop fort, d'où la folie...

— Des valeurs nées avec la Révolution, laquelle doit-elle être réaffirmée?

— L'utopie de l'égalité car elle véhicule le principe plus réaliste de la solidarité. PF

● Avec ce témoignage prend fin notre série sur la Révolution. Un événement dont on ne manquera pas de reparler.

## Par-delà la lumière

### Visite guidée de la rétrospective Lucien Schwob

Edmond Charrière, conservateur, commentait, mercredi soir, l'exposition rétrospective que le Musée des beaux-arts consacre actuellement, et jusqu'au 22 janvier, au peintre Lucien Schwob (1895-1985).

Une assistance, relativement nombreuse, découvre, redécouvre, par les méandres de six salles, des tableaux - plusieurs sont à acquérir - de différentes époques, évoquant dans leur diversité, leur cohérence, 50 ans de peinture.

Figuratif à ses débuts, toujours Schwob recherche la lumière. De Tolède à Ostende, ses formes respirent la lumière. Le passage de la figuration à la géométrie est représenté par un cycle majeur dans la production du peintre, les tableaux dénommés «Bordighera». Lyrisme

## Logement noir

Une casserole malencontreusement oubliée sur la cuisinière à gaz, hier vers 15 h 30, rue Numa-Droz 147, troisième étage, a nécessité une intervention des premiers-secours de la ville. L'appartement qui a été noirci, a été aéré tandis que l'arrivée du gaz était fermée.

du geste, exaltation de la couleur, situent la dernière période, interiorisée, mystique, du peintre.

On s'aperçoit que les différentes époques sont, en fait, étroitement imbriquées les unes dans les autres. Le fil conducteur témoigne de la volonté de l'artiste d'aller jusqu'au bout du fait de peindre et de sa signification. Schwob était très au fait des divers courants européens, une nouvelle forme montre-t-elle ses prémices, alors il la développe jusqu'à la maîtriser. Et

recommence une autre interrogation. Son oeuvre est constamment en devenir, chaque cycle constitue la relève du précédent, prépare le suivant, tout en gardant son entière autonomie.

Un document audiovisuel, réalisé en 1983 par Pepito del Coso et Jean-Marie Egger, «Ma vie en raccourci», projeté sur demande, ajoute à l'attrait de l'exposition.

D. de C.

● Musée des beaux-arts jusqu'au 22 janvier



Découvrir, redécouvrir une oeuvre constamment en devenir (Photo Impar-Gerber)

gastronomie

039/31 48 70



**Fermeture annuelle**  
du lundi 16 janvier  
au lundi 6 février 1989

Se recommande: Albert Wagner, cuisinier  
Fermeture hebdomadaire le lundi

L'annonce, reflet vivant du marché

immobilier

espace & habitat



**A VENDRE**  
au Locle

bénéficiant d'une situation dégagée et tranquille, d'un ensoleillement maximum

**ANCIENNE FERME**  
restaurée avec goût, offrant 8 pièces lumineuses + de nombreuses dépendances d'une surface habitable de 263 m<sup>2</sup> et d'un ravissant terrain de 1574 m<sup>2</sup>.

Renseignements et visites:  
Léopold-Robert 67  
039/23 77 77/76 012185

mini-annonces

demandes d'emploi

**MONSIEUR** cherche emploi comme chauffeur-livreur, service d'entretien, peinture, etc. Etudie toutes propositions.  
039/28 79 06 460079

**SECRÉTAIRE BILINGUE** anglais - français, comptabilité, télex, cherche place à responsabilités, de préférence avec contacts. Déplacements acceptés. Ecrire sous chiffres 28-460097 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds 460097

à vendre

**2 CHAUFFE EAU À GAZ** parfait état.  
039/28 46 87 460098

à acheter

**PARTICULIER ACHÈTE TRAINS** miniatures électriques, mécaniques ou à vapeur, époque 1900-1955.  
039/31 33 82 (midi et soir) 470025

**Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)**  
Annonces commerciales exclues

Publicité intensive, publicité par annonces

Le mot mystère

Définition: oiseau, un mot de 8 lettres  
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.  
Solution: Page 16

E	S	S	I	E	U	O	R	C	N	E	N	I	U	R
T	I	R	N	U	M	E	R	O	E	G	O	R	G	E
E	D	E	E	O	E	T	I	R	L	A	I	O	A	P
T	R	L	A	T	T	L	T	E	L	P	T	G	D	A
I	U	F	N	O	A	U	M	M	O	O	C	N	O	R
L	O	A	G	R	I	M	O	I	R	E	A	O	U	T
I	H	R	I	R	E	U	I	L	I	R	E	N	E	T
T	A	E	N	A	I	T	N	E	G	A	R	E	R	A
N	I	R	E	G	R	O	G	N	O	U	T	R	E	R
E	E	G	A	D	A	S	O	B	R	E	I	T	G	E
G	T	G	N	I	M	M	E	L	I	T	T	E	R	N
A	E	L	I	B	E	L	L	U	L	E	T	I	E	E
R	E	A	R	E	T	I	A	L	L	A	A	T	T	R
N	L	N	A	T	T	E	L	A	E	R	E	I	A	G
E	T	E	R	G	E	R	P	A	T	I	N	P	E	E

- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <b>A</b> Adage<br>Allaiter<br>Angine<br>Aréopage<br>Argot<br>Attitré<br>Attraper<br>Egorgé<br>Egrener<br>Elimer<br>Encroué<br>Enragé<br>Erafier | <b>G</b> Gadoue<br>Gager<br>Gaie<br>Garer<br>Garrot<br>Gentiane<br>Gentilité<br>Giroлле<br>Glané<br>Glouton<br>Gnou<br>Gorgerin<br>Gorille | <b>H</b> Hanté<br>Hourdis<br><b>L</b> Lemme<br>Lemming<br>Libellule<br>Lion<br><b>M</b> Mater<br>Mélotte<br><b>N</b> Natte<br>Numéro<br><b>O</b> Oing<br>Outre | <b>P</b> Palette<br>Patin<br>Pitié<br><b>R</b> Réaction<br>Regret<br>Regret<br>Rognon<br>Ruine<br><b>S</b> Sobre<br><b>T</b> Tête<br>Traire<br>Tumulte |
|---|--|--|--|

A louer dès le 1er avril 1989.

**spacieux appartement**

composé d'un séjour avec cheminée, 3 chambres, 1 cuisine agencée, 1 salle de bains/W.-C., W.-C. séparés, 1 réduit, 1 cave.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 73 23. 012235

A louer au Locle pour date à convenir

**appartement de 3 pièces**

cuisine agencée, salle de bains/W.-C., cave, situé au 3e étage d'un immeuble rénové et centré.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, 039/23 73 23. 012235

**gb**

A vendre, dans un immeuble rénové de la vieille ville

**appartement de 6 pièces**

dans les combles, 180 m<sup>2</sup>, avec cheminée, W.-C. douche + W.-C.-bains, grande cave, galetas, grand local à aménager selon sa convenance.

S'adresser à:  
Géranica & Bolliger SA., Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 33 77 012057

**SNGCI**  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELaise DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

**À VENDRE À AMINONA (CRANS-MONTANA) SUPERBE PARCELLE ZONE À BÂTIR**

Renseignements:  
027/41 37 96 339

depuis 1969 vite résolues

**dettes**

FINANCING FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL  
038/33.69.70 615

A louer au Locle

**2 pièces**

salle de bains, cuisine agencée, cave, Fr. 570.- charges comprises.  
038/51 39 29 077486

Jeune couple cherche à louer ou à acheter

**grand 3 pièces**

ou 4 pièces, à La Chaux-de-Fonds ou environs, dès mars-avril 1989.  
038/25 94 24 300045

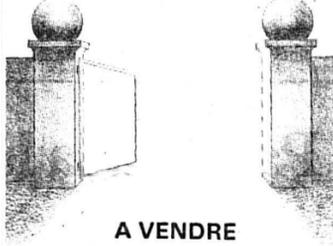
A louer à Saint-Imier, tout de suite, au bord de la route principale, route de Sonvilier 31

**locaux 250 m<sup>2</sup>**

Locaux modernes et clairs, avec bureau, vestiaires, W.-C., aspiration et conduite d'air comprimé.

Loyer mensuel: Fr. 2100.- + charges. 039/41 19 56 dès 17 heures 120014

espace & habitat



**A VENDRE**  
au Locle

**IMMEUBLE**  
magnifiquement situé, ensoleillé et calme, à proximité du centre. Comprendant 2 appartements rénovés, caves, locaux de services et jardin. Possibilité de créer un attique.  
Renseignements et visites:  
Ld-Robert 67, 039/23 77 77/76 012185

Groupe de petites entreprises cherche à

**acheter immeubles à rénover**

Ecrire à: case postale 810, 1951 Sion, ou téléphoner au 027/22 51 16 000306

Famille cherche à acheter

**petite maison ou appartement**

avec jardin, éventuellement à rénover.  
039/28 15 29 aux heures des repas. 460099

Jeune couple cherche à acheter

**maison ou appartement**

minimum 5 pièces. Dans quartier tranquille à La Chaux-de-Fonds. Faire offre sous chiffres 28-460074 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds 460074

**JE RÉPARE**  
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

**Horlogerie ROCHAT**  
Rue Jardinière 41 - 039/23 75 00 12428

Dans votre appartement ou votre maison, si vous avez beaucoup à faire ou juste une bricole, ne vous gênez pas pour appeler

**La main bricoleuse**  
l'expérience et l'honnêteté au service de tous.  
Travail rapide et soigné.  
039/23 64 28. 50666

espace & habitat



**A VENDRE**  
à La Chaux-de-Fonds

dans un immeuble rénové, situé dans un quartier au nord-ouest de la ville

**appartements**  
3 pièces 65 m<sup>2</sup>  
studio-duplex 79 m<sup>2</sup>  
avec grand balcon et cachet rustique

Renseignements et visites  
Léopold-Robert 67  
039/23 77 77/76 012185

**A VENDRE AU LOCLE**  
(à proximité du centre)

**LOCAL - DÉPÔT**  
(24 m<sup>2</sup>)  
avec place de parc

Fonds propres Fr. 1600.-  
Mensualité Fr. 95.-  
(toutes charges comprises) 000440

Bureau de vente:  
La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

A vendre dans le Jura neuchâtelois

**ferme ancienne**

Typiquement neuchâteloise du XVIIIe siècle, avec environ 4000 m<sup>2</sup> de terrain. Situation exceptionnelle. Intérieur entièrement à refaire. Pour renseignements Etude Jean-Patrice Hofner, notaire à Couvet, 038/63 11 44 077469

Attention **Poupées, poupons** achetés dès Fr. 200.- Aussi pousettes, potagers, jouets et objets même miniatures. Achète également bibelots et objets de tout genre. Avant 1930. S. Forney, 038/31 75 19 ou 31 43 60 Déplacements 592

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

A vendre à Saint-Imier

**spacieux appartement de 2 1/2 pièces**

Idéal pour personne seule ou bénéficiaire AVS

Exemple de financement:  
Fonds propres: Fr. 12 000.-  
Mensualité: Fr. 418.- (toutes charges comprises)  
Renseignez-vous!

Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

**Publicité intensive - Publicité par annonces.**

# Activités tous azimuts

## Le Club des loisirs du Locle présente sa saison

Le Club des loisirs du Locle présente cette année un programme riche en activités. Une dizaine de rendez-vous sont prévus jusqu'au mois d'avril.

Le Club des loisirs du Locle soufflé ses trente bougies. Pas de cérémonie particulière: l'accent est mis sur le programme des activités dans son ensemble: musique, jeux, bal, théâtre et conférences sauront réjouir tous les aînés.

Premier rendez-vous: le jeudi 19 janvier à 14 h 30 au Cercle ouvrier pour le troisième match aux cartes. Une semaine plus tard, le 26 janvier à 14 h 30 au Casino, un groupe de jeunes musiciens sous la direction de Francis Bartschi, professeur, animera une matinée musicale.

Les dix villes heureuses de Suisse: le conférencier neuchâtelois Robert Porret propose un exposé avec diapos en couleur sur ce thème le jeudi 2 février à 14 h 30 au Casino. Même heure, même lieu mais le jeudi 9 février, M. et Mme Pierre Dubois, explorateur-cinéaste de Genève, présenteront «Hommes, montagnes et volcans d'Afrique», un film en couleur réa-

lisé récemment et digne des séances de Connaissances du monde.

### BAL

Le Ländlerkapelle Wätteranne fera tourner les têtes en conduisant le bal du 3ème âge le samedi 11 février à 14 h 30 au Cercle de l'Union. L'entrée sera libre et des jeux sont prévus.

Le premier spectacle de la saison sera présenté par la Colombière, groupe théâtral de Colombier qui propose le jeudi 16 février à 14 h 30 au Casino «Barouf à Chioggia», une comédie en trois actes de Carlo Goldoni, avec une mise en scène de Henry Falik.

Au programme du jeudi 23 février, jeu de loto à la salle Dixi. Le rendez-vous est fixé à 14 h 30. Une nouveauté: chaque carte de membre donne droit à l'achat d'un deuxième carton (facultatif). La finale des matches aux cartes aura lieu le jeudi 2 mars à 14 h 30 au Cercle de l'Union.

André Paratte présentera le jeudi 9 mars à 14 h 30 au Casino un film qu'il a réalisé récemment: «Printemps en Camargue sauvage, le chant du Delta». Le groupe littéraire du Cercle de l'Union jouera

le jeudi 16 mars à 14 h 30 au Casino «Les deux Vierges», comédie en 4 tableaux de Biscuire et Lasaygue, avec une mise en scène de P.-A. Ducommun. «Moineau», le temps du rétro, est au programme de la séance du jeudi 30 mars à 14 h 30 au Casino.

### CABARET

Comodia présentera le jeudi 6 avril à 14 h 30 au Casino son nouveau spectacle «Abracadamour», cabaret chanté en deux parties et mis en scène par René Geyer. Voilà pour les rendez-vous et les activités.

Il faut encore signaler qu'un cours de cuisine pour messieurs sera organisé dans le courant du premier trimestre 1989 et que les déclarations d'impôts seront établies au Cercle de l'Union. Les rendez-vous seront distribués dès le 6 février par le tenancier du Cercle de l'Union. A souligner enfin l'organisation de camps de ski de fond à Saas-Grund du 16 au 20 janvier et au Brassus du 6 au 10 mars.

Vert-Autonne propose deux rencontres, le mercredi 25 janvier avec le Dr Louis Zeltner qui pré-

sentera une série de ses magnifiques diapositives consacrées au pays d'Israël et le mercredi 8 mars avec le pasteur Tissot qui traitera de la question «Connaissez-vous bien votre ville?». Les séances ont lieu à la Maison de paroisse à 14 h 30 et sont ouvertes à tous.

Henri Eisenring, dans son message, engage à être solidaire. «Il est plus nécessaire que jamais de révaloriser la notion de solidarité», relève-t-il. Tout en soulignant que cet esprit d'entraide et de solidarité a tendance à s'éffriter dans notre pays et fait place à l'égoïsme, au repli sur soi-même.

(cc)

### ÉTAT CIVIL

#### LE LOCLE

##### Promesses de mariage

Vermot-Petit-Outhenin Pierre-Alain Gilbert et Loewer née Jeanneret-Grosjean, Jocelyne Irma. - Von Allmen Alain Bernard et Othenin-Girard Evelyne. - Zurbuchen Henri John et Simon-Vermot Catherine Marie. - Noirjean Yves André Maurice etr Hubert née Deléglise Eliane Béatrice,

#### PONTS-DE-MARTEL

(décembre 1988)

##### Naissances

Nunez David, fils de Nunez José et de Nunez née Barral Maria del Carmen. - Benoit Hervé Jonathan Ludovic, fils de Benoit Jean-Michel et de Benoit née Indermühle Chantal.

# Entre neige et espoirs

## Les déconvenues du Ski-Club

Un simple regard sur les environs du Locle permet de comprendre la raison qui a conduit le Ski-Club du Locle à supprimer, vendredi dernier, sa traditionnelle coupe nocturne de slalom spécial sur les pentes de La Jaluse.

Le Ski-Club a aussi affiché à son programme, dimanche prochain 22 janvier, le concours de saut à ski du Giron jurassien dont l'épreuve doit aussi servir de manche pour la Coupe suisse.

Il est évident qu'au vu de l'absence presque totale d'enneigement du côté du tremplin de la

Combe-Girard où elle devrait avoir lieu, cette compétition ne pourra se tenir si d'ici là la neige ne fait pas son apparition.

En effet, compte tenu des efforts qu'il faudrait entreprendre et des frais qui en découleraient, il est exclu d'enneiger artificiellement le tremplin et la piste pour un tel concours.

La décision sera prise jeudi par les dirigeants du Ski-Club qui ont d'ores et déjà découvert que les prévisions de la météo de ces prochains jours ne viendra guère à leurs secours. (jcp)

# Bonne année... et merci!

A l'enseigne de «Bonne année... et merci», nous publions les noms des personnes qui ont versé un don en faveur d'institutions de la région œuvrant pour les jeunes, les personnes âgées et les malades.

Les montants peuvent être versés aux bureaux de «L'Impartial» du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que sur le compte de chèque postal 23-325-4, «L'Impartial» La Chaux-de-Fonds.

Les bénéficiaires de cette générosité seront cette année, à La Chaux-de-Fonds, le Service d'aides familiales, la Paix du

Soir, le Home d'enfants La Sombaille, le Budget des autres, Centre social protestant, le Foyer de l'Ecolier; au Locle les sœurs visitantes; à La Sagne le Foyer.

Famille Michel Schindelholz, Le Crêt-du-Locle 16; Famille Henri Jacot-Stadler, Georges-Favre 4, Le Locle; M. et Mme André Iseli, Jeanneret 35, Le Locle; Mme et M. Jean Robert, Les Combes 114, Les Brenets; Mme et M. Georges Boss, Le Châteland 114, Le Locle; Famille Georges Jacot, Le Forneret, Le Crêt-du-Locle; Famille Fernand Schwab, Les Ponts-de-Martel; Famille Elisabeth Froidevaux, Les Brenets.

### LES PONTS-DE-MARTEL

#### Passante renversée

Tout en début de soirée, vendredi, un automobiliste domicilié à Boudry, M. F. S., circulait sur le tronçon de route Les Ponts-de-Martel - La Tourne lorsque, peu après la laiterie du village des Ponts, il ne remarqua que tardivement la présence d'une passante, Mme Charlotte Denzer, 60 ans, de la localité, qui traversait la chaussée. Malgré un brusque freinage, la voiture a heurté le piéton. Blessée, Mme Denzer a été transportée par ambulance à l'Hôpital du Locle.

La police cantonale prie les témoins de cet accident de prendre contact avec ses services au Locle, tél. 039 31.54.54.

## Avec la Fauvette!

### Séance du Club des loisirs

Pour commencer l'année en musique, le comité du Club des loisirs a eu la main heureuse en faisant appel à Claudine Schwab, dite la Fauvette du Jura, accompagnée à l'accordéon par Lucette Evard, toutes deux de La Chaux-de-Fonds.

Ce fut un succès. La salle du Casino était archicomble. Point n'est besoin de rappeler ici les qualités musicales aussi bien de Mme Schwab que de Mme Evard. Elles ont su enthousiasmer leur public par des chants de chez nous, souvent composés par la Fauvette elle-même avec des arrangements

de son accompagnatrice. Le Doubs, le Pique-nique, le Creux-du-Van, le fameux Père Frédéric ont été particulièrement applaudis. L'un des doyens de l'auditoire, Georges Matthey, 95 ans, donna une fleur à ces dames. Après la séance, de nombreuses personnes se sont retrouvées au Cercle de l'Union pour la traditionnelle tasse de thé.

On se serait cru au bal du petit Nouvel-An: on a dansé, on a chanté, on a prolongé la journée des Rois tant il y avait de têtes couronnées! (cp)

### FRANCE FRONTIÈRE

# Une négociation orageuse s'ouvre ce matin

## Camion de lait toujours bloqué aux Gras

Les agriculteurs de la Confédération paysanne bloquant depuis vendredi matin un camion de lait aux Gras (Val-de-Morteau), poursuivent leur action, malgré la promesse de la tenue d'une réunion ce matin, sur les quotas laitiers (contingents).

La proximité des élections à la Chambre d'agriculture du Doubs représenterait dans l'immédiat un obstacle à l'ouverture d'une table ronde avec arbitrage de la préfecture, comme le souhaitent les manifestants. Néanmoins, la Confédération paysanne attend de cette rencontre d'aujourd'hui l'adoption d'un calendrier de négociations, prenant en compte ses principales revendications: remboursement des pénalités laitières déjà versées, attribution de quotas supplémentaires aux agriculteurs produisant moins de cent mille kilos de lait et transparence dans les modalités d'affectation

des quotas et d'application des pénalités.

Ces différents points seront défendus par ce syndicat agricole en mairie des Gras, devant les représentants des entreprises industrielles de collecte du lait, les responsables du système coopératif (fromageries) et des délégués de la préfecture.

On peut s'attendre à une véritable partie de bras de fer entre les protagonistes dont les intérêts ne sont pas spécialement convergents. Ainsi, M. Claude Philippona, l'industriel laitier dont le camion est immobilisé, déclare-t-il impossible d'envisager le remboursement des pénalités laitières et avertit-il que l'année prochaine sera plus dure encore.

En tout cas, ce matin à dix heures, les militants de la Confédération paysanne prendront place autour de la table de négociations avec le soutien d'une centaine de

leurs sympathisants appelés en renfort.

Considérant malgré tout que la réunion d'aujourd'hui est un acquis, les agriculteurs ont permis samedi après-midi à l'entreprise Philippona de récupérer les dix mille litres de lait; le camion, en revanche, reste prisonnier, au cas où.

Les assurances obtenues ou non par les manifestants aujourd'hui fixeront sans doute le sort du camion, qui reste pour l'instant une monnaie d'échange, (pra)

### Le rondoray

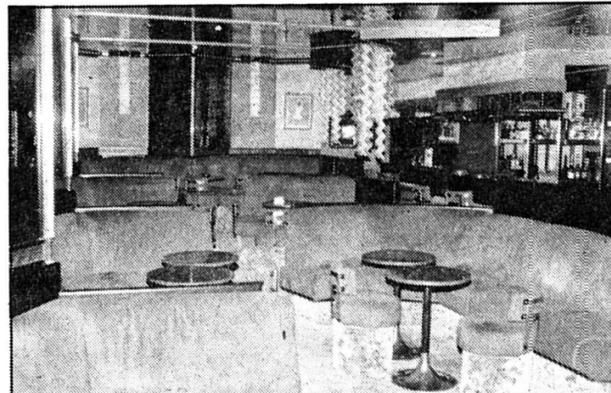
#### Un nouveau fromage franc-comtois

La Franche-Comté compte depuis peu un nouveau fromage: le rondoray. Produit par l'Union agricole comtoise, une coopérative laitière de Besançon, ce fromage au lait cru appartient à la famille des pâtes molles à croûte lavée.

Présenté en octobre dernier au Salon international alimentaire et laitier, il est commercialisé dans les grandes surfaces des régions de l'Est depuis le mois de décembre. (pra)

### PUBLI-REPORTAGE

#### Au Butterfly, le spectacle est de qualité



Dès le 1er novembre 1988, Antonio Celori a repris l'exploitation du Cabaret Le Butterfly, aux Pargots, sous Les Brenets, à 100 mètres de la frontière française. Tous les jours - dimanche excepté - le bar est ouvert dès 17 heures. Le soir, au cabaret, le spectacle est permanent dès 22 heures, jusqu'à 4 heures du matin et les consommations sont servies dès 12 francs. Dans une ambiance feutrée, il est ainsi possible de passer d'agréables moments de détente. L'hôtel est ouvert et il dispose de chambres confortables. Parking à proximité. Téléphone (039) 32 11 91.

### NAISSANCE

ROMAIN ET MERRIC sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite sœur

## PAULINE

le 13 janvier 1989

Maternité du Locle

Michel et Mary-Claude HALDIMANN  
La Chaux-du-Milieu

WALT DISNEY WORLD ON ICE  
Produit par KENNETH FELD  
DISNEY SUR GLACE A LAUSANNE  
TCR TELECINEROMANDIE  
L'Impartial

## TCR

TELECINEROMANDIE

offre à ses abonnés trois représentations de WALT DISNEY'S WORLD ON ICE (Disney sur glace)

les 25 janvier 1989 à 17.30 h, 26 janvier 1989 à 20.00 h, 28 janvier 1989 à 17.30 h

Chaque membre a droit à une entrée gratuite et à des prix exceptionnels pour les accompagnants.

Pour tout renseignement complémentaire et tout abonnement (fr. 38.- par mois avec décodeur), veuillez téléphoner au No 021/20 11 11.

# En attendant la grande fête

## Association romande de lutte suisse en assemblée à Couvet

Présidée par Arnold Moeschling, l'Association romande de lutte suisse a tenu ses assises annuelles hier matin au réfectoire des usines Dubied de Couvet. Le choix de ce village n'était pas dû au hasard. C'est à Couvet, les 11 et 12 juin, sur le terrain des collèges, que le club du Val-de-Travers, présidé par Christian Mathys, organisera la fête romande.

Cette assemblée a réuni plus de 120 personnes. Elle fut l'occasion de dresser le tableau de la saison écoulée au travers de différents rapports d'activité qui furent tous adoptés.

Si les effectifs des lutteurs sont en diminution (moins 35), il en reste encore six cents, dont 392 actifs et 208 garçons-lutteurs. L'association compte également 2550 «autres membres». Avec 158 actifs et 108 garçons-lutteurs, Fribourg est le canton le plus fidèle à ce sport national. Genève, par exemple, ne compte que 13 lutteurs actifs. Cela ne l'empêchera pas d'organiser la fête romande en 1990 à Carouge.

Le club du Val-de-Travers se chargera d'assumer la toute prochaine fête. Avec ses 35 lutteurs, dont 25 jeunes de ...4 à 16 ans, il est actuellement le plus grand club du canton de Neuchâtel. C'est Jacques Ruprecht qui préside le comité d'organisation de cette 105e édition. «Au fil des ans, le spectacle offert dans les cercles de sciure n'a rien perdu de son intérêt», a déclaré le président Ruprecht. Point principal de cette assemblée, la nomination des candidats pour le jury d'emplacement. Sur les 76



En juin prochain, Couvet accueillera la Fête romande.

(Photo Impar-Charrère)

bulletins de vote délivrés, 71 ont été reconnus valables.

Voici la liste des élus: Alfons Mauron, Roland Malisson, Bernard Quartenoud (FR); Alfred Staudenmann (GE); Georges Raccordon (JU), Otto Grunder, Patrick Girard (NE); Jimmy Martinetti, Stéphane Giroud, Martial Héritier, Louis Biffré (VS), Hans Binggeli Rudolf Habegger, Louis Grandchamp, Ernest Rubin (VD).

### À L'HONNEUR

Deux membres de l'association, dévoués depuis de longues années à la cause de ce sport ont été nommés membres honoraires. Il s'agit de MM. Robert Jakob (Chiètres) et Rheinhard Bohnet, de Mörel. Quant à Jean-Claude Morel, du Club de Cottens, il est devenu membre d'honneur.

Le Neuchâtelois Marcel Bächne, candidat à l'honorariat fédéral,

sera nommé lors de l'assemblée fédérale des délégués qui se déroulera les 4 et 5 mars à Tavannes.

Enfin, avant que Pierre-Alain Rumley, président de la commune de Couvet, ne vienne saluer l'assemblée et lui offrir le vin d'honneur, des propositions ont été faites et adoptées pour que, en substance, les fêtes de lutte ne se terminent pas trop tardivement.

JJC

## Coincé sous un tracteur

### Couvet: nuit d'enfer pour un paysan

Il devait être 22 heures, vendredi 13, quant M. Roger Leuba rentrait chez lui au volant d'un tracteur. L'engin a dérapé sur une plaque de glace. Après un tonneau en contrebas d'un chemin vicinal, à la Grande-Prise (sud de Couvet), le conducteur n'a pas pu se dégager. Ce n'est que vers 6 heures du matin, samedi, que sa femme l'a découvert.

M. Leuba, âgé de 45 ans, vit au Pré Forgon, juste au-dessus de la mine de la Presta. Sa ferme est difficile d'accès. A 500 mètres de la maison, une source traverse le mauvais chemin. L'eau s'est transformée en glace. C'est en passant sur cette patinoire que le tracteur a dévié de sa route pour faire un tonneau complet et finalement retomber sur ses quatre roues.

### BRAS BLOQUÉ

Protégé par la cabine du tracteur, M. Leuba n'a fort heureu-

sement pas été écrasé mais son bras s'est coincé sous la roue arrière. Malgré ses efforts, le paysan n'a pas pu se dégager. Cette nuit d'hiver fut sans doute la plus longue qu'il ait vécue. Alors que le moteur tournait toujours, il dût attendre les secours pendant près de huit heures.

Son épouse, constatant qu'il était absent, partit à sa recherche. Elle ne mit pas long à le découvrir. C'est depuis le chenil que l'alarme fut donnée.

Arrivés sur place, les ambulanciers firent appel à l'équipe de désincarcération du Centre de secours du Val-de-Travers, commandée par le capitaine Droz. Il fallut soulever le tracteur de 20 cm pour dégager M. Leuba.

Le malheureux paysan, qui a autant souffert du froid que de la cabriolette, a été transporté à l'hôpital de Couvet.

(jjc)

## Incendie évité de justesse

### Feu de cheminée à Travers

Samedi, vers 2 heures du matin, le Centre de secours du Val-de-Travers, est intervenu à Travers, avec les pompiers du village, dans un immeuble de la rue Miéville où un feu de cheminée a failli mal tourner. A la suite d'une défectuosité du canal, la poutraison a

commencé de brûler entre deux étages. Fort heureusement, un habitant de la maison s'est réveillé et a pu donner l'alarme.

«Il s'en est fallu de peu pour que la maison s'enflamme» constatait le commandant du Centre de secours, Serge Droz. (jjc)

### VAL-DE-RUZ

# Montée en flèche pour le «Darts Club»

## Les fléchettes: un sport en plein essor

Le «Darts Club du Val-de-Ruz», qui, comme son nom anglophone l'indique, pratique les fléchettes, est né en mars 1988. Il n'était alors composé que de 5 membres qui s'entraînaient à «La Cravache» à Cernier. Actuellement il compte 14 licenciés et quelques personnes qui jouent pour leur plaisir.

Le recrutement s'est fait de bouche à oreille. Vite dérangés par le bruit régnant au Pub à Cernier, les membres se sont déplacés au restaurant du «1er Mars» qui mettait à leur disposition deux pistes. L'une d'entre elles est d'ailleurs toujours praticable. Lors de l'ouverture du pub «L'Ange bleu» à Dombresson en mai 1988, le président du club, Flavio Berger, a pris contact avec la patronne qui leur a prêté son arrière-salle. L'entraînement a lieu tous les mar-

dis soirs alors que les mercredis soirs sont consacrés aux matches.

Le club, le seul au Val-de-Ruz, est inscrit en ligue nationale avec 5 autres clubs du canton. Cette ligue, toute récente puisqu'elle ne date que du mois de juin 1988, permet à ces petits groupements de jouer régulièrement. Ce sport se pratique toujours dans des pubs: une équipe de La Chau-de-Fonds s'entraîne au «Britannia Pub» tandis qu'à Neuchâtel on joue aux fléchettes au café de «L'Ecluse» et au «Shakespeare Pub» notamment.

### COURONNE DES TRIPLES

L'objectif de ce jeu n'est pas comme on pourrait le penser, d'essayer de viser au centre de la cible, mais d'atteindre le quartier des vingt pour remporter un maximum de points en plaçant les fléchettes dans la couronne des tri-

ples. Les points ainsi obtenus sont soustraits au fur et à mesure des lancers à 501 pour un match en simple et à 601 pour un double. Arriver le plus vite possible à zéro juste en terminant par un double constitue l'enjeu final.

### DEUX POSITIONS

Si la meilleure façon de jouer aux «darts» est toujours de conserver un corps absolument immobile durant le lancer, en bougeant uniquement l'avant-bras et le poignet, il existe deux positions de base recommandées: la première, face à la cible avec les pieds joints à la limite de la ligne; la seconde, de profil avec la pointe de pied droit à la démarcation. «Le bras, quant à lui», précise le président, «doit rester perpendiculaire au corps afin que la main soit directement en face de l'oeil quand on vise.»

Si le jeu des fléchettes est issu de Grande-Bretagne, en Suisse c'est à Genève qu'on a pratiqué ce sport pour la première fois, il y a une quinzaine d'années. Les joueurs suivent les règles des associations anglaises et mondiales qui groupent pratiquement toutes les sociétés nationales. Les championnats se déroulent en équipes selon le système de la coupe: celui qui perd un match doit se retirer. Le championnat suisse a lieu à Bâle.

Flavio Berger explique que comme les grands tournois se déroulent toujours le week-end, la création de ligues notamment à Bâle, dans la région de Zurich et à Neuchâtel permet d'éviter de grands déplacements et donne l'occasion de pratiquer ce sport en semaine.

Les matches amicaux se jouent en simple ou en double contre des clubs comme le «Olé Club» ou le «Green New» de Neuchâtel mais aussi contre Peseux I ou contre des Chau-de-Fonniers. C'est au capitaine d'équipe qu'incombe la tâche de former les équipes sur la base de classements.

### CONCENTRATION

Flavio Berger qui ne demande que d'agrandir le club pour que ce dernier atteigne un plus haut niveau quantitatif et qualitatif espère ainsi que plusieurs membres arrivent en championnat.

Si le but de Flavio Berger est de réunir le plus grand nombre possible de joueurs pour les inscrire ensuite à la ligue nationale, il précise toutefois que ce sport qui implique une très grande concentration demande presque de ses membres qu'ils bannissent l'alcool.

«Le joueur doit rester parfaitement calme pour obtenir une maîtrise totale de soi. La concentration est la condition principale pour progresser dans ce sport.»

LME



Technique et calme, l'apanage du joueur de fléchettes.

(Photo Impar-Evard)

## Vins nouveaux aux Verrières

### Une société change de nom

Aux Verrières, la société Martin & Cie SA, spécialiste dans l'achat et la vente, l'importation, le transport, l'exportation et le conditionnement de vins suisses et étrangers, a modifié sa raison sociale en Landry, Martin & Cie.

Au conseil, Catherine Grandjean n'est plus secrétaire, alors que Sylvia Martin et Frédy Landry n'occupent plus la fonction de fondateurs de procuracy. Leurs pouvoirs sont radiés.

De nouveaux administrateurs ont été nommés. Il s'agit de Ramon Perrottet (Genève), président; Colette Perrottet (Genève), secrétaire.

François Landry (Fleurier) est membre avec signature collective à deux et le président Fabien Landry a quitté son poste mais demeure au conseil d'administration avec signature collective à deux avec le président.

(jjc)

## De village en village

### Semaine de l'Unité

C'est à un triple défi de construction commune pour le bien de tous que sont appelés les chrétiens du monde entier durant cette semaine de l'Unité 1989.

Dans le Val-de-Travers, elle sera marquée par le pèlerinage de la croix de village en village.

Prier, chanter ensemble, lire la Bible et faire silence: voilà ce que les églises proposent à leurs membres depuis mardi.

Souhaitons que ces signes de dialogue s'élargissent en vue d'un

travail commun et efficace. Les responsables des diverses communautés peuvent être consultés pour de plus amples informations.

Chaque office aura lieu de 19 h 30 à 20 heures. Mardi à Saint-Sulpice (temple); mercredi à Noiraigue (temple); jeudi à Couvet (chapelle); vendredi à Môtiers (temple); lundi 23 janvier à La Côte-aux-Fées (temple); mardi 24 janvier à Fleurier (temple) et mercredi 25 janvier aux Verrières (chapelle).

(sp-imp)

### LITTORAL

## Evasion mouvementée à l'Hôpital psychiatrique de Perreux

Hier soir, vers 21 heures, quatre patients de l'Hôpital psychiatrique de Perreux ont pris la clé des champs.

L'un d'eux est revenu au bercail, alors que la police partait à

la recherche des trois autres dans les villages des alentours.

En cours de soirée, elle a intercepté l'un des fuyards à Bevaix, alors que les deux autres ont été repris un peu plus tard. (imp)

SPORT hebdo

Avec vous dans l'action

## Jacques Neiryck à Neuchâtel

### Il donnera une conférence mercredi

Auteur de l'ouvrage intitulé «Le Huitième jour de la création», «Et Malville explosa», Jacques Neiryck, professeur à l'EPUL, initiateur du mouvement consumériste donnera mercredi 18 février une conférence intitulée «La technique est un humanisme».

Par sa double activité d'ingénieur et de consumériste, Jacques Neiryck a acquis une vision à la fois interne et externe du développement de la technique.

Il a également collaboré avec les médias et les télévisions pour des émissions de défense du consommateur.

Né en 1931, Jacques Neiryck de nationalité française a obtenu

son diplôme d'ingénieur électricien en 1954. Sa carrière s'est déroulée dans les laboratoires de recherche de l'industrie et dans les universités en tant que professeur. Il est entré à l'EPUL en 1972, et a publié de nombreux articles scientifiques.

Jacques Neiryck est invité par les facultés de lettres et de sciences, la Société neuchâteloise des sciences naturelles, et le groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie pour une conférence publique et gratuite. (comm-cry)

● Le conférencier viendra mercredi 18 janvier à 20 h 15 à l'aula des Jeunes Rives, Espace Louis Agassiz 1.

# Université: ordinateur piraté

## Remous aux Etats-Unis, enquête du FBI

Un inconnu est parvenu à «pirater» l'ordinateur du Centre de calcul de l'Université de Neuchâtel les 22 et 23 décembre dernier. Il a introduit un «ver» sur trois réseaux télématiques d'extension mondiale.

Se servant abusivement du code d'accès d'un utilisateur de la machine - code qui n'avait pas été changé depuis plus de trois ans - l'informaticien-pirate a diffusé un programme se multi-

pliant par effet «boule de neige» et transmettant des vœux de Noël. Le directeur du Centre de calcul, Randoald Corfu, a expliqué à AP que ce «ver» était inoffensif: s'il a saturé et, temporairement bloqué les réseaux, il n'a toutefois pas provoqué de destructions de fichiers ou d'autres dommages. Quelques jours après la découverte de ce «piratage», tout est rentré dans l'ordre.

Toutefois, une enquête a été ouverte aux Etats-Unis par le FBI et un rapport est attendu. En effet, un des réseaux piratés était celui de la NASA. Aucune décision de poursuite judiciaire n'a encore été prise par l'Université de Neuchâtel mais une enquête administrative est en cours.

Suite à ce «piratage», le Centre de calcul a pris des mesures de sécurité supplémentaires,

notamment en demandant à ses quelque 600 utilisateurs de modifier ou protéger mieux leurs codes d'accès à l'ordinateur.

Selon un informaticien proche du Centre de calcul, le «ver» parti de Neuchâtel a «semé la panique aux Etats-Unis, pays où l'on est devenu très sensible à ce genre d'abus, d'ailleurs considéré comme un délit passible de prison». (ap)

## La fête aura lieu au printemps

### Expo Printemps et Loisirs reprend le flambeau d'Expo Loisirs

Dans une information diffusée le 23 novembre dernier, Expo Loisirs S.A. faisait part aux exposants et au public qu'elle renonçait à organiser la manifestation 1989.

Consciente qu'une telle manifestation liée aux loisirs, à la détente et aux sports a sa place dans la vie économique de Neuchâtel, la société Salon Expo S.A. a décidé de reprendre le flambeau et a formé un comité chargé d'organiser une exposition similaire pour 1989.

Le complexe des patinoires du Littoral accueillera ainsi du jeudi 13 au dimanche 16 avril 1989 la première Expo Printemps et Loisirs.

Dans cette exposition de printemps une centaine d'exposants rivaliseront d'imagination afin de présenter au public, dans les meilleures conditions, leurs articles, leurs services se rapportant aux loisirs, aux sports et à la détente. (comm)

# POINT d'appui pour les travailleurs

## Cours pratiques aux chercheurs d'emploi

Une recherche d'emploi, un changement ou une réinsertion professionnelle se préparent. A Neuchâtel, Centre POINT (préparation à la réinsertion professionnelle) organise des stages. Le prochain se déroulera du 6 au 24 février. Il est destiné aux chercheurs d'emplois.

Comment présenter des offres d'emploi? Quelle démarche effectuer pour un changement de travail? Comment préparer une réinsertion professionnelle? Nombreux sont les personnes désemparées devant de telles questions.

A Neuchâtel, 5 rue des Berceles, Centre POINT offre aux travailleurs l'expérience et l'écoute de spécialistes.

Aujourd'hui même, à Couvet, débute un cours pour personnes au chômage. Un stage similaire est en

préparation. Il aura lieu à Neuchâtel du 6 au 24 février (le délai d'inscription a été fixé au 20 janvier).

### NOMBREUX ASPECTS

A raison de 30 heures de cours, réparties en séances de deux heures et demie, ce cours d'appui aux chercheurs d'emplois abordera les nombreux aspects dont dépend la réussite de leurs recherches.

Les candidats à un emploi oublient parfois de motiver leurs

offres. Certains négligent de mettre en valeur leur expérience professionnelle. D'autres ont besoin d'acquiescer des méthodes de recherche. Et quand vient le moment de l'entretien d'embauche, les candidats se trouvent désemparés face au dialogue.

Conseillers en orientation, chefs du personnel, spécialistes du marché de l'emploi et juristes, guident et renseignent les participants des stages, en collaboration avec l'une des animatrices, Christine Wyss et Simone Blatti.

Ces stages peuvent être organisés à la demande. Ils sont également dispensés avec des variantes, aux personnes souhaitant changer de travail ou se réinsérer dans la vie professionnelle. Le «changement de cap» est beaucoup plus fréquent qu'autrefois. Stressés par leur emploi, assaillis d'incertitudes ou simplement lassés, les personnes désirant changer d'orientation représentent environ un tiers des demandeurs de Centre POINT. Un autre tiers est composé de femmes qui veulent ou doivent reprendre une activité professionnelle. Le tiers restant est constitué de chômeurs.

Une bonne part des activités de Centre POINT est orientée vers les entretiens individuels, avec la responsable de cette fonction,

Danielle Helle-Golliard. Ces entretiens permettent notamment de constituer un dossier de candidature et de préparer les intéressés au dialogue avec les employeurs.

### AVEC LE CPLN

Centre POINT collabore avec le CPLN, où les participants aux stages peuvent travailler avec l'atelier de reconversion. Equipé d'ordinateurs, celui-ci permet de se familiariser avec l'utilisation du matériel informatique. Il offre également la possibilité de se perfectionner dans les langues.

Une autre collaboration de Centre POINT, avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle, permet d'établir un bilan des candidats. A l'aide de tests et d'entretiens, chaque personne est orientée dans sa recherche d'emploi selon ses expériences et ses capacités.

Les conseils de Centre POINT ne se bornent pas à la théorie uniquement. Des jeux de rôles, des simulations préparent le chercheur d'emploi aux entretiens réels. De plus, chaque participant aux stages reçoit une réponse à toutes ses préoccupations. Ceci est notamment possible grâce à la création de petits groupes de huit à neuf personnes au maximum.

Une mise au POINT, c'est efficace! A. T.

### Collision dans les gorges

Un automobiliste domicilié à Corcelles, M. R. L., circulait samedi vers 2 h 20 sur la route des gorges du Seyon en direction du chef-lieu, lorsqu'à la sortie d'un virage à droite, son véhicule s'est mis au travers de la chaussée, au moment précis où arrivait en sens inverse la voiture conduite par M. J. P. B., de Concise. Il s'ensuivit une collision, provoquant des dégâts.

### Contre un arbre

Tandis qu'il circulait avenue de la Gare, vendredi vers 22 h 25, un automobiliste du chef-lieu, M. F. P., n'a pu éviter que son véhicule monte sur le trottoir, à hauteur du No 12. Il a heurté un arbre; puis un poteau métallique portant les lignes TN, avant de s'immobiliser en partie sur la chaussée et sur le trottoir. Dégâts.

### Collision

Alors qu'il circulait rue des Sablons à Neuchâtel en direction de Saint-Blaise, samedi vers 13 h 30, un automobiliste du chef-lieu, M. T. C., est entré en collision avec le véhicule conduit par M. N. P., de Corcelles, à l'intersection de l'avenue de la Gare. Dégâts.

### PESEUX

### A l'intersection

Une collision est survenue quelques minutes après midi, samedi, entre la voiture conduite par M. A. V., des Geneveys-sur-Coffrane et celle pilotée par M. D. T., de Neuchâtel, à l'intersection des rues J. Paris et du Lac, occasionnant des dégâts.

### DÉCÈS

#### BEVAIX

M. Josef Bohnenstengel, 1911.

#### COUVET

M. Hermann Tenger, 85 ans.

#### NEUCHÂTEL

Mme Marthe Grosset, 1898.  
M. Michel Guillet, 1934.

### ÉTAT CIVIL

#### NEUCHÂTEL

**Naissances**  
Almeida Didier, fils de Joaquim et de Almeida née de Oliveira Alice.  
- Marti Nicolas, fils de Stefano et de Marti née Piantanida Myriam Jeannine.  
- Oberson Léna Isabelle, fille de Jean Michel et de Oberson née Borioli Anne-Lise.

**Promesses de mariage**  
Degiorgi Roberto Mauro Marco et Colaci Lucia. - Stöckli Jacques et Adrien Agnès Irène.

NEUCHÂTEL 25

### divers

**CHAFOTEX-TISSUS**  
**Solde**  
à Fr. 3.-, 5.- et 8.-  
tissus jersey, jacquard uni, etc.  
Av. Léopold-Robert 51  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 75 52  
Autorisé du 16 au 25 janvier 1989

### immobilier

Architecture Constructions Prix forfaitaires **VILLATYPE SA**



Terrains à disposition. Visite de nombreuses constructions sur rendez-vous. Plus de 800 réalisations à ce jour.

**VILLATYPE SA**  
2052 Fontainemelon  
☎ 038/53 40 40-41

BON pour une documentation gratuite

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
☎: \_\_\_\_\_ Heure: \_\_\_\_\_

### PRÊTS PERSONNELS

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.  
Discrétion absolue.  
☎ 039/23 01 77  
de 7 heures à 21 h 30,  
y compris le samedi matin. 11

### REVÊTEMENTS DE SOLS

**Bolomey**

Moquette - Lino - Plastique  
Rue des Ormes 32, ☎ 039/26 03 26  
2300 La Chaux-de-Fonds 012483

### DÉMÉNAGEMENTS

débaras et nettoyage d'appartements. Garde-meubles.  
**Gilbert Guinand**  
18 ans à votre service  
☎ 039/28 28 77 94

### Nouveau

Déchirures, accrocs et trous sur vêtements en cuir  
Réparation par soudage et presque invisible. Sur rendez-vous.  
Swiss Vinyl, ☎ 039/23 59 57  
012225

### Gilbert Cosandey

bijoutier  
Créations, transformations, réparations.  
Prix sans intermédiaire.  
Service à domicile gratuit.  
Le Locle, chemin des Tilleuls 14  
☎ 039/31 42 57 14147

### finance

**X Mon prêt personnel - un procrédit**

Veillez me verser Fr. \_\_\_\_\_

Je rembourserai par mois Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/Domicile \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit  
Av. L.-Robert 23  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tel. 039/23 16 12

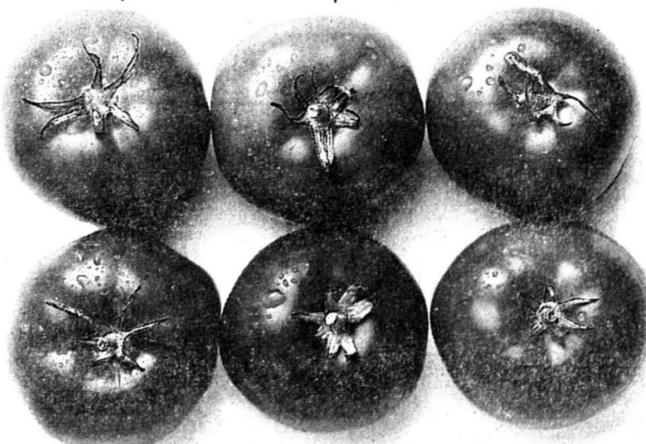
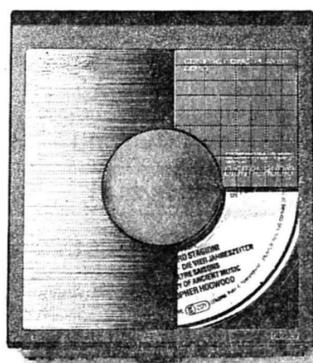
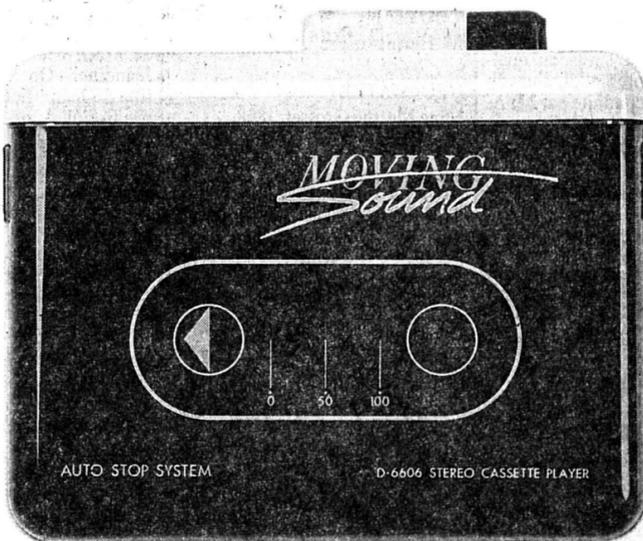
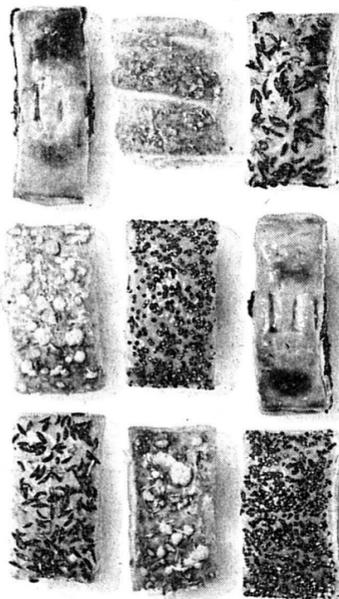
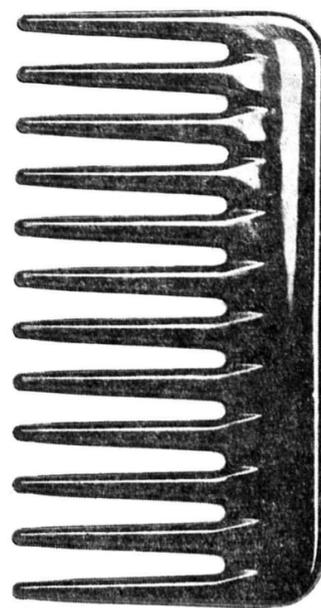
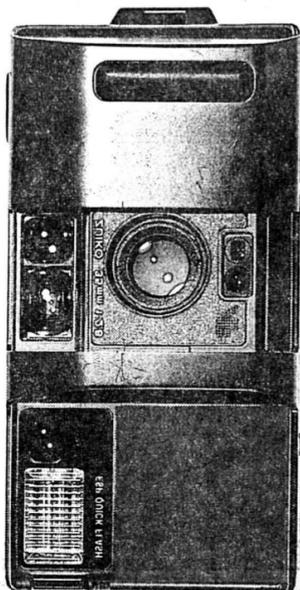
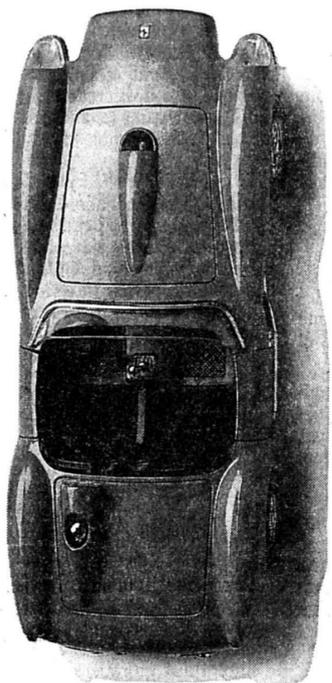
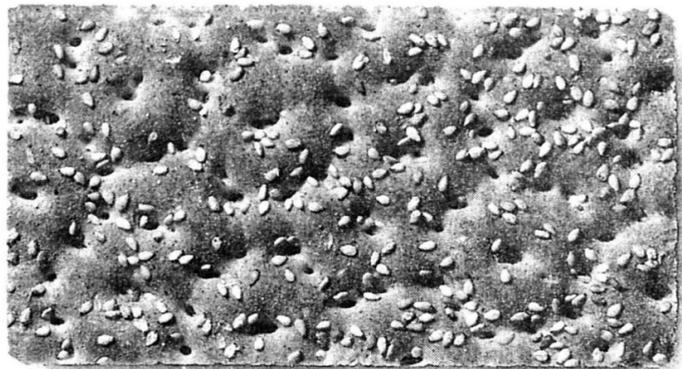
Heures d'ouverture  
de 08.00 à 12.15  
de 13.45 à 18.00

**X procrédit** 1/m/3/Lu

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

# ... ET SI VOUS AJOUTIEZ DE LA COULEUR?

FARNER PUBLICIS



© Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques / Association d'agences suisses de publicité

Huit Suisses sur dix lisent régulièrement un journal. Ils y consacrent en moyenne 45 minutes par jour. Cet intérêt se répercute bien sûr sur les annonces. Encore faut-il qu'elles soient intéressantes et attrayantes. Veillez à ce que les mots portent, à ce que les images séduisent, à ce que le tout soit convaincant. Utilisez non seulement votre imagination, mais aussi les formats, les couleurs

et toutes les possibilités techniques qu'offre l'imprimerie d'un journal. Le journal vous offre mille possibilités de présenter vos produits de façon attractive. Il annonce en avant-première ce que vos clients trouveront dans vos vitrines ou vos rayons. Vous avez des idées ou des produits à vendre? Nous, nous avons l'espace à votre disposition.

**Le Journal**  
Les pages de la vie.

## Musiciens fidèles Fanfarons tramelots honorés

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Association jurassienne de musique qui se tenait ce week-end à Bassecourt, deux musiciens de la Fanfare municipale de Tramelan que préside Jean-Jacques Germinet ont été honorés pour 35 et 25 ans de fidélité.

André Jubin a reçu la médaille de vétérans pour ses 35 années de fidélité. Toujours actif et fidèle à la Fanfare municipale, André Jubin qui joue le baryton est depuis de

très nombreuses années membre du comité où il occupe le poste de trésorier.

René Gaufrond s'est vu lui décerner une médaille pour 25 ans d'activité. Lui aussi est un membre assidu au sein de la Fanfare municipale qui peut compter sur ces services en qualité de sous-directeur. Il s'occupe également de la formation de jeunes musiciens et joue le cornet au sein de la Stadt qui dirige Christian Oppliger. (vu)



Les deux musiciens de la Fanfare municipale mis à l'honneur dimanche dernier: à droite, André Jubin, 35 ans de musique, à gauche, René Gaufrond, 25 ans. (Photo vu)

## Corgémont en 1888

Quels étaient les sujets qui préoccupaient habitants et autorités de Corgémont, il y a un siècle? La chronique de 1888 nous révèle quelques-uns de ces problèmes.

M. André Pfeuti, tuilier à l'exploitation de glaise de la Tuilerie, a construit de son propre chef un mur le long du Bez.

Il sollicite une indemnité de 70 fr pour cet ouvrage. Afin de ne pas créer d'antécédent, le conseil décide de passer à l'ordre du jour sur cette demande.

### IMPÔT MUNICIPAL

Comme pour l'année 1887, le conseil alloue au receveur municipal un subside de 3 % pour perception de l'impôt municipal.

Afin d'avoir un local plus convenable, il est décidé de transformer une des caves de la maison d'école (ancien collège) en salle de police, servant aussi de prison.

### RECETTES COMMUNALES

Les recettes de 1887 ont atteint 34.442,55 francs. Quatre contribuables ont été rayés et comme insolubles devront figurer dans le «livre noir».

Un citoyen propose de rendre l'école enfantine entièrement gratuite. Le conseil n'est pas du même avis. L'assemblée municipale consultée à ce sujet décide de maintenir les conditions «sur le même pied qu'avant».

### NOUVELLE CLASSE

Le conseil est d'accord pour l'ouverture d'une cinquième classe primaire. Les architectes Frey et Haag, de Bienne, sont chargés d'étudier s'il n'y aurait pas possibilité de transformer l'un des bûchers en salle d'école.

Le conseil est d'avis qu'il y a lieu d'écarter la demande d'un citoyen,

d'établir un restaurant d'été à la ferme de la Bottière, jugeant qu'il y a déjà suffisamment d'établissements publics.

### BERGERS DES VACHES

Ulrich Wyss est nommé berger (du Droit) au prix de 3 fr 50 par vache. Robert Wyss, charron, occupera le poste de berger de l'Envers pour 160 fr l'an.

L'assemblée municipale décide de prendre en considération la pétition déposée par 20 citoyens domiciliés au Haut du village (Sur le Crêt) malgré l'avis du conseil qui estime avoir déjà dépensé beaucoup d'argent pour rechercher de l'eau, l'assemblée charge les autorités de mettre à l'étude cette question.

L'assemblée décide aussi la pose de parquet dans deux salles d'école.

### REFUS AUX JEUNES TIREURS

Refus par les autorités d'accorder un don sollicité par la Société des jeunes tireurs, qui a organisé une Fête de tir. Ce refus est motivé par le fait qu'il existe déjà trois sociétés de tir, ce qui est trop pour la localité.

Le poste d'enseignant pour la nouvelle classe sera mis au concours, avec un traitement annuel de 1100 fr, y compris l'indemnité de logement, 6 stères de hêtre, 9 stères de sapin, 100 fagots et la subvention de l'Etat.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil décide de poser deux colonnes de candélabre en fonte et deux consoles.

Ces quatre réverbères seront placés: près du monument du Doyen Morel, de la maison Amstler, de la maison Arthur Morel et au chemin de Chaumin. (gl)

## Quatre blessés dans une collision à Malleray

Dimanche était à peine commencé, il était environ 0 h 30, lorsqu'un automobiliste venant de Reconvilier a obliqué à gauche pour s'engager sur une route communale.

Il a alors touché violemment

un véhicule arrivant en sens inverse. Quatre personnes ont été blessées lors de cette collision qui a par ailleurs occasionné pour quelque trente mille francs de dégâts. Les occupants des véhicules ont été hospitalisés.

## En mai 1990: Moutier sur cyclisme

Pour marquer le vingtième anniversaire de l'ouverture de sa rédaction prévôtoise, le quotidien «La Suisse» organisera l'an prochain ce qu'on peut appeler une véritable fête du cyclisme. Sur l'initiative du quotidien genevois en effet, les 8 et

9 mai 1990, Moutier abritera toute la caravane du Tour de Romandie. Le prologue de l'épreuve se déroulera dans la cité prévôtoise, où sera dès lors donné également, le lendemain, le départ de la première étape. (de)

# Adieu Parlement, Sanglier et Jura bernois

## Guillaume-Albert Houriet quitte la politique et la région

Bien que ses lettres officielles de démission ne soient pas encore parvenues aux organes intéressés au premier chef, Guillaume-Albert Houriet, député au Grand Conseil, président du groupe Sanglier et conseiller municipal à Courtelary, a confirmé hier sa résolution définitive d'abandonner tous ces mandats, d'ici le 1er juin au plus tard.

Officiellement, aucune écriture n'a encore entériné la décision du jeune député radical, qui entendait l'annoncer, en temps voulu, à l'occasion d'une petite conférence de presse. G.-A. Houriet était d'ailleurs d'autant moins pressé qu'un décès est survenu vendredi dans sa famille directe, les obsèques de ce lundi l'appelant dans sa ville natale de Bex.

### RUMEURS CONFIRMÉES

Ayant averti de ses intentions les autorités municipales de Courtelary - «Afin de leur ménager le plus de temps possible pour procéder à mon remplacement, par la voie des urnes» - voici une dizaine de jours, Guillaume-Albert Houriet en avait également fait part au groupe Sanglier. En ce qui concerne par contre son poste au Grand Conseil, il n'a encore pas informé le bureau du Parlement. «Rien n'urgeait, à ce niveau. Ce d'autant moins que mon premier souci avait été de prendre langue

avec la première - et dernière - des viennent-ensuite sur la liste radicale des dernières élections législatives».

Cependant, le quotidien «La Suisse» faisant hier sa «une» régionale des rumeurs circulant à ce sujet, Guillaume-Albert Houriet ne pouvait que confirmer, même s'il regrettrait de n'avoir pu avertir, auparavant, le Parti radical au moins.

### UNE JEUNE FEMME AU GRAND CONSEIL?

Pour ce qui concerne son siège au Parlement, G.-A. Houriet envisage de le libérer au plus tard en juin. Mais la date définitive dépend en fait d'une autre membre du parti radical du district, Béatrice Devaux en l'occurrence. Cette jeune femme d'Orvin, est la cinquième et dernière candidate qui figurait sur la liste radicale de ce district, lors des élections législatives de 1986. Devant elle figure Charles Brand, de Corgémont,

dont on se souvient qu'il avait renoncé à succéder l'automne dernier au démissionnaire Henri Pingeon. Au quatrième rang, enfin, on trouve Hubert Boillat, de Tramelan, d'ores et déjà entré au Parlement pour remplacer justement le directeur de l'Hôpital de Saint-Imier.

Dès lors, G.-A. Houriet estime que l'unique personne susceptible de lui succéder est bien Béatrice Devaux. «Et je serais très heureux que ce siège lui revienne, pour trois raisons principalement: l'estime que je lui porte et mon souhait de voir entrer au Parlement une femme d'une part, une personne jeune d'autre part». La principale intéressée, pour l'heure, n'a pas encore pris de décision.

Au Conseil municipal de Courtelary, son successeur sera désigné par un scrutin populaire, puisque la liste sur laquelle il figurait ne comporte pas de «viennent-ensuite».

A la tête du groupe Sanglier enfin, on ne devrait pas tarder à connaître le nom de son successeur.

Les raisons de cette démission? Guillaume-Albert Houriet les résume par un besoin de changer d'air, de faire passer sa vie privée avant toute chose, de compter sur

la motivation d'autres jeunes. A 28 ans et quelques mois, le chef du Sanglier envisage sérieusement de s'en aller à l'étranger, pour quelques années du moins. Parmi les projets qu'il caresse, l'éventualité d'un long séjour en Afrique n'est pas exclue. Un séjour qui pourrait le voir servir des causes humanitaires.

Mais voilà de la musique d'avenir, même s'il s'agit d'un avenir certes très proche. Et puisqu'il entend laisser une place primordiale à sa vie privée, le bientôt ex-député ne tient pas à entrer dans les détails de cette dernière.

En conclusion, on rappellera que Guillaume-Albert Houriet a passé son enfance à Bex, avant de rallier Courtelary en 1979, où il possède une maison ayant appartenu à ses ancêtres. C'est en septembre 1983 qu'il reprenait la présidence du groupe Sanglier. L'année suivante, il entrait au Conseil municipal de Courtelary, élu sur la liste du groupement Jeunesse; responsable des œuvres sociales, il était réélu à ce poste en décembre dernier, les conseillers en place se présentant cette fois en bloc, sur une liste commune. Au Parlement bernois, enfin, il faisait son entrée à la suite des élections du printemps 1986. (de)

## Pour économiser l'énergie

### Introduction des compteurs individuels pour le chauffage

En application de la loi cantonale sur l'énergie, le Conseil exécutif du canton de Berne a fait entrer en vigueur l'ordonnance sur le décompte individuel des frais de chauffage et d'eau chaude (ODIFC). Cette ordonnance marque la poursuite de la politique menée avec détermination par le gouvernement pour favoriser l'économie de l'énergie et son utilisation rationnelle.

L'entrée en vigueur de cette ordonnance devrait permettre d'économiser, à l'exemple d'autres cantons, entre 10% et 20% de mazout. La consommation annuelle étant de 770.000 tonnes, cela fait pour l'ensemble du canton quelque 100.000 tonnes de mazout. Non seulement une telle quantité d'énergie est économisée, mais de plus, la pollution de l'air s'en trouve considérablement réduite.

### LE CALENDRIER

Qu'il s'agisse de bâtiments nouveaux ou anciens, le décompte individuel sera obligatoire. A par-

tir de quatre appartements, les nouveaux bâtiments devront être équipés de compteurs individuels, les immeubles anciens à partir de six. En ce qui concerne les nouveaux immeubles, les compteurs de la consommation de chauffage et d'eau chaude devront avoir été installés avant le 1er avril 1989. Les immeubles construits avant 1983 devront être équipés seulement d'instruments d'enregistrement de la consommation de chauffage, et cela avant 1995, alors que le délai est de 1993 pour les immeubles plus récents.

L'enregistrement de la consommation d'eau chaude est important surtout dans les bâtiments nouveaux, dès lors que 50% environ de l'énergie y sont destinés à l'eau chaude et 50% au chauffage des appartements. Dans le cas de maisons plus anciennes, encore mal isolées, la part d'énergie par l'eau chaude (à consommation égale) est de 20%, tandis que 80% vont au chauffage proprement dit. D'ailleurs, les quartiers et les zones

construites de maisons individuelles sont eux aussi touchés par cette mesure si les maisons sont raccordées à un même système de chauffage.

### DES EXEMPLES

Un chapitre important de l'ordonnance est consacré aux appareils autorisés et au système de décompte. En 1988, la Confédération a fait établir une liste des appareils testés; de plus, un modèle de décompte a été mis au point et publié par ses soins. Le canton a pu s'inspirer d'une documentation déjà complète et tirer profit des législations et expériences d'autres cantons (il faut mentionner particulièrement à cet égard les deux Bâle et Thurgovie).

Pour la mise en œuvre, le canton entend créer un service qui sera chargé d'examiner les demandes de dérogation et de prendre les décisions qui s'imposent. C'est là une solution qui permet d'éviter une pratique décentralisée et dis-

parate. Les propriétaires eux-mêmes devront faire connaître aux communes le moment auquel les compteurs individuels ont été installés; la commune n'intervient que lorsque l'installation tarde à se faire ou que l'information se fait attendre.

### COURS PRÉPARATOIRES

Le canton prévoit d'organiser des cours à partir du mois de février 1989; ces cours seront adaptés aux différentes catégories de participants. Ils s'adresseront en effet aux autorités communales, aux spécialistes en matière de chauffage et d'installations sanitaires, aux propriétaires de maison et aux gérants d'immeubles. Le programme de cours s'étendra jusqu'au mois de juin. Les travaux préparatoires sont déjà bien engagés. Les dates et les heures seront publiées dans les feuilles officielles, dans les feuilles d'avis officielles et dans les publications des syndicats et organisations professionnelles concernés. (oid)

## Quatre âmes de plus Recensement 1988 à Villeret

Depuis plusieurs années, la population de Villeret a régulièrement augmenté. Durant l'année 1988, cette tendance à la hausse a été confirmée puisqu'à fin 1988, le total des habitants est de 979, soit... quatre de plus qu'un an auparavant. Dans le détail, relevons 39 bourgeois ou ressortissants de la municipalité, 498 Bernois, 383 Confédérés, 38 étrangers au bénéfice du permis C, 8 étrangers avec permis B, 4 réfugiés et 9 Confédérés en séjour.

Durant cette année 1988, et à l'image des années précédentes d'ailleurs, le Contrôle des habitants a enregistré de très nombreuses mutations. C'est ainsi que l'on a enregistré 10 décès (6 femmes, 4 hommes), 13 naissances (7 filles, 6 garçons), 96 départs et 97 arrivées. Cela donne ainsi quelque 216 mutations au total... ce qui signifie tout simplement que le 22 pour cent de la population s'est modifié au cours de l'année 1988.

A cet effet, il est intéressant de constater que la majeure partie du mouvement de population est

intercommunal. Seul quelque 36 pour cent est intercantonal, voire international. Grâce au traitement électronique des données, il est facile de sortir d'autres informations intéressantes.

Aux amateurs de chiffres et statistiques, signalons par exemple qu'à fin 1988, Villeret comptait 500 femmes pour 479 hommes, soit 384 célibataires, 484 personnes mariées, 18 veufs, 58 veuves et 35 personnes séparées ou divorcées.

Au niveau des confessions, les réformés viennent largement en tête avec 627 personnes contre 214 catholiques romains, 1 catholique chrétien, le solde étant constitué des autres religions et des personnes sans confession.

En examinant de plus près la pyramide des âges, on constate que 252 personnes ont moins de 20 ans (25 pour cent de la population), le 57 pour cent sont âgés de 20 à 65 ans et le 18 pour cent de la population sont âgés de plus de 65 ans. Parmi ces dernières, on relève 58 personnes de plus de 80 ans. (mw)

## Future danseuse professionnelle Une jeune Jurassienne bernoise à New York



Valérie Blum: «New York me plaît, j'y reste». (Photo kr)

Après avoir bénéficié d'un stage entièrement gratuit de 6 mois à New York Valérie Blum, 20 ans, jeune danseuse de la vallée de Tavannes a décidé de rester dans la cité américaine.

Grâce à la sous-commission francophone du canton de Berne pour le théâtre et la danse, qui dispose d'un logement à New York pour

les jeunes artistes choisis par cette commission pour effectuer des stages dans la cité américaine Valérie Blum, jeune fille de Malleray née en 1969, vient de rentrer quelques jours dans sa famille, à fin décembre dernier, enchantée de son stage de 6 mois.

Au 317 East de la 5e rue de l'île de Manhattan Valérie Blum a été fort bien reçue. Ses premiers compagnons ont été toutefois un écuireuil et un petit lapin qui lui a été offert par un locataire de son immeuble où habitent de nombreux Suisses. Pour ce qui est de l'école qu'elle fréquente, elle est évidemment la seule Suisse parmi 25 élèves. «On danse de 3 à 5 heures par jour mais tous les jours on apprend quelque chose de nouveau» précise Valérie Blum.

Après avoir obtenu le feu vert de ses parents M. et Mme Jean-Noël Blum-Allemann de Malleray qui ont déjà une fille aux études, Valérie Blum s'est envolée à nouveau pour New York récemment. Avec l'aide de connaissances, elle a trouvé un petit studio pas très loin de l'école. (kr)

# Deux jeunes femmes récompensées

## Porrentruy: la Jeune Chambre économique a rendu son verdict

Au cours de son assemblée annuelle, la Jeune Chambre économique du district de Porrentruy présidée par M. Michel Godinat, architecte à Miécourt, a fait connaître samedi les résultats de son concours «Entreprendre» ouvert aux jeunes de 16 à 22 ans. Il est doté d'un prix de 6000 francs et parrainé par l'entreprise de construction Louis Lachat SA à Asuel. Ce prix devrait en principe être décerné chaque année.

La Jeune Chambre économique est une sorte de club-service membre de l'organisation suisse et mondiale. La section ajolote ne compte qu'une trentaine de membres. Le prix Entreprendre qu'elle vient d'instaurer n'a pas suscité un intérêt démesuré, puisqu'il n'a donné lieu qu'à la remise de douze projets, dont quatre réalisés collectivement.

Au cours de deux auditions, sept projets ont été écartés. Le jury formé de dix membres a finalement attribué à l'unanimité le prix Entreprendre de 6000 francs à Mmes Chantal et Maryline Biedermann, de Porrentruy. Elles sont âgées de 20 et 21 ans.

Chantal étant la fille d'un carrelleur et Maryline sa belle-sœur. Leur idée commune est de créer une société, sans doute sous la forme de la société anonyme, offrant un service administratif indépendant à dispositions de petites et moyennes entreprises, des artisans, des particuliers. Travailant l'une et l'autre comme secrétaire, chez Wenger SA, puis à la Chambre de commerce de Porrentruy, à la Filature de laines à Alle, elles se sont douté que «tenir les écritures» pose souvent des problèmes difficiles spécialement aux petits artisans. Le sondage res-



Chantal (à gauche) et Maryline Biedermann entourées de (de gauche à droite) MM. Karl Bader, Roger Friche, Michel Godinat et Gérard Chevolet.

treint auquel elles ont procédé afin d'étayer leur projet a démontré un intérêt assez soutenu de plusieurs artisans, spécialement de ceux qui ne disposent que d'un personnel réduit, pour l'aide de service d'une telle société.

Mmes Biedermann ont déjà échafaudé les statuts de leur société, ses tarifs (basé sur l'occupation horaire ou selon tel type de prestation). Elles n'entendent pas se substituer à des activités comme celles de fiduciaires, qui sont plus spécifiques et intéressent davan-

tage des entreprises de dimension moyenne.

Le prix que vient de leur remettre la Jeune Chambre économique permettra à Mmes Biedermann d'étayer leur projet, d'étendre la prospection à d'autres clients potentiels, de cerner avec plus de précision les domaines de leur activité et, dans quelques mois sans doute d'ouvrir leur entreprise. Il s'agira auparavant de trouver des locaux, de définir le matériel d'exploitation nécessaire, de créer effectivement la société anonyme,

de s'assurer une clientèle minimale et vogue la galère...

Selon les responsables de la Jeune Chambre économique de Porrentruy, dont M. Carl Bader qui vient d'être nommé vice-président au plan fédéral, le prix Entreprendre entend favoriser l'esprit d'entreprise de la nouvelle génération. L'espoir existe donc que, ces prochaines années, il suscite de l'engagement et donne lieu au jet embryonnaire de projets de développement intéressants pour la région.

V. G.

## Une heure en moins

### Les fonctionnaires de Porrentruy ne travailleront plus que 42 heures

Se fondant sur une tendance générale et prenant acte du vote populaire favorable aux 40 heures de travail par semaine, le Conseil municipal de Porrentruy, dans sa nouvelle composition sous la présidence du nouveau maire Jean-Marie Voirol, a décidé de réduire d'une heure hebdomadaire la durée de travail des fonctionnaires communaux. Elle passera ainsi de 43 à 42 heures, avec effet immédiat. La présence aux bureaux est obligatoire durant trente-six heures, soit de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, l'horaire étant libre pour le surplus. Il n'est pas encore prévu une ouverture de bureaux destinée au public à des heures permettant aux personnes actives de s'y rendre sans devoir quitter leur travail. A noter que l'horaire de 42 heures englobe une pause matinale de 10 minutes, de sorte qu'il correspond à 41 heures effectives de travail.

#### NOUVELLE RÉPARTITION

Le nouveau Conseil municipal a procédé également à la répartition des départements communaux. Le nouveau conseiller socialiste Martial Michel reprend les œuvres sociales de son collègue de parti Joseph Gueniat. Le nouveau conseiller démocrate-chrétien Stéphane Piquerez reprend le flambeau de Michel Wahl, au Département des eaux

et du feu. Il y sera adjoint le domaine de la jeunesse qu'abandonne un autre conseiller démocrate-chrétien, Patrice Buchs. Ce changement résulte de la volonté de mieux équilibrer le travail dans chacun des départements. Les autres conseillers conservent leur domaine, soit Eliane Chytil, plr, aux Ecoles, Jacques Valley, plr, aux Travaux publics, Philippe Berthold, pdc, à l'Agriculture et aux problèmes fonciers, François Laville, ps, à l'Urbanisme, Blaise Junod, plr, aux Finances et impôts et Patrice Buchs à la Culture et aux sports. Le maire Jean-Marie Voirol reprend la Police et le développement économique dont s'occupait le maire sortant Robert Salvadé.

Le maire Jean-Marie Voirol sera à disposition des citoyens deux heures par semaine, dès 17 heures, les mardis et vendredis, en plus de sa présence à la mairie les lundis de 17 à 18 h 30 et les mardis de 11 à 12 h.

Le Conseil de ville tiendra sa première séance comprenant l'assèmentation des nouveaux élus le lundi 23 janvier, au lieu du 26 janvier comme annoncé précédemment. Le nouveau calendrier des séances fait en sorte que le Conseil de ville ne siège pas en cours d'année le même jour que les séances du Parlement cantonal. V.G.

## Secours et crédits

### Première séance du gouvernement

Au cours de sa première séance de l'année sous la présidence de Jean-Pierre Beuret, le Gouvernement jurassien a reconduit les conditions d'octroi de secours de crise, malgré la forte diminution du chômage survenue en 1988. Les chômeurs qui ont épuisé en 1988 et 1989 les indemnités de chômage usuelles peuvent bénéficier de 75 allocations journalières au titre du secours de crise. Pour les chômeurs âgés de plus de 55 ans et les handicapés, le nombre d'allocations de crise est de 150. Un arrêté y relatif paraîtra dans le journal officiel.

Le Gouvernement a alloué plusieurs crédits, à savoir:

- 40.500 francs à l'Ecole artisanale de Delémont et à l'Ecole professionnelle de microtechnique de Porrentruy, pour du matériel d'enseignement.

- 37.500 francs pour la restructuration du réseau des pistes de cavaliers aux Franches-Montagnes, la restauration de la tour d'observation de la Faux d'Enson à Roche d'Or, la construction d'un pavillon de camping à la Neuvevie

à Saignelégier et l'aménagement de sentiers pédestres et d'emplacements de pique-nique à la Combe-Tabellon.

- 120.000 francs pour l'aménagement du lit de l'Allaine sur 460 mètres à Boncourt.

- 102.000 francs pour l'étude des circulations et l'aménagement du centre de la ville à Porrentruy.

- 39.000 francs à titre de complément pour le dépassement du devis initial du collecteur de la zone industrielle et de Sous-Bellevue à Porrentruy.

Le Gouvernement a encore procédé aux nominations suivantes: Mme Marie-Jeanne Moine-Delasoie de Montignez comme maîtresse de didactique à l'Institut pédagogique pour l'enseignement préscolaire; Mlle Vinciane Flury, de Rebeuvelier, secrétaire au service des constructions; Mlle Dominique Gerber, de Fornet-Dessus, secrétaire aux ponts et chaussées, enfin, Mme Denise Rottet remplacera M. Georges Chappuis, comme juge non permanent au Tribunal de district de Delémont. (v.g.)

#### FRANCHES-MONTAGNES

## Le Carnaval pointe

### Trois jours de liesse aux Breuleux

Les fêtes de fin d'année viennent à peine de se terminer que, déjà, une manifestation qui tient une grande place dans le cœur de beaucoup de personnes pointe à l'horizon. Le comité de rédaction du journal de Carnaval a déjà commencé ses investigations en vue de sa parution. Il sera tiré cette année à 450 exemplaires.

D'autre part, la fête proprement dite sera lancée le samedi 4 février 1989 et débutera par un cortège d'enfants costumés conduit par la fanfare de Carnaval costumée elle aussi. Dans le courant de l'après-midi, un concours de masques pour enfants se déroulera à l'Hôtel de la Balance. Là, les plus beaux costumes seront jugés et récompensés. L'animation devrait être

grande le soir dans les établissements publics de la localité. La fête continuera le lundi soir 6 février par un souper servi à l'Hôtel du Sapin à tous les amateurs du fameux «baitchai».

La ronde infernale qui suivra et qui doit durer toute la nuit empêchera certainement tous les habitants de dormir. Un petit arrêt est prévu aux environs d'une heure du matin pour déguster une soupe à la farine. La tournée ne se terminera qu'à l'aube par le petit déjeuner servi, comme de coutume au Tea Room.

Voilà les habitants des Breuleux avertis. Sachant qu'ils aiment bien cela, Carnaval 1989 connaîtra certainement son succès habituel. (ac)

# Fanfarses en cœur: tradition vivante

## Assemblée de la Fédération jurassienne de musique

La 107ème assemblée des délégués de la Fédération jurassienne de musique a tenu ses assises annuelles hier matin à Boncourt, en présence de 293 personnes et sous la présidence d'Antoine Bernasconi, de Malleray. Ne suscitant aucune discussion particulière, la séance a été rondement menée et s'est clôturée par la cérémonie de proclamation des vétérans de 25, 35, 50 et 60 années d'activité.

Après avoir rendu hommage aux musiciens disparus en 1988, le président relatait dans les grandes lignes les points forts de l'année écoulée. Les cours de perfectionnement, les 12èmes journées musicales, les affaires courantes, ont été traités selon les objectifs fixés. La Fédération comptait en 1988 78 sections et 2244 membres; deux nouvelles sociétés intéressées à la FJM pourraient venir grossir les rangs des effectifs de 1989.

Le président remercia également les Départements de l'éducation et des affaires sociales du canton du Jura et des affaires culturelles du canton de Berne qui allouent chacun une subvention de 5000 fr. à la Fédération.

Après avoir notamment souligné les bonnes relations de la Fédération

jurassienne avec l'association fédérale, il précisait que pour faire face à ses obligations financières l'AFM avait conclu un contrat avec Pfister SA, et annonçait, en fin de rapport, que la Fête fédérale de musique de 1991 pourrait avoir lieu à Lugano.

Comptes de l'année 88 (qui bouclent avec un excédent de dépenses de 2915,75 fr.) et budget de l'année 89 ont été acceptés par les ayants droit.

#### ENCOURAGEMENT AU PERFECTIONNEMENT

Le président de la Commission de musique, Jean-Claude Clémin, a félicité les lauréats qui ont participé aux cours de base et aux cours de directeurs en 87 et 88.

Concernant les cours de perfectionnement de 88 et 89, il exprimait sa déception quant à la faible participation des sociétaires à ces cours où les Franches-Montagnards se distinguent cependant puisqu'ils sont les plus assidus (78% de présents).

#### DÉLAI PROLONGÉ

En ce qui concerne le stage musical de 89 qui aura lieu du 15 au 22 juillet au Centre de loisirs de Saignelégier, le délai d'inscription a été prolongé au vu du nombre trop faible d'inscrits (six seulement pour l'heure, alors qu'une trentaine était espérée). M. Clémin a réexpliqué tout le bénéfice à retirer d'un tel stage au bout duquel on peut obtenir le certificat AFM et a incité chacun à ne pas négliger de telles opportunités.

Quatre sociétés ont été mandatées pour organiser les 12èmes journées musicales. Il s'agit de l'Espérance de Chevèze, La Concordia de Mervelier, la Fanfare montagnarde de Plagne, et l'Audacieuse de Bienne. Ces journées

auront donc lieu à Chevèze, les 6 et 7 mai, pour les sociétés du district de Porrentruy et du district des Franches-Montagnes; à Mervelier, les 10 et 11 juin, pour les sociétés du district de Delémont; à Plagne, les 10 et 11 juin, pour les sociétés du district de Courtelary; et enfin à Bienne, le 4 juin, pour les sociétés de Moutier, La Neuveville et Bienne

Les fonctions au comité central se répartissent comme suit: président, Antoine Bernasconi, de Malleray; vice-président, Bernard Stegmüller, de Courtellette; secrétaire correspondancier, Bernard Jodry, Les Breuleux; caissière, Arlette Kneuss, Reconvilier; proposé au service des vétérans et représentant du CC à l'amicale des vétérans et à l'AJGJM (Groupements des jeunes musiciens), Roger Linder, St-Imier; membre adjoint, Roland Probst, Bienne. Pour la commission de musique: président, Jean-Claude Clémin, Bienne; secrétaire, Jean-Claude Beuchat, Delémont; membre, Rémy Marquis, Delémont. (ps)

#### CELA VA SE PASSER

#### Gymnastique: cours «mère et enfant» aux Breuleux

Les mamans ayant des enfants âgés de deux ans et demi à cinq ans seront heureuses d'apprendre que des cours de gymnastique «mère et enfant» reprendront à partir du mercredi 18 janvier 1989 de 14 à 15 h à la halle de gymnastique. A partir de cette date, ces cours auront lieu tous les mercredis aux mêmes heures et au même endroit.

Pour de plus amples renseignements, on voudra bien s'adresser à Mme Olga Beurret, ☎ (039) 54 17 64. (ac)

#### Oecuménisme aujourd'hui

Dans le cadre de la semaine de l'unité des chrétiens, des jeunes des Franches-Montagnes organisent un agora en collaboration avec les Eglises catholique et protestante. Le thème de la soirée qui se déroulera le jeudi 26 janvier prochain à 20 h à la salle catholique de Saignelégier sera celui de «l'oecuménisme aujourd'hui». Une occasion de partager entre chrétiens sur différents thèmes proches des préoccupations de chacun. Chacun est cordialement invité. (comm)

## Tourisme en couleur

### Affiche des grandes manifestations 89

Comme chaque année, l'Office jurassien du tourisme, vient de faire paraître une affiche des grandes manifestations jurassiennes, prévues en 1989.

Pour marquer le 10e anniversaire de l'entrée en souveraineté du canton et le 700e anniversaire de la ville de Delémont, cette affiche, d'un graphisme nouveau et original, a été imprimée en quadrichromie.

Le but de l'office est de satisfaire et d'informer les Jurassiennes et Jurassiens, ainsi que les touristes séjournant dans le Jura.

Cette affiche sera également diffusée dans les Offices nationaux du tourisme, de même qu'à l'extérieur du canton.

Les personnes intéressées, peuvent se la procurer gratuitement à l'Office jurassien du tourisme, tél. 066 22.99.77. (comm)

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Les deux favoris en tête**  
Championnat cantonal d'échecs



Une seule surprise a été enregistrée lors de cette quatrième manche. (Photo ste)

Les quatre premières rondes du tournoi ont eu lieu ce week-end à Cortaillod. Les deux favoris se retrouvent en tête avec quatre victoires chacun et en découdront lors de la première partie du samedi 28 janvier. Un outsider loclois inattendu se mêle cependant à la lutte en tête: Claude Juvet, du Club d'échecs de La Chaux-de-Fonds, talonne en effet les ténors, seul au troisième rang, avec trois points et demi.

Antonin Robert et Didier Leuba ont logiquement fait le plein de points ce week-end. Les deux titulaires de l'équipe biennoise de ligue nationale A n'ont pas trouvé d'adversaire à leur mesure lors de cette première phase du championnat cantonal. Leur prochain affrontement direct de la cinquième ronde sera explosif et risque bien de désigner prématurément le vainqueur final. Mais un autre joueur n'a pas connu la défaite, le Loclois Juvet, dont le style déconcertant peut poser problème à n'importe qui, s'il est en forme. Avec trois points et demi en quatre parties jouées, dont trois disputées avec les noirs, sa prochaine confrontation avec le Chaux-de-Fonnier P.-A. Bex défait par Robert lors de la quatrième ronde et qui totalise trois points, permettra d'éclaircir la situation en tête.

Les parties ont été âprement disputées, à tous les niveaux. Le fair play et la correction des 46 joueurs participants n'ont provoqué aucun

litige, ce qui permet à l'arbitre Roland Franssen, également joueur, de n'avoir aucun souci, comme en témoigne son classement. Avec trois points, il fait partie du groupe de chasse des neuf joueurs totalisant ce même score.

Pour sa première édition depuis 1986, le championnat cantonal nouvelle formule (tournoi open) témoigne d'une belle vitalité des échecs neuchâtelois. Il répond effectivement à un besoin. Seule ombre au tableau, la non participation de juniors. Seuls deux minimes de 10 ans se mesurant aux joueurs plus chevronnés. A cet égard, la relève cantonale est en péril, et les clubs du canton se devraient de promouvoir davantage le noble jeu auprès des jeunes en leur offrant une infrastructure pédagogique digne de ce nom. Affaire à suivre, mais il faut y songer de façon urgente, faute de quoi les désillusions risquent d'être cruelles d'ici quelques années.

Pour les trois dames en lice pour le titre féminin, le début du tournoi n'a pas été tendre. Deux d'entre elles n'ont encore aucun point, et Mme Dubois, de La Côte-aux-Fées, n'a scoré qu'à une reprise. Les affrontements directs entre ces dames seront sans doute décisifs.

Suite et fin d'une compétition qui s'annonce palpitante, les 28 et 29 janvier, au Centre de loisirs des FTR, qui verra l'affrontement des leaders entre eux, et l'inéluctable émergence du prochain champion cantonal. (ste)

**LE LOCLE**

Dors en paix, cher papa et grand-papa  
Tes souffrances sont finies  
Ton souvenir restera dans nos cœurs.

Madame et Monsieur Gérard Daddio-Dubois et leurs enfants  
Christophe et Pascale, à Nice;  
Madame Rose Jeanneret-Dubois et son fils André, à Bienne;  
Monsieur Marcel Hubscher-Dubois;  
Madame et Monsieur Ami Monney;  
Madame Paulette Dubois et famille, à La Tour-de-Peilz;  
Monsieur et Madame Jules Duvanel,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**  
**Maurice DUBOIS**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 81<sup>e</sup> année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 14 janvier 1989.

Le culte sera célébré mardi 17 janvier, à 14 heures, en la salle polyvalente de «La Résidence» du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de «La Résidence».

Domicile: M. et Mme Jules Duvanel  
Etangs 17  
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Home «La Résidence», c.c.p. 23-1573-6.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

On ne voit bien qu'avec le cœur,  
L'essentiel est invisible pour les yeux.

Monsieur et Madame André Castioni-Feuz, à Saint-Blaise, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Delio Notari-Castioni, à Pully et leurs enfants;

Les descendants de feu Guerino Castioni;

Les descendants de feu Charles Rütli,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur**  
**Pietro CASTIONI**  
entrepreneur

leur cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur tendre affection vendredi dans sa 83<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 janvier 1989.

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 17 janvier à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 57, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Veillez penser à «Les Perce-Neige» ccp 23-4234-6, La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

**MADAME**  
**ANNY WITTEWER-WEINGART**

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

CORMORET et LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1989.

Les présences  
Les messages  
Les fleurs

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre chère épouse, sœur et parente

**MADAME**  
**LYDIA ROSSETTI-HIRSCHI**

Merci de votre amitié.  
Merci de nous avoir réconfortés.

MONSIEUR RENÉ ROSSETTI  
MADEMOISELLE BERTHE HIRSCHI

**AVIS MORTUAIRES**

**LES PONTS-DE-MARTEL**

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car de derrière les montagnes jaillira la lumière éternelle.

Madame Nelly Lambercier-Maire, ses enfants et petits-enfants:

Jean-Louis et Ginette Lambercier, leurs enfants Patrick et Didier, à La Sagne,

Colette et Jean-Marc Nicolet, leurs enfants Pierre-Yves et Jean-Daniel, aux Petits-Ponts,

Claude et Josiane Lambercier, leurs enfants Sandrine, Fabrice et Frédéric, aux Planchettes,

Huguette et Albert Aeschlimann, leurs enfants Daniel, Gilles, Pascal et Vincent, au Crozet;

Les familles de feu Louis Lambercier;

Les familles de feu Fernand Maire,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**  
**Pierre LAMBERCIER**

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 70<sup>e</sup> année après une longue maladie vaillamment supportée.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 14 janvier 1989.

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné du repos.

Culte au temple des Ponts-de-Martel mardi 17 janvier, à 13 h 30, suivi de l'incinération sans cérémonie à La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chapelle mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Fonds de paroisse des Ponts-de-Martel, c.c.p. 23-1237-0.

Domicile de la famille: Grande-Rue 36  
2316 Les Ponts-de-Martel

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

1 Rois 5-4.

Repose en paix chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

Monsieur et Madame Robert Maurer, à Travers;

Madame et Monsieur Ezio Tranini-Maurer et leur petit Diego, à Suhr;

Monsieur Nicolas Maurer, à Travers;

Monsieur Georges-André Maurer et Mademoiselle Maryline Nussbaum;

Monsieur François Maurer;

Madame Suzanne Rauber-Hild;

Les descendants de feu Albert Hild,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame**  
**Nelly MAURER**  
née HILD

que Dieu a rappelée à Lui dimanche, dans sa 86<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 janvier 1989.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mercredi 18 janvier à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: MM. G.-André et François Maurer Cerisier 88.

Veillez penser au home médicalisé La Sombaille, ccp 23-826-0.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.**

Ce bleu souvenir que nos chaînes emprisonnent

Ce bleu encore... couleur de l'infini...

Très touchée par les témoignages d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de

**MONSIEUR**  
**ROMAN VACLAV HYNEK**

sa famille prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à l'expression de sa profonde et sincère reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1989.

**Réception**  
**des**  
**avis**  
**mortuaires:**  
**jusqu'à**  
**22 heures**

Il y a 20 ans que, par un matin de janvier, tu as fait pleurer nos cœurs.  
Ton souvenir est toujours avec nous.

**Georges HOURIET**

1969 - 16 janvier - 1989

Que ceux qui t'ont aimé aient une pensée pour toi.

Ton épouse  
Ta fille Ginette  
Ton petit-fils adoré Thierry

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.  
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.  
Pharmacie d'office: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera.  
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

ABC: 20 h 30, Les ailes du désir (12 ans).  
Corso: 21 h, Action Jackson (18 ans); 18 h 45, Vice et caprices (18 ans).  
Eden: 17 h 45, 20 h 45, Pelle le conquérant (12 ans).  
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, L'ours (pour tous).  
Scala: 20 h 45, Duo à trois (16 ans); 18 h 30, Raggedy (16 ans).

Le Locle

Eglise catholique: 20 h 30, Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois.  
Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.  
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.  
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Maison du Prussien: 20 h, conf. de W. Buss, «Mission avec le CICR».  
Plateau libre: 22 h, Carmona.  
Pharmacie d'office: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.  
Cinéma  
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, La petite voleuse; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Itinéraire d'un enfant gâté; 15 h, 20 h 30, Willow; 17 h 45, Ne réveillez pas un flic qui dort.  
Arcades: 20 h 45 (fr.), 18 h 30 (V.O. angl.), Qui veut la peau de Roger Rabbit?  
Bio: 18 h 30 (V.O. angl.), 20 h 45 (fr.), Raggedy.  
Palace: 18 h 30, 20 h 45, Une affaire de femmes.  
Rex: 20 h 45, Corps z' à corps; 18 h 30, Beetle juice.  
Studio: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Camille Claudel.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Ne réveillez pas un flic qui dort.  
**Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

**Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon):** ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.  
**Médecins (Bas-Vallon)** Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.  
Tramelan: patinoire, lu, fermée.  
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.  
**Médecins:** Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.  
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.  
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche  
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage (degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 2 au 9 janvier

- La Chaux-de-Fonds:	0,0° (3009 DH)
- Le Locle:	- 0,1° (3043 DH)
- Littoral neuchâtelois:	+ 1,7° (2737 DH)
- Val-de-Ruz:	+ 0,5° (2944 DH)
- Val-de-Travers:	- 0,3° (3071 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE LUNDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR  
6.03 Couleur Café  
6.45 Bulletin neuchâtelois  
7.00 Info SSR  
7.45 Bulletin neuchâtelois  
8.00 Info SSR  
8.15 Revue de presse  
9.00 Claire à tout faire  
10.00 Info SSR  
11.00 Envoyez potage!  
12.15 Journal neuchâtelois  
12.30 Info SSR  
14.00 Secteur Privé  
15.00 Info SSR  
16.30 Hit-parade  
17.00 Info SSR  
17.50 Pyjama vole  
18.00 Info SSR  
18.30 Journal neuchâtelois  
19.00 Magazine des sports  
19.30 Magazine BD  
20.00 Rincon español  
20.30 Comprendre  
Il vous fait rire ou il vous irrite, il jette un regard acide sur l'actualité et son trait de plume que vous découvrez presque tous les jours dans L'Impartial est souvent plus parlant qu'un long commentaire. Il, c'est Jean-Marc Elzingre, caricaturiste et dessinateur de presse qui sera l'invité d'Eric Othenin-Girard pour «Comprendre», ce lundi soir dès 20 h 45.  
22.30 Cocktail FM  
24.00 Musique de nuit (Hector)



La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif: reflets. 14.40 Animalement vôtre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la Une. 17.05 Première édition avec R. Kesselring. 17.30 Soir première. 18.15 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public: billet de faveur. 12.30 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 Appogiature.

17.30 A suivre... 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Musiques du monde. 22.45 Demarge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Concert de l'auditeur. 23.00 Jazztime. 24.00 Club de nuit.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert: Olivier Messiaen. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Renseignements sur Apollon - Concert: œuvres de Webern Chopin, Schumann. 0.30 Dossiers.



Fréquence Jura

7.00 FJ-infos. 7.15 Editorial. 7.45 Feuilleton. 7.50 juste en passant. 8.00 FJ-infos. 8.30 Infos en bref et revue de presse. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.30 Feuilleton. 10.00 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Journal FJ. 17.05 Carré noir. 18.30 Infos Jura. 19.00 Hors antenne. 19.30 Bluesrock. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Parole d'honneur. 10.30 Jazz panorama. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Gado hit. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Sportivement vôtre. 19.30 Les horizons classiques. 21.00 RSR 1.

**CAFÉ DE LA PLACE**  
La Chaux-de-Fonds  
Mercredi 18 janvier 1989, dès 18 h 30  
**souper tripes**  
cuisiné par Bernard Jossi.  
Prière de réserver votre table s.v.p.  
☎ 039/28 50 41 120162

Dans toute la Suisse et à l'étranger  
**déménagement**  
J.-Cl. Guinand  
**039/26 54 26**  
**039/54 14 87**

**GAGNEBIN & CO**  
OPTIQUE  
LA CHAUX-DE-FONDS  
PLACE DU MARCHÉ 6

**M. MOCTAR**  
Voyant, médium, spécialiste de la magie noire africaine, vous aide à résoudre vos problèmes: amour, chance, affection retrouvée, désenvenement, protection, etc.  
Tél. 023 ou 0033/50 38 21 52. 000049

**AMICALE DES CONTEMPORAINES 1940**  
**Apéritif de bienvenue**  
offert au Café de l'Abeille, mardi 17 janvier dès 19 h 30.  
Toutes les natives de 1940 sont cordialement invitées. 120121

Nous demandons à acheter  
**Horlogerie ancienne**  
montres, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie (par exemple: livres d'A. Chapuis).  
Christophe Grimm  
Rue du Weissenstein 5  
2502 Bienne, 032/41 19 30 300003

**Apprenez à conduire**  
avec  
● Succès  
● Maîtrise  
● Sécurité  
**Auto-Ecole «Pilote»**  
Téléphone 039/28 29 85 012128

Madame, Monsieur, en 1 mois...  
**Perdez 3 à 13 kg**  
et surtout apprenez à rester mince sans vous priver car compter les calories en mangeant n'importe quoi, n'importe quand est le plus sûr moyen d'avoir des problèmes de ligne et de santé  
**HYGIAL**  
Cabinets Conseils d'Hygiène Alimentaire  
LAUSANNE 10, Pass. St-François 021/23 58 34  
NYON 6, Av. Reverdil 022/61 18 04  
GENÈVE 88, Rte de Frontenex 022/86 60 49  
Consultation d'information gratuite sur R.V. 002417

**A vendre**  
**Action spéciale**  
**duvet nordique**  
160 x 210 cm, plumes duvetées neuves d'oe blanche Fr. 120.- ou 200 x 210 cm Fr. 170.-  
Envoi rapide.  
Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève (022) 86 36 66 003784

**Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds**

**Enchères publiques**  
L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques le  
**vendredi 20 janvier 1989**  
dès 14 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10, côté est de l'immeuble, sous-sol, à 2300 La Chaux-de-Fonds:  
1 voiture de tourisme marque «Opel Kadett (1.6) caravan», carrosserie limousine de couleur blanche, 1598 cm<sup>3</sup>, première mise en circulation 1986-4, 42 000 km environ au compteur.  
Conditions de vente: au comptant, sans garantie et au plus offrant, conformément à la LP.  
Le véhicule ci-dessus sera exposé dès 13 h 30, le jour des enchères.  
La Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1989.  
Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds 000961

**PAR CORRESPONDANCE**  
**IFIAD SA**  
L'informatique chez vous, à votre rythme, sans obligations  
**PROGRAMME:**  
GW Basic, MS DOS, Lotus 1-2-3, Dbase III +, traitement de texte Wordperfect avec SERVICE HOT LINE où des informaticiens répondent de 8 à 22 heures à toutes vos questions et vous guident dans l'apprentissage de l'informatique.  
Des corrections mensuelles des disquettes et de vos tests écrits, etc.  
Pour de plus amples renseignements, renvoyer sans engagement le coupon ci-dessous à **IFIAD SA, avenue de la Gare 41, 2000 Neuchâtel.**

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue/No: \_\_\_\_\_ NP/localité: \_\_\_\_\_  
Tél. privé: \_\_\_\_\_ Tél. prof.: \_\_\_\_\_

**\*\* Mannequins-photomodèles \*\***  
Ecoles depuis 10 ans à Lausanne, Genève, et maintenant à Yverdon le samedi.  
Formation complète: Fr. 2500.- par mensualités jusqu'au résultat.  
**Geneviève de Marcy**  
ancien mannequin à Paris chez DIOR, LAROCHE, etc.  
Notre nouvelle agence de placement agréée par l'Etat se charge de donner des emplois aux meilleurs mannequins (documentation à nos bureaux).  
Renseignements: Geneviève de Marcy, vice-présidente de la Fédération suisse des écoles et agences de mannequins, ☎ 024/61 15 35 et 021/20 71 82.  
**Les diplômes officiels de mannequins n'existent pas!** 14558

**Publicité intensive, publicité par annonces**

**Chemises Express**  
Léopold-Robert 70 (en face de la gare)  
**Service rapide et soigné**  
● Chemises  
● Blanchisserie  
● Nettoyage à sec

**Suisse romande**

- 10.05 Demandez le programme!
- 10.10 Dallas (série)  
La preuve.
- 11.00 Petites annonces
- 11.05 Viva  
L'Amérique fantôme d'Edward Hopper.
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 A cœur ouvert (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 24 et gagne
- 14.40 La fille de Mederdra  
Documentaire.  
Dans la région de Mederdra, se regroupent des nomades Maures pour régler des affaires de familles, les mariages et autres coutumes.
- 15.30 24 et gagne
- 15.35 5 de der
- 16.00 24 et gagne
- 16.05 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 Molièrissimo (série)  
Les enfants de la famille.
- 17.25 C'est les Babibouchettes!
- 17.40 Bazar
- 18.00 Votre soirée sur la TSR
- 18.05 Bazar
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Spécial cinéma



**Kamikaze**  
Film de Didier Grousset (1986), avec Richard Bohringer, Michel Galabru, Dominique Lavanant, etc.  
Albert, surdoué mais au caractère difficile, est licencié. Il se retrouve au chômage dans la maison de banlieue qu'il occupe avec son neveu et sa nièce. Devenu encore plus misanthrope, Albert décide de se venger et de prouver son génie en utilisant une arme de son invention.  
Photo: Michel Galabru dans le rôle d'Albert. (tsr)

- 21.45 Gros plan sur Michel Galabru
- 22.55 TJ-nuit
- 23.00 La rue des crocodiles  
Court métrage.
- 23.35 Bulletin du télétexte

**À PROPOS**

Dans les télévisions alentours, la nouvelle année est le prétexte aux nouveautés. Le lot, sans être trop abondant est quelquefois receleur de quelques surprises. Ainsi la Télévision romande a-t-elle intégré trois nouvelles choses, dues à la nouvelle équipe de Jean-François Acker, ex-futur prodige des canaux médiatiques romands.

Dans sa corbeille, le magicien porte trois noms, pour trois bébés cathodiques. «Bazar», qui ressemble plus à un brouillon qui ne demande qu'à devenir propre qu'à une émission propre en ordre dont la rigueur et la triste ordonnance ferait penser trop à la quadrature du cercle.

**À VOIR**

**Une femme d'exception au temps de la Commune**

C'est le destin d'une femme d'exception que nous conte Jacques Ertaud dans «Maria Vandamme», une série en quatre épisodes, tirée du roman du même titre qui valut à Jacques Duquesne le Prix Fémina 1983. Un destin qui part des campagnes flamandes pour traverser ensuite les champs de bataille de 1870 et aboutir à Paris à l'époque de la Commune.

Abandonnée à sa naissance, Maria fait partie de ces gens qui ne sont rien mais elle aspire à devenir quelqu'un. Employée de

**TCR Téléciné**

- 12.00 Headline News  
En anglais
- 12.30 Money Week  
En anglais
- 13.00 Shérif fais-moi peur (en clair)  
Série américaine
- 13.50 Vive les femmes  
Comédie française de Claude Confortès, avec Maurice Risch, Catherine Leprince, Roland Giraud et Michèle Brousse (1983, 85')
- 15.20 Class 44  
Comédie dramatique américaine de Paul Bogart, avec William Atherton, Sam Bottoms et Deborah Winters (1973, 100')
- 16.55 L.A. Law  
Série américaine
- 17.45 Clémentine
- 18.10 Les voisins (en clair)  
Série australienne à épisodes
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 La pluie d'étoiles (en clair)  
Jeu avec de nombreux prix
- 19.30 Shérif fais-moi peur (en clair)
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)

**A 20 h 30**  
**Marie-Antoinette, reine d'un seul amour**  
Film français de Caroline Huppert, avec Emmanuelle Béart et Laurent Le Doyen (1988, 90')

- 22.00 Opera do Malandro (en V.O., sous-titrée en français). Comédie musicale franco-brésilienne de Ruy Guerra, avec Edson Celulari, Elba Ramalho et Ney Latorraca (1986, 105')
- Rio de Janeiro, 1941. A l'annonce de l'attaque de Pearl Harbor, une expédition punitive est lancée contre le cabaret «Hambourg» qui, comme la plupart des boîtes de Rio, appartient à l'Allemand Otto Strüdel. Le commissaire chargé de l'enquête reconnaîtra parmi les coupables l'un de ses amis, Max, un mauvais garçon entretenu par une danseuse
- 23.45 Target  
Film policier américain d'Arthur Penn, avec Gene Hackman, Matt Dillon et Ilona Grubel (1985, 117')

**France 1**

- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.30 Télé shopping
- 9.05 Haine et passions (série)
- 9.45 Viva la vie
- 10.25 Trente millions d'amis
- 10.50 Et avec les oreilles
- 11.15 C'est déjà demain (série)
- 11.40 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.05 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 Côte ouest (série)
- 14.35 Rendez-vous en noir (feuilleton)
- 15.30 Drôles d'histoires (série)
- 15.55 La chance aux chansons
- 16.30 Ordinateur
- 16.50 Club Dorothée
- 17.50 Matt Houston (série)
- 18.45 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.20 La roue de la fortune
- 19.50 Le bêtête show
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.30 Tapis vert



**A 20 h 35**  
**Maria Vandamme**  
Téléfilm de Jacques Ertaud, avec Corine Dacla, Christian Kohlund, Ronny Coutteure, Jacques Penot, etc.  
Première partie.  
En France, vers 1870. La vie, vue à travers le regard d'une ancienne fille de ferme, pupille de l'Assistance publique, dont le seul but est de retrouver l'homme qui lui a sauvé la vie et de vivre dorénavant avec lui.  
Photo: Ronny Coutteure. (fr3)

- 22.10 Super sexy
- 23.05 Une dernière
- 23.20 Météo
- 23.25 Minuit sport
- 0.25 Mémoires (série)
- 0.50 Cogne et gagne (série)
- 1.20 Histoire de la vie
- 2.15 Symphonien (série)
- 2.40 Histoires naturelles
- 4.25 Musique
- 4.40 Histoires naturelles
- 5.10 Cités à la dérive (série)
- 6.00 Intrigues (série)

marquée de l'empreinte de notre bon vieux millénaire finissant.

Construite comme toutes les émissions qui ont un «look» aujourd'hui, soit de petites séquences courtes additionnées les unes aux autres, «2089» se veut le reflet satirique d'une époque à venir. Dieu que 2089 a été triste à la vue de cette première.

Si l'on fait dans la recette qui porte aujourd'hui, si l'on utilise le sexe comme support, à doses homéopathiques, la «myphomanette» est d'ailleurs bien torride et l'animation qui accompagne son errance est excellente, l'ensemble paraît quand même un peu léger

et se réfugie sur le toit. C'est là qu'un inconnu, qui se révélera être plus tard le républicain Blaise Riboullet, la sauve d'une mort certaine. Bientôt, Maria est bonne à tout faire chez de petits industriels, les Rousset, dont le cocher Aloïs la courtise et avec lequel elle se fiancera. Parallèlement, elle demande au fils Rousset, qui n'a que dix ans, de lui enseigner à lire car elle est dévorée par la soif d'apprendre.

A Paris, c'est la révolution, la guerre civile. Maria, alors, s'enfuit

**a2 France 2**

- 6.45 Télématin
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 11.25 Sam suffit (série)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 Les mariés de l'A2
- 12.30 L'arche d'or
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.10 Châteauevallon (feuilleton)
- 15.10 Du côté de chez Fred
- 16.00 Flash info
- 16.05 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
- 16.55 Flash info - Météo
- 17.00 Graffiti 5-15
- 17.55 L'homme qui tombe à pic (série)
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.30 Tel père, tel fils (série)  
Des blacks et des cœurs.
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 L'heure de vérité  
Avec Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français.  
Après un réveillon passé à Cuba en compagnie de Fidel Castro et de Jean-Claude Gayssot, à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution cubaine, Georges Marchais retrouve la réalité politique et sociale française.
- 22.15 Flash info



**A 22 h 20**  
**Fog**  
Film de John Carpenter (1979), avec Adrienne Barbeau, Hal Holbrook, Janet Leigh, etc.  
Alors qu'ils s'apprentent à fêter le centenaire de leur cité, les habitants d'un petit port de Californie sont victimes de la terrifiante vengeance d'un groupe de lépreux disparus un siècle plus tôt dans un naufrage.  
Durée: 90 minutes.  
Photo: Janet Leigh et Hal Holbrook. (a2)

- 23.45 Journal - Météo
- 0.10 Du côté de chez Fred

**France 3**

- 8.00 Espace 3
- 10.40 Le chemin des écoliers
- 11.35 Espace 3
- 12.00 12/13
- 13.05 Allô!  
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 13.30 Regards de femme
- 14.00 Ne mangez pas les marguerites (série)  
Un valet de toute confiance.
- 14.30 C'est pas juste
- 15.30 Télé-Caroline
- 17.05 Amuse 3  
Petit ours brun - Les gaffeurs - Tom Sawyer - Le chevalier lumière - Ascenseur pour l'aventure - Drevet vend la mèche.
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Le journal de la région
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.02 La classe



**A 20 h 30**  
**Loulou**  
Film de Maurice Pialat (1980), avec Isabelle Huppert, Gérard Depardieu, Guy Marchand.  
En 1979, à Paris. Une jeune bourgeoise insatisfaite quitte son époux pour établir des relations passionnelles avec un prolétaire désœuvré mais bien dans sa peau.  
Durée: 105 minutes.  
Photo: Isabelle Huppert et Gérard Depardieu. (fr3)

- 22.15 Soir 3
- 22.40 Océaniques  
Emmanuel Berl (1<sup>re</sup> partie).
- 23.35 Musiques, musique  
Le carnaval des animaux, de C. Saint-Saëns, interprété par A. Dumay et M. Dalberto.

**Demain à la TVR**

- 9.55 et 12.55 Ski alpin (DRS)
- 10.25 Demandez le programme!
- 10.35 Imédias
- 11.00 Surprise par prise
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 A cœur ouvert
- 12.45 TJ-midi
- 13.20 Mademoiselle

**FILM DU SOIR**

**Marie-Antoinette, reine d'un seul amour**

A l'âge de quinze ans, Marie-Antoinette, d'origine autrichienne, épouse le dauphin Louis XVI. Sa vie à la Cour ne va pas sans heurts; son caractère libre, rieur et vivant ne plaît pas à tout le monde et Madame de Noailles la surveille de près. Mais Marie-Antoinette s'entoure bientôt d'amis.

Parmi eux, son précepteur, le comte d'Artois, le comte de Provence et Madame de Polignac. Cette dernière est d'ailleurs considérée par certains comme son mauvais génie.

Un soir, Marie-Antoinette se rend en secret à un bal costumé où elle rencontre celui qui sera son grand amour, Axel de Fersen et qui restera fidèle jusqu'à la fin.

Louis XVI, quant à lui, vit un peu sa vie en marge et ne peut donner d'enfant à la reine. Plus tard, sur le conseil de Joseph II, frère de Marie-Antoinette, il se fera opérer afin de pouvoir assurer sa descendance.

● Télécinéromandie, ce soir, 20 h 30

Avec vous dans l'action



**Suisse alémanique**

- 15.50 Pause
- 16.10 Treffpunkt
- 17.00 Hoschecho
- 17.30 Spielzeit - Playtime
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Mino
- 18.55 Tagesschau - Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Tell-Star
- 21.00 Kassensturz
- 21.35 Tagesschau
- 21.50 Rosa Luxemburg (film)

**ARD Allemagne 1**

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
- 15.30 Berlin, Ecke Bundesplatz
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Ein Hamster im Nachthemd
- 17.00 Abenteuer Wildnis
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Peter Strohm
- 21.00 Kampf gegen Spritze und Joint
- 21.45 Weltenbummler
- 22.30 Tagesschau
- 23.00 Der Diener (film)

**Allemagne 2**

- 16.00 Boomer, der Streuner
- 16.30 Unser Freund... das Pferd
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 SOKO 5113
- 19.10 Heute
- 19.30 Ein Bonner Affaire (film)
- 21.00 Tierporträt
- 21.15 WISO
- 21.45 Heute-Journal
- 22.10 Viva Bahia!
- 22.40 Die stillen Stars
- 23.10 ZDF Jazzclub

**Allemagne 3**

- 16.30 Barock 2
- 17.00 Renner und Penner
- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Da schau her
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Länder, Menschen, Abenteuer
- 20.15 Andere Völker, andere Sitten
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Keine Kohle für die Zeche
- 21.45 Der Fall Liebknecht-Luxemburg

**Suisse italienne**

- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i più piccoli
- 17.35 Per i bambini
- 18.00 Interbang?
- 18.25 Tuttifrutti
- 19.00 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 La divisa strappata
- 21.45 L'effetto serra
- 22.35 TG sera
- 22.55 Bach e la musica dei numeri
- 23.40 Flash teletext

**RAI Italie 1**

- 15.00 Artisti d'oggi
- 15.30 Lunedi sport
- 16.00 Cartoon clip
- 16.15 Big!
- 17.30 Parola e vita
- 18.05 Domani sposi
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il colpo (sceneggiato)
- 23.00 Telegiornale

**SKY Sky Channel**

- 12.00 Eurochart top 50
- 13.00 Another world
- 14.00 Beyond 2000
- 15.00 Ritters cove
- 15.30 Starcom
- 16.00 Top 40
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Gadget
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 The ghost and Mrs. Muir
- 19.30 The insiders
- 20.30 Crazy mama  
Film by J. Demme.
- 22.05 Mobil motor sports news
- 22.35 Soul in the city
- 23.35 Top 40

# De l'Antiquité au plasma

### Le point sur les recherches en fusion nucléaire

Les hommes rêvent de domestiquer le soleil. Ou plus exactement tentent de réaliser le processus qui se déroule à l'intérieur des étoiles et qui est leur source d'énergie: la fusion thermonucléaire. L'objectif est de trouver une source d'énergie inépuisable en faisant fusionner ensemble deux isotopes d'hydrogène - le deutérium et le tritium. En mars 1988 (voire nos éditions du 8 et 10 mars), le physicien Claude Lunke avait présenté une synthèse remarquable sur les principes théoriques de la fusion nucléaire et sur les conditions à réunir pour contrôler ce fabuleux processus, à ne pas confondre avec la fission nucléaire (processus qui consiste à briser des noyaux très lourds, uranium ou plutonium) utilisé actuellement dans les centrales nucléaires classiques ou les surgénérateurs.

Aujourd'hui, Pierre Jean Paris, ingénieur-physicien, responsable en Suisse de l'information pour l'expérience européenne JET (Joint Euro-

pean Torus), au Centre de Recherches en physique des plasmas, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, fait le point sur les recherches en fusion magnétique. Après avoir introduit la notion de plasma, il abordera demain les principes de la fusion thermonucléaire mais surtout les résultats et les seuils de viabilité du processus. Mercredi, il s'appliquera à présenter un aspect de la technologie de servomanipulation utilisée dans les différentes installations européennes.

Ces recherches ont un aspect technologique important pour notre région. Dans la mesure où l'on verra que des moyens robotiques et de télémanipulation sont nécessaires et font largement appel à la microtechnique, à l'électronique. Ainsi un fabuleux défi scientifique se double d'un enjeu technologique considérable.

La réalisation d'un réacteur à fusion nucléaire n'est évidemment pas pour demain. La recherche de base, les développements technologiques sont

encore longs. Mais les résultats obtenus au cours de ces dernières années sont intéressants. En étant prudent, on peut raisonnablement penser qu'un tel réacteur pourrait être opérationnel d'ici la fin du siècle. Si tel devait être le cas, un grand pas serait franchi: contrairement à la fission nucléaire classique, la fusion nucléaire offrirait comme source d'énergie des avantages incomparables. La disponibilité des combustibles de base est pratiquement illimitée ( le deutérium s'extrait en effet des océans - 34 grammes dans un mètre cube d'eau). Un seul chiffre: un gramme de mélange deutérium-tritium dégage autant d'énergie que la combustion de 10 000 litres de pétrole !

Enfin la fusion ne produit pratiquement pas de déchets radioactifs, du moins pas d'éléments lourds radioactifs devant être stockés de façon absolument sûre pendant des millénaires. Et surtout le risque qu'une telle installation s'emballé est nul. Pierre Veya

Depuis l'Antiquité les hommes ont eu l'ambition de recréer ce que la nature, ou les dieux, leur avaient légué. Dans la mythologie grecque, Prométhée, qui après avoir bafoûé Zeus en lui offrant la graisse et les os d'un bœuf qu'il avait partagé entre les hommes et les dieux, récidiva en dérochant le feu des dieux pour le distribuer aux hommes. Depuis lors, l'homme banni de la table céleste ne cessa de rivaliser avec l'Olympe en cherchant avec quelque réussite à prouver son existence à travers de grandes réalisations... Restons objectif... il a aussi su se montrer égal dans la colère aux courroux démonstratif des dieux. L'«effet Pandora» laissa les traces.

les élémentaires qui de près ou de loin (mais toujours dans les millièmes de seconde après le Big Bang) auront appartenu à l'explosion originelle. Grâce à ces accélérateurs, «bistouris» de la matière, en plein développement nous nous accorderons à penser comme Nietzsche «Ceux-là seuls qui détiennent les clés de l'avenir sont à même de déchiffrer les mystères du passé».

On connaît l'existence d'une certaine d'atomes stables qu'on représente familièrement par un noyau (contenant protons et neutrons), plus ou moins gros, autour duquel gravitent des électrons à très grande vitesse.

Il n'empêche qu'Empédocle et Aristote avaient aussi vu juste, mais à un autre niveau de la «pyramide» de la complexité. On parle aujourd'hui des quatre états fondamentaux de la matière: le solide, le liquide, le gaz et le plasma. Ces états sont définis suivant des conditions thermodynamiques caractérisées par la température et la pression. L'état plasma constitue l'état ultime de la matière lorsqu'on élève sa température à densité constante. Si on chauffe un gaz, l'énergie cinétique des molécules croît avec la température et les chocs entre les molécules ont pour conséquence de dissocier celle-ci en atomes. Par définition la température est une mesure de l'agitation constante et désordonnée des molécules ou des atomes, plus généralement des particules constituant le milieu analysé. Dans nos appartements les molécules d'azote et d'oxygène de l'air ambiant se déplacent à des vitesses de 300 à 400 m/s. Cette vitesse croît comme la racine de la température.

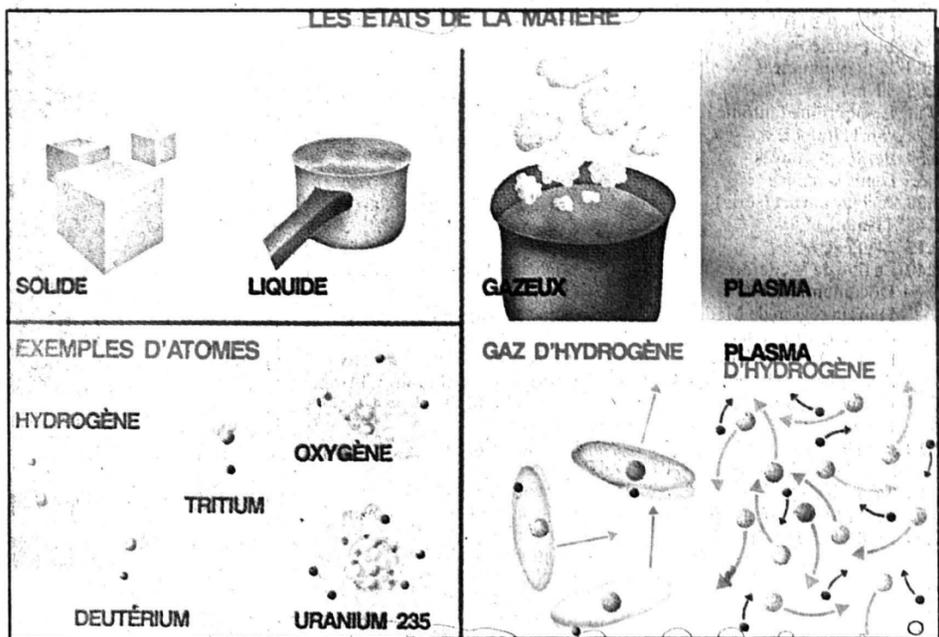
«LES ANCIENS AVAIENT RAISON...» Mais continuons à chauffer notre gaz... Lorsque la température atteint

une dizaine de milliers de degrés, les chocs deviennent de plus en plus violents et les énergies sont telles que les électrons sont éjectés de leur orbite de giration qu'ils accomplissent autour des noyaux. Le mélange, en fonction de la densité des particules chargées, a des propriétés différentes de celles des gaz, notamment des propriétés électriques. On dira de ce mélange d'ions et d'électrons que c'est un plasma. Dans les flammes à très haute température il apparaît en faible proportion du gaz ionisé, les Anciens avaient donc raison de dire que le feu représentait un 4<sup>e</sup> état de la matière. «Si un mystère nous dépasse, feignons d'en être les auteurs. (Jean Cocteau)»

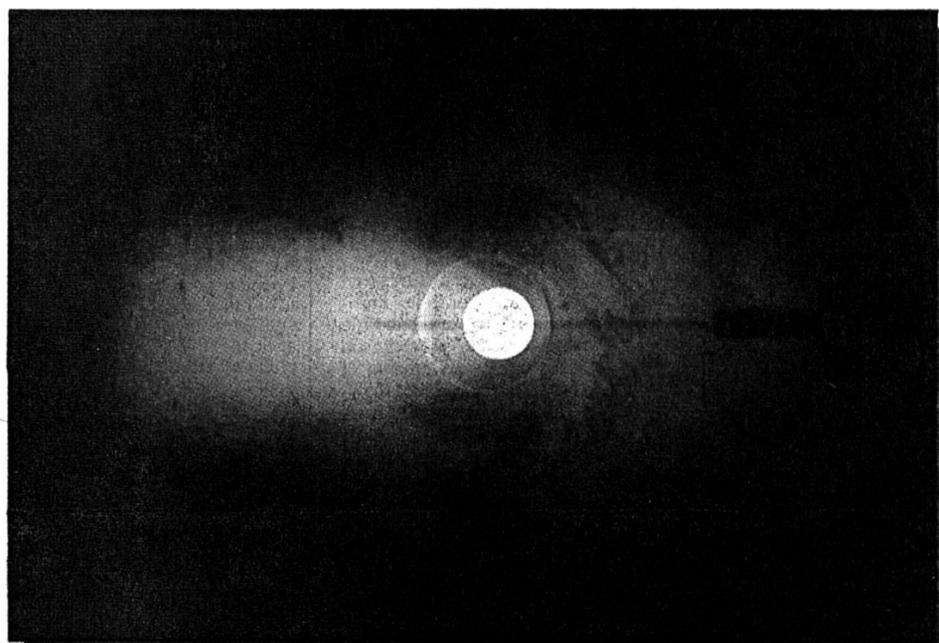
On rencontre le plasma dans les étoiles, dans certaines couches de l'atmosphère telles que la magnétosphère et l'ionosphère (qui permet les communications radio - ondes courtes - à longues distances), dans l'espace interplanétaire et interstellaire. Plus près de nous, il y a du plasma dans les tubes fluorescents (les tubes néon), dans les arcs électriques et les éclairs atmosphériques, dans les aurores boréales...

Les plasmas entrent de plus en plus dans des procédés de fabrication industrielle! Soudure par plasma, fabrication de composants électroniques tels que semi-conducteurs, cellules solaires, ... revêtement de vitrage filtrant, revêtement de matériaux métalliques pour renforcer leurs qualités...

Mais si l'étude de ces divers plasmas est capitale pour la compréhension des phénomènes naturels et des applications industrielles, l'effort scientifique est en grande partie investi dans la recherche d'une énergie qui devrait nous satisfaire à long terme: la fusion thermonucléaire contrôlée. P.J.P. (A suivre)



Les 4 états de la matière. Si l'on prend un solide (glace) et qu'on le chauffe, il devient liquide (eau), puis gazeux (vapeur d'eau)... si l'on continue il se produira un plasma, c'est à dire un gaz ionisé d'hydrogène (Photos EPF)



Un plasma dans une expérience de laboratoire.

## La participation suisse

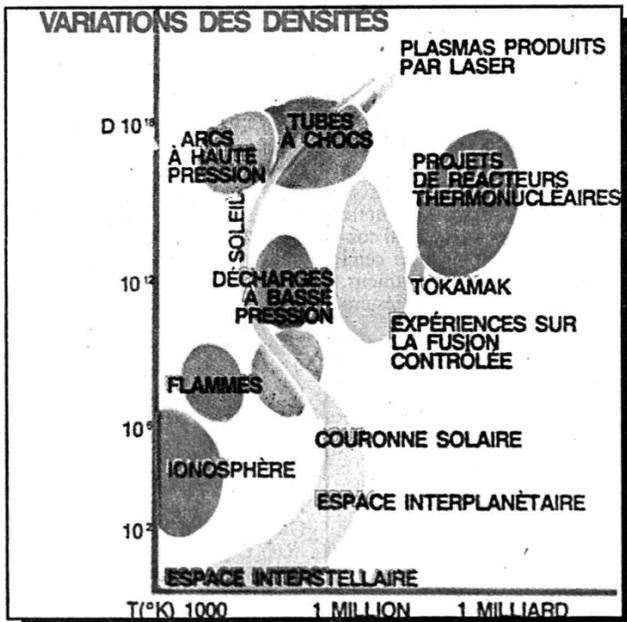
La Confédération helvétique est associée, depuis 1979, au programme européen de recherche en fusion thermonucléaire. La participation de la Suisse au budget de l'EURATOM s'élève à environ 3,5% du budget de celui-ci. Une grande partie du budget global est investie dans l'exploitation du JET, une autre est redistribuée vers les centres associés. C'est ainsi que l'EURATOM contribue aux travaux des divers instituts suisses impliqués dans la recherche en fusion en finançant 25 à 45% de leurs dépenses.

L'exécution de la fraction suisse de ce programme est principalement effectuée au Centre de recherches en physique des plasmas de l'EPFL. Cet institut a été le pilier central de la création de l'association. Le CRPP s'occupe de l'étude de physique fondamentale du plasma, des méthodes de chauffage du plasma, des diagnostics et des études de stabilité du plasma. Divers aspects de la technologie entourant les expériences sont également abordés.

L'Institut Paul Sherrer (PSI) s'intéresse à l'étude des matériaux

et des supraconducteurs qui entrent dans la construction des installations de recherches, il participe activement à des travaux du NET.

Grâce à l'association de la Suisse à l'EURATOM, notre industrie collabore à la construction de plusieurs expériences européennes et au développement de nouveaux appareillages. Elle s'est montrée compétente et compétitive dans les domaines de haute technologie en participant à la construction de JET; le montant des mandats octroyés aux entreprises suisses est de l'ordre de 6% du total des allocations (décembre 1987). (P.J.P.)



Les étoiles... des millions de réacteurs thermonucléaires.

Les divers plasmas en fonction des températures des particules et de leurs densités (en nombre de particules par centimètre cube). L'air ambiant contient 10<sup>19</sup> atomes/cm<sup>3</sup>

